



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 149 N° 045
Le mercredi 12 août 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 12 août 2020

La séance est ouverte à midi.

Prière

• (1205)

[Traduction]

Le Président: Chers collègues, avant que nous ne commençons nos délibérations, j'aimerais dire quelques mots concernant les mesures spéciales en place aujourd'hui.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, l'application de l'article 17 du Règlement sera suspendue pour la séance, afin que les députés puissent observer une distance physique. Tout député qui désire obtenir la parole pour s'adresser à la présidence peut se lever de n'importe quel siège à la Chambre.

[Traduction]

De plus, comme le savent les députés, la séance d'aujourd'hui se déroulera selon la formule hybride. Certains députés y participeront par vidéoconférence et d'autres y participeront en personne.

[Français]

Je rappelle à tous qu'afin d'éviter des problèmes de son, les députés qui participent en personne ne devraient pas se joindre à la vidéoconférence. À ceux qui participent par vidéoconférence, je voudrais rappeler que, lorsqu'ils parlent, ils devront être sur le canal audio de la langue dans laquelle ils interviennent.

[Traduction]

Je demande à tous les députés qui déposent un document ou qui proposent une motion de signer le document et de l'apporter eux-mêmes au Bureau.

Enfin, je rappelle aux députés que les travaux de construction ont pris de l'ampleur sur la Colline et que, même si nous nous trouvons dans l'édifice de l'Ouest, il est possible que l'on entende ou que l'on ressente du dynamitage. Il s'agit de travaux essentiels au programme de réhabilitation de l'édifice du Centre qui dureront assez longtemps, à raison de trois à cinq fois par jour ouvrable. Même si une sirène d'alerte retentit sur le chantier peu avant chaque explosion, on l'entend mal dans l'édifice de l'Ouest et dans les édifices environnants.

[Français]

Je le mentionne afin que personne ne soit surpris lorsque cela survient.

L'EXPLOSION DE BEYROUTH

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis et je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Appuyé par le député d'Edmonton Manning, je propose:

Que la Chambre: a) déplore les pertes de vies humaines suite à l'explosion tragique survenue à Beyrouth le 4 août 2020; b) exprime sa solidarité avec le peuple libanais, en particulier avec les familles des plus de 150 personnes décédées, des plus de 6 000 personnes hospitalisées et des quelque 300 000 personnes qui se sont retrouvées sans abri à la suite de l'explosion; c) s'engage à aider et à soutenir le peuple libanais dans son désir de réforme et de reconstruction durable et continue à soutenir la communauté libanaise, tant au Liban qu'ici au Canada, en ces temps très difficiles.

Le Président: Habituellement, lorsqu'il y a des demandes de consentement unanime, la présidence demande par l'affirmative si les députés sont d'accord.

[Traduction]

Puisqu'il s'agit d'une séance hybride de la Chambre, si la présidence procède de cette manière et qu'il y a des voix dissidentes, particulièrement au sein des députés participant par vidéoconférence, elles risquent de ne pas être entendues. Par conséquent, par souci de clarté, je vais demander seulement aux députés qui s'opposent à la demande de répondre. De cette façon, s'il y a des personnes qui s'y opposent, la présidence pourra l'entendre clairement et sera ainsi en mesure de déclarer s'il y a ou non consentement unanime pour aller de l'avant.

[Français]

Que tous ceux qui s'opposent à ce que l'honorable député propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Que tous ceux qui s'opposent à la motion veuillent bien dire non.

Comme il n'y a aucune dissidence, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LE PEUPLE ROM

M. Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que cette Chambre:

a) reconnaisse officiellement que les nazis et leurs collaborateurs ont systématiquement assassiné plus de 500 000 Roms pendant l'holocauste et que cette atrocité constitue un génocide contre le peuple rom;

Recours au Règlement

b) rende hommage aux Roms qui ont été assassinés, ainsi que les survivants roms de la persécution perpétrée par les nazis;

c) désigne le 2 août comme le jour officiel de commémoration du génocide des Roms, également connu sous le nom de Porajmos et Samudaripen, pour ne jamais oublier les atrocités commises contre le peuple rom, les histoires poignantes des victimes et l'incroyable force des survivants.

• (1210)

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Comme personne ne s'y oppose, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu consultations entre les partis et vous constaterez que la Chambre donnerait son consentement unanime pour adopter la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, aujourd'hui, les déclarations de ministres, conformément à l'article 33 du Règlement, aient lieu immédiatement après l'adoption de cet ordre; les députés puissent participer à cette rubrique en personne ou par vidéoconférence; qu'un député du Parti vert soit autorisé à présenter de brefs commentaires sur la déclaration; à la suite des déclarations de ministres, la Chambre se forme en comité plénier, conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai 2020.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que le député propose la motion veuillent bien dire non.

La Chambre a entendu la motion. Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Comme il n'y a aucune dissidence, je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

[Français]

Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la Chambre procédera maintenant aux déclarations des ministres.

* * *

LE LIBAN

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international, Lib.): Monsieur le Président, il y a une semaine, une explosion dévastatrice a secoué le port et le quartier central de Beyrouth, tuant au moins 158 personnes, en blessant 6 000 autres et laissant plus de 300 000 personnes sans abri. Selon les estimations, 90 000 maisons et bâtiments, y compris des hôpitaux et autres établissements de santé, ont été endommagés ou détruits.

Le Liban gérait déjà de multiples crises avant cet incident. Le pays traversait notamment une crise économique et financière sans précédent, qui avait déjà laissé près de la moitié de la population dans la pauvreté, le tout en pleine gestion de la pandémie de la COVID-19. Les Canadiens de partout au pays sont profondément attristés par le bilan dévastateur de ce terrible événement et de la situation à laquelle fait face le Liban.

[Traduction]

Je sais que de nombreux Libano-Canadiens sont profondément touchés par cette tragédie. Je crois bien parler au nom de tous les parlementaires en présentant mes sincères condoléances à toutes les personnes qui ont perdu des êtres chers.

La communauté libano-canadienne est vivante et dynamique partout au pays. C'est également une communauté qui, malgré le fait qu'elle a le cœur lourd et pleure une perte énorme, a su se retrousser les manches et mobiliser des appuis, déployant des efforts exceptionnels.

Le gouvernement du Canada a également été sensible à cette catastrophe. En effet, dans les 24 heures qui ont suivi les explosions, le Canada a annoncé une première contribution immédiate de 5 millions de dollars en aide humanitaire, dont 1,5 million de dollars destinés à la Croix-Rouge libanaise. Samedi, le gouvernement a lancé le Fonds de secours pour le Liban afin de recueillir des dons directement auprès des Canadiens. Pour chaque dollar donné par des particuliers entre le 4 et le 24 août, le gouvernement s'engage à fournir l'équivalent, multipliant ainsi par deux l'impact de chaque don. En reconnaissance de l'incroyable générosité des Canadiens à ce jour, nous avons augmenté la contribution de 2 à 5 millions de dollars.

Ces fonds seront administrés par la Coalition humanitaire, un regroupement d'organismes canadiens expérimentés et déjà présents sur le terrain au Liban, où ils fournissent une aide essentielle. Je peux assurer aux Canadiens que toute l'aide apportée par notre pays est offerte par l'intermédiaire d'ONG et de partenaires multilatéraux de confiance.

Lundi, le premier ministre a annoncé que le Canada bonifiera son aide de 25 millions de dollars pour appuyer nos partenaires de confiance dans leurs efforts pour combler les besoins immédiats et soutenir la phase initiale du redressement dans la foulée de la crise. Le total de notre aide s'élève à 30 millions de dollars, et ce montant s'ajoute à l'aide humanitaire et à l'aide au développement que nous nous étions déjà engagés à procurer au peuple libanais.

Je remercie tous les Canadiens qui sont de tout cœur avec le peuple libanais et qui ont contribué généreusement aux secours humanitaires. J'encourage tous les Canadiens à verser une contribution au Fonds de secours pour le Liban afin de sauver des vies et de répondre aux besoins urgents de la population touchée.

Le Canada jouit d'une longue relation de partenariat avec le peuple libanais. La communauté canado-libanaise est forte et le Canada sera présent à chaque étape, de la réponse immédiate au redressement à long terme. Le Canada est solidaire du Liban.

• (1215)

[Français]

Le Canada se tient debout avec le peuple libanais.

[Traduction]

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, le monde a été secoué par la terrible nouvelle d'une puissante explosion dans le port de Beyrouth, au Liban.

Le matin du 4 août, les Beyrouthins vaquaient à leurs occupations habituelles sans avoir la moindre idée de ce qui allait se produire, lorsqu'ont retenti brutalement les effroyables explosions qui ont dévasté la ville, faisant au moins 171 morts et plus de 6 000 blessés. Des gens ont perdu leurs foyers, leurs entreprises et leurs moyens de subsistance. Des quartiers entiers ont été réduits en poussière. Les autorités libanaises poursuivent leur enquête sur l'origine des explosions, et nous attendons avec impatience leurs conclusions.

Bien sûr, de nombreux Canadiens d'origine libanaise ont de la famille, des amis et des proches à Beyrouth et dans tout le Liban. Le Canada est fier de se tenir aux côtés de la communauté libanaise en cette période difficile, alors qu'elle fait face à la tragédie et rend hommage aux victimes. Nous avons entendu des histoires réconfortantes de Canadiens d'origine libanaise unissant leurs forces pour organiser des envois d'aide et offrir tout le soutien possible. Cela en dit beaucoup sur l'esprit qui anime la communauté.

Nous présentons nos condoléances à la famille et aux collègues de Nazar Najarian, un homme d'affaires de Montréal qui a été tragiquement tué. Nous sommes de tout cœur avec les blessés, parmi lesquels se trouve notamment un membre des Forces armées canadiennes. Nous prions pour leur prompt rétablissement.

Comme nous le savons, une grande partie de la ville est dévastée et a grand besoin d'aide. Je suis persuadé que les Canadiens répondront à l'appel. Nous soutiendrons le peuple libanais dans ses efforts pour dégager les débris et trouver les personnes touchées par cette tragédie. Tout au long de son histoire, le peuple libanais a subi de grandes épreuves mais, grâce à sa force et à sa résilience incroyables, il les a toujours surmontées. Je sais qu'il en sera de même cette fois-ci. Dans les jours, les semaines et les mois à venir, la force des Libanais les aidera à surmonter cette nouvelle épreuve.

Au nom de ma famille et de l'ensemble du caucus conservateur, je présente mes plus sincères condoléances à toutes les personnes touchées par la tragédie survenue au Liban. Nous continuerons à suivre de près la situation et nous sommes disposés à apporter toute l'aide possible à ceux qui tentent de se remettre de cette tragédie.

• (1220)

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, une semaine s'est écoulée depuis l'explosion d'environ 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium entreposées pour Dieu sait quelle raison dans le port de Beyrouth pendant plusieurs années, une catastrophe qui a coûté la vie à quelque 170 personnes et a fait plus de 6 000 blessés. On parle de l'une des plus importantes déflagrations jamais connues. C'était la catastrophe de trop pour une nation qui traverse une crise économique, financière et sociale profonde depuis plusieurs années, sans compter la crise sanitaire actuelle qui, sans surprise, a plongé tous les États et leur population dans l'incertitude.

Le Bloc québécois tient à exprimer ses condoléances aux familles des malheureuses victimes de cette explosion, ses meilleurs vœux de rétablissement aux blessés et toute sa solidarité à l'ensemble du peuple libanais, dont le courage et la résilience avec lesquels il a traversé cette nouvelle épreuve, mais aussi les nombreux défis qu'il a rencontrés à travers son histoire forcent l'admiration.

Je salue la décision du gouvernement qui, à la suite de la demande du Bloc québécois, s'est engagé à égaliser les dons des Canadiens et des Québécois et a lancé, à cet effet, le Fonds de secours

Recours au Règlement

pour le Liban. Le Québec a été profondément bouleversé par ce drame qui n'est pas sans rappeler, en pire, la terrible tragédie de Lac-Mégantic, dont le chef du Bloc québécois et moi-même avons été des témoins directs, puisque nous étions alors respectivement ministres de l'Environnement et de la Sécurité publique du Québec. Compte tenu de l'importance de la communauté libanaise au Québec, il nous apparaissait tout naturel de demander au gouvernement canadien de faire minimalement preuve de la même générosité que celle dont feraient preuve les Québécois et les Canadiens.

Au départ, nous avons identifié la Croix-Rouge canadienne, dont l'expertise et l'efficacité dans ce genre de situation sont mondialement connues et reconnues. Le gouvernement a plutôt choisi de faire transiter une partie de son aide via une coalition humanitaire d'organismes ayant des antennes sur le terrain. Qu'à cela ne tienne, puisque l'important est de faire en sorte que l'aide parvienne aux gens qui, sur place, en ont besoin.

Cela dit, pourquoi avoir plafonné à 2 millions de dollars le montant qui pourrait être versé par cet intermédiaire et pourquoi avoir limité la période au cours de laquelle il serait possible de faire des dons entre le 4 et le 24 août? Pourquoi avoir tardé plus de 24 heures à annoncer une aide plutôt modeste au départ? Pourquoi avoir limité l'accès à seulement 12 agences d'aide internationale canadiennes et ne pas avoir inclus les ONG locales qui, face à l'inertie des pouvoirs publics, sont aussi déjà sur place et mobilisées au moment où nous nous parlons pour apporter l'aide médicale et la nourriture dont la population a besoin? Pourquoi ne pas avoir inclus la Croix-Rouge canadienne à cette liste?

La solidarité dont nous faisons toutes et tous preuve depuis la dernière semaine est remarquable, toutes couleurs politiques confondues. Cependant, la solidarité ne suffira pas sans la mise en place d'une aide suffisante et responsable, qui doit aider directement les Libanaises et les Libanais qui sauront assurément, comme ils ont toujours su le faire, se relever de cette nouvelle épreuve, soutenus en cela par l'amitié et l'appui indéfectibles du Québec, du Canada et de toutes les nations de bonne volonté.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, comme beaucoup de gens, nous avons été bouleversés par les images que nous avons vues de Beyrouth et du Liban il y a quelques jours. Au nom des néo-démocrates et de la population canadienne, nous exprimons notre sympathie au peuple libanais et aux personnes touchées, dans le monde entier et ici même au pays, par cette terrible explosion.

Comme on l'a déjà dit, il ne suffit pas d'exprimer de la sympathie. Nous devons envoyer de l'aide et des secours, et nous devons nous engager concrètement à soutenir les efforts de reconstruction. Le montant initialement proposé par le gouvernement était insuffisant. Puisque le gouvernement affirme que le Canada est de retour, l'occasion s'offre à lui de le démontrer en participant à la reconstruction et en fournissant l'aide dont le peuple libanais a besoin en ce moment.

La communauté libanaise est un élément dynamique du Canada. Elle a contribué à l'édification de ce pays. En ce moment, nous devons être ses alliés et faire vraiment notre part.

Recours au Règlement

[Français]

Comme beaucoup de gens de partout au monde et au Canada, nous avons été dévastés par la tragédie survenue à Beyrouth, au Liban, il y a quelques jours.

Nous envoyons nos pensées au peuple libanais et aux personnes touchées par cette terrible explosion. Cependant, envoyer nos pensées ne suffit pas. Nous devons porter secours aux victimes et participer aux efforts de reconstruction.

• (1225)

[Traduction]

Des gens des quatre coins du Canada et du monde entier tendent la main aux Libanais, qui connaissaient déjà des difficultés à cause de l'instabilité politique, de la menace d'un effondrement économique et des répercussions de la pandémie de COVID-19. Les Libanais auront dorénavant besoin d'un fort appui international, et le Canada doit être de la partie. Tout en offrant immédiatement une aide alimentaire et médicale et en répondant à d'autres besoins, le gouvernement fédéral doit prendre des mesures concrètes pour contribuer aux efforts humanitaires à long terme de la communauté internationale. Nous devons établir un véritable partenariat et offrir une aide proportionnelle à celle offerte par le reste de la communauté internationale.

Je suis heureux de constater que le gouvernement du Canada a entendu notre appel à accroître l'aide humanitaire, mais il doit s'engager sur-le-champ à adopter un plan à long terme rigoureux pour aider le Liban et contribuer à la reconstruction de Beyrouth et du pays. Le plan doit comprendre un soutien pour la réforme démocratique, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ensemble, en cette période difficile, nous pouvons aider les gens qui ont le plus besoin de notre aide. Ils comptent sur nous et sur les Canadiens.

Au nom de tous les néo-démocrates, j'offre mes plus sincères condoléances. Nous tenons à indiquer aux Libanais et à tous les Canadiens d'origine libanaise que nous leur viendrons en aide et que nous nous battons pour eux, car ils ne méritent rien de moins.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, je remercie la ministre et mes collègues pour leurs mots très importants aujourd'hui. Il est essentiel de faire preuve de solidarité et de compassion en ces heures sombres.

Fredericton compte une communauté libanaise dynamique et bien enracinée. J'ai appris, au cours des derniers jours, que la communauté libanaise était solidement enracinée un peu partout au Canada.

J'aimerais souligner l'apport du formidable consul honoraire du Liban dans les provinces atlantiques, le consul Fares, qui attache une grande importance aux liens avec son pays natal et aux Canadiens d'origine libanaise. Je suis de tout cœur avec le consul Fares pour le travail qu'il devra accomplir dans les prochains mois. Mes pensées accompagnent le Liban en entier, alors qu'il doit affronter l'impensable. C'est en tant que Canadiens et citoyens du monde que nous éprouvons de la compassion pour les Libanais. Nous leur offrons nos plus sincères condoléances. J'espère que les familles des victimes obtiendront justice, que le Liban se remettra rapidement et pacifiquement de cette épreuve et que le Canada lui apportera une aide adéquate.

LA GARDE D'ENFANTS

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre les partis, et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante.

Je propose:

Que la Chambre reconnaisse que la réouverture des entreprises et de l'économie implique de prendre beaucoup plus de mesures pour soutenir les parents, particulièrement les femmes, qui craignent de retourner au travail sans avoir l'assurance que leurs enfants seront en sécurité à la garderie et à l'école, et demande donc au gouvernement: a) d'augmenter les transferts aux provinces et territoires de 2 milliards pour les services de garde abordables; b) de transférer des fonds aux provinces et territoires afin d'appuyer un retour en classe sécuritaire; c) de collaborer avec les provinces et territoires afin de s'assurer que les fonds fédéraux sont consacrés à la santé et la sécurité des enfants à travers le pays, tout en veillant à ce que les transferts vers le Québec soient inconditionnels.

Le Président: Que tous ceux qui s'opposent à ce que la députée propose la motion veuillent bien dire non.

[Français]

La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1230)

[Traduction]

L'EXPLOSION DE BEYROUTH

Le Président: Si je peux prendre un instant avant de poursuivre, je crois comprendre que les représentants de tous les partis se sont entendus pour que nous tenions une minute de silence.

Les habitants de Beyrouth et tous les Canadiens qui ont des parents ou des amis au Liban vivent une tragédie sans nom. Même si les jours qui viennent s'annoncent difficiles, je leur souhaite de tirer un tant soit peu de réconfort des manifestations d'amitié et de soutien qui leur parviendront de partout dans le monde.

[Français]

J'invite les députés à se lever et à observer un moment de silence à la mémoire de ceux qui ont péri et en solidarité avec le peuple libanais.

[La Chambre observe un moment de silence.]

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT

LE COMITÉ PERMANENT DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur le rappel au Règlement effectué le 21 juillet par le député de Barrie—Innisfil au sujet des cinquième et septième rapports du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Le député a cité l'extrait suivant du rapport complémentaire du NPD, qui se trouve à la page 103 de la version française:

[...] le NPD considère que la portée de ce rapport n'a pas été respectée. Le comité avait été chargé de trouver des solutions pour la participation *à distance* des députés dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Certaines recommandations dépassent la portée de ce mandat. Bien que le NPD [ne soit] pas en désaccord avec l'idée d'examiner d'autres options et d'être orienté vers l'avenir, il ne croit pas que ces éléments faisaient partie du mandat confié par la Chambre des communes.

Nous aimerions préciser la pensée du NPD. La Chambre des communes a demandé au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre de trouver des solutions pour que les députés puissent participer à distance à ses travaux. Or, le septième rapport du Comité recommandait aussi des moyens de voter en personne, et même si personne au Comité ne s'est opposé, cette réflexion ne faisait pas partie du mandat du Comité. C'est de cela que nous voulions parler quand nous disions, dans le rapport complémentaire, que certaines choses dépassaient la portée du mandat confié au Comité par la Chambre des communes.

Nous sommes d'avis que tous les députés doivent participer aux travaux de la Chambre, y compris les députés immunodéprimés et ceux dont un proche risque d'être atteint de la COVID-19. En ce qui concerne la participation en personne, on ne tient pas compte des risques associés à la COVID-19 que représentent les déplacements que doivent faire les députés de l'extérieur d'Ottawa. Tous les députés, peu importe où ils vivent, ont le droit de faire entendre leur voix au Parlement et de faire entendre celles des gens qu'ils représentent. C'est pourquoi le NPD appuie l'élaboration d'outils virtuels qui nous permettront de poursuivre notre important travail, c'est-à-dire offrir aux Canadiens l'aide dont ils ont besoin.

Le Président: Je vais prendre la question en délibéré et faire rapport de mes conclusions à la Chambre.

[Français]

Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, la Chambre se forme maintenant en comité plénier pour examiner des questions reliées à la pandémie de la COVID-19 et d'autres sujets.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET D'AUTRES SUJETS

(La Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Anthony Rota, pour étudier des questions liées à la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets.)

Le Président: Le comité commencera ses délibérations par les questions adressées aux ministres en lien avec la pandémie de la COVID-19 et d'autres sujets pendant une période n'excédant pas 95 minutes.

[Français]

La présidence donnera la parole aux députés de tous les partis reconnus et à un député qui n'est pas membre d'un parti reconnu, selon les proportions suivies dans le cadre du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Traduction]

Chaque député disposera d'un temps de parole d'au plus cinq minutes, qu'il pourra utiliser pour poser des questions à un ministre. Les députés peuvent partager leur temps de parole avec un ou plusieurs de leurs collègues en l'indiquant au président.

Ordres émanant du gouvernement

Veillez noter que nous suspendrons cette partie de la séance à mi-chemin pendant une courte période afin de permettre aux employés qui fournissent un soutien aux travaux de la séance de se substituer en toute sécurité.

Nous commencerons par le chef de l'opposition.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre en a assez. Il en a assez de rendre des comptes et de devoir répondre à des questions embarrassantes. Il ne veut pas expliquer pourquoi il a remboursé ses amis d'UNIS avec l'argent des contribuables. Il refuse de nous parler du contrat qu'il a accordé à l'entreprise où travaille le mari de sa principale conseillère, et il veut encore moins nous révéler le montant du chèque qu'il a remis à l'ancien député libéral de Montréal.

Le premier ministre a annulé le Parlement en avril, en mai et en juin, et l'a remplacé par quatre jours de séance cet été. Les libéraux auraient pu choisir les jours qu'ils voulaient. La personne qui auditionne pour le rôle de premier ministre aujourd'hui peut-elle nous expliquer pourquoi le premier ministre a choisi la journée d'aujourd'hui s'il n'avait pas l'intention de se présenter?

• (1235)

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je souligne d'entrée de jeu que le travail d'un gouvernement est crucial, surtout en période de pandémie. Nous savons que, partout au pays, les Canadiens souffrent de la situation et que maintenant, plus que jamais, ils doivent faire front commun.

Le député du Parti conservateur parle de l'absence du premier ministre. En fait, celui-ci témoignait aujourd'hui devant le comité afin que ses membres entendent directement de lui les réponses...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir interrompre la ministre un instant parce que j'ai beaucoup de difficulté à entendre la réponse. Je demanderais aux députés de bien vouloir baisser le ton.

La ministre a la parole.

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, le député a demandé que le premier ministre réponde aux questions, ce qu'il a fait devant un comité. Dès que j'ai eu l'occasion d'aller à une réunion du comité des finances, je l'ai fait. Hier, j'ai témoigné devant le comité de l'éthique pour être certaine qu'aucune de ces questions ne reste sans réponse.

Nous collaborons étroitement avec la fonction publique pour que les comités aient accès à des programmes et à des ressources, particulièrement pendant cette...

Le Président: Le chef de l'opposition a la parole.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, on dirait bien que ma dernière période des questions à titre de chef du Parti conservateur ressemblera à ma première: une journée chaude et ensoleillée où le premier ministre brille par son absence.

[Français]

Le premier ministre se moque des francophones en octroyant un contrat de 900 millions de dollars à un organisme unilingue sans présence au Québec.

Comment le premier ministre a-t-il pu manquer de respect aux francophones en voulant encore aider ses petits amis?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, au contraire, les deux langues officielles de notre pays sont très importantes pour notre gouvernement.

C'est exactement pourquoi nous avons travaillé avec la fonction publique: pour nous assurer que, dans l'entente de contribution, il y a les deux langues officielles; pour nous assurer que les 13 provinces et territoires sont inclus, de même que les communautés rurales, urbaines et autochtones, afin que tous les étudiants puissent faire partie de ce programme. Malgré ce programme...

Le Président: L'honorable chef de l'opposition a la parole.

[Traduction]

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, le gouvernement est toujours incapable de donner des réponses simples et directes à des questions très claires et simples.

Le premier ministre a inventé cette histoire où il aurait exprimé des réserves par rapport à l'avis des fonctionnaires le 8 mai dernier. La ministre peut-elle alors expliquer pourquoi UNIS a appris dès le 5 mai qu'il pouvait commencer à dépenser l'argent des contribuables?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, tous les députés, en particulier ceux qui sont ici présents, se concentrent sur les préoccupations des gens de leur région. Le député n'a donc peut-être pas eu la chance de prendre connaissance des témoignages de ministres et du premier ministre, ainsi que de fonctionnaires, qui ont répondu à ces questions.

Nous avons été disponibles parce qu'il est important de répondre à ces questions. Nous prenons cette situation très au sérieux.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, le premier ministre aime parler de l'espace-temps, mais, dans le monde réel, le 5 mai précède le 8 mai.

En cette période de crise, les Canadiens exigent que le pays soit dirigé d'une main ferme. C'est ce qu'ils méritent. Or, au lieu de procurer la stabilité demandée, le gouvernement est plongé dans le chaos. En effet, des ministres sont assignés à témoigner; le Cabinet du premier ministre cherche à limiter les dégâts plutôt qu'à corriger les lacunes de ses programmes; et, maintenant, des sources haut placées dans l'entourage du premier ministre ont dit au *Globe and Mail* que le premier ministre se servirait d'un désaccord politique inventé de toutes pièces comme excuse pour se débarrasser de son ministre des Finances, allant même jusqu'à prévoir un quart-arrière de réserve à tout hasard.

Quand le premier ministre abrégera-t-il enfin le supplice du ministre des Finances?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons fait depuis le début de la pandémie, nous continuerons de mettre l'accent sur les Canadiens et le travail qui doit être accompli. Au cours des derniers mois, nous avons donné aux Canadiens le soutien nécessaire pour traverser cette période difficile en instaurant la Prestation canadienne d'urgence, qui a aidé des millions de personnes au pays, ainsi qu'en mettant en place la subvention salariale, puis en la prolongeant.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que le premier ministre dit aux Canadiens que ce qui est rapporté dans un article du *Globe and Mail* est faux.

Parlant d'un autre scandale, le 31 mars 2019, l'avocat du premier ministre m'a envoyé une lettre me menaçant de poursuites pour

avoir accusé publiquement le premier ministre de corruption. Le 10 avril 2019, j'ai dit et répété à l'extérieur de la Chambre toutes les déclarations que j'avais faites sur les faits sordides entourant le scandale SNC-Lavalin. Le premier ministre n'a pas aimé que je dise aux Canadiens qu'il avait fait de l'ingérence politique dans une procédure pénale. J'étais ravi que le premier ministre souhaite me poursuivre, car ce processus l'aurait forcé à témoigner sous serment et à divulguer des informations relatives à l'affaire.

Je n'ai absolument rien de prévu après la semaine prochaine. Le premier ministre peut-il me dire à quel moment je le verrai au tribunal?

• (1240)

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le Président, je suis heureux de parler au nom du premier ministre et de dire qu'il considère toujours que son rôle, que notre rôle en tant que gouvernement, est d'aider la population canadienne.

La situation d'urgence n'est pas terminée. Ce qui est prioritaire pour nous, c'est le travail que nous accomplissons, non seulement en prolongeant la subvention salariale, mais aussi en réfléchissant au mode de rétablissement du régime d'assurance-emploi. En effet, nous savons que c'est ce qui intéresse les Canadiens, car ces derniers s'inquiètent de leur capacité à pouvoir soutenir financièrement leur famille.

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, je suis heureux de porter à l'attention de la Chambre et du gouvernement que je suis tout à fait d'accord d'accord avec le chef de l'opposition sur plusieurs choses qu'il a dites. Quand les conservateurs et les bloquistes sont d'accord, les gens de l'autre côté devraient commencer à réfléchir sérieusement. Bien sûr, il reste des gens derrière.

Cependant, hier encore, j'étais en vacances et j'avais choisi la date de mon retour pour être ici aujourd'hui, parce qu'une séance de la Chambre était prévue. J'ai eu l'occasion, aux Îles-de-la-Madeleine, de piloter un homardier. Le second capitaine m'a dit que je gardais très bien le cap et il m'a dit de continuer ainsi en tant que chef. C'est ce que nous allons faire.

Certaines questions se posent. Comme le disait le chef de l'opposition, quand on contrôle les dates, on doit pouvoir organiser une journée sur une période de cinq semaines. On doit pouvoir organiser quatre séances dans tout l'été, quand on contrôle les dates. Pourtant, le gouvernement avait dit qu'il voulait se prêter à un exercice de reddition de comptes, qu'il voulait sincère et ouvert.

Il y a le scandale de *WE Charity*. Encore une fois, je suis d'accord avec le chef de l'opposition, qui disait que le mot « UNIS » avait été ajouté à la fin pour cacher le fait qu'il n'y avait pas de francophones dans la patente. Il y a le nouveau scandale des 84 millions de dollars qui semble mettre en cause la chef de cabinet du premier ministre, et, bien sûr, il y a la subvention salariale. Je comprends bien que l'un des deux principaux candidats à la chefferie du Parti conservateur a dit que la somme serait remise par les conservateurs. Or les libéraux se dirigent vers 2 millions de dollars de subvention salariale pour financer la prochaine campagne électorale qui, en effet, pourrait arriver vite. On se serait attendu à certaines présences. Je sais que je n'ai pas le droit de souligner des absences. Il y a des « non-présences » qui me préoccupent.

Je dirai simplement ceci: des gens m'ont demandé ce matin si nous allons vraiment faire tomber le gouvernement. J'ai répondu en demandant si ce gouvernement était encore digne de confiance. Les libéraux viennent de nous donner la réponse à cette question.

Le Président: Avant de donner la parole au ministre, j'aimerais rappeler aux députés qu'on ne peut pas faire indirectement ce qu'on ne peut pas faire directement.

L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Dominic LeBlanc (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue le chef du Bloc québécois de sa question.

Il a souligné, je pense, un fait important, à savoir que notre gouvernement, le premier ministre et les membres de notre Conseil des ministres ont toujours été disponibles pour répondre aux questions, que ce soit à la Chambre des communes, en comité plénier, comme c'est le cas aujourd'hui, ou devant les Comités de la Chambre des communes. En même temps, comme le ministre des Finances et la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse l'ont souligné, notre gouvernement est foncièrement tourné vers les questions économiques qui préoccupent les Canadiens et vers les questions de santé publique.

Nous serons très heureux de travailler avec nos collègues de l'opposition, comme nous l'avons fait depuis le début de la pandémie, afin d'adapter des programmes pour appuyer les Canadiens, les entreprises canadiennes et, surtout, nos partenaires des provinces afin de faire face à la situation sanitaire qui est toujours inquiétante.

Nous sommes tout à fait au travail. Les ministres sont au travail, nos collègues députés sont dans leurs circonscriptions partout au pays afin d'appuyer leurs concitoyens et de développer des politiques qui répondront aux besoins des Canadiens. C'est exactement ce que nous allons continuer de faire.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement est impliqué dans deux scandales: le premier concerne l'organisme UNIS, et le deuxième, une société de prêts hypothécaires dont l'un des dirigeants est l'époux de la chef de cabinet du premier ministre. Dans les deux cas, les libéraux servent leurs propres intérêts plutôt que ceux de la population. Pendant que les gens s'inquiètent de ce qui leur arrivera lorsque la PCU prendra fin, en août, le gouvernement libéral semble trop occupé à servir ses propres intérêts.

Quand les Canadiens sauront-ils à quoi les bénéficiaires de la PCU peuvent s'attendre lorsque cette prestation prendra fin, à la fin d'août?

• (1245)

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à l'ensemble des députés et des Canadiens que nous avons un plan très rigoureux pour inclure tout le monde et nous assurer que personne ne sera laissé pour compte.

Le premier ministre a présenté un cadre complet qui indique ce qui sera offert pour assurer la transition vers le programme d'assurance-emploi. Nous créons une prestation parallèle pour les personnes qui ne sont toujours pas prises en charge par le programme d'assurance-emploi, ainsi qu'une prestation pour les proches aidants et une prestation de maladie. Lundi dernier, nous avons annoncé

Ordres émanant du gouvernement

que nous allons fixer un taux de chômage uniforme pour l'ensemble du pays comme première étape qui sera suivie d'autres mesures. Nous avons...

Le Président: Le député de Burnaby-Sud a la parole.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le problème, c'est que le gouvernement libéral est si occupé à servir ses propres intérêts qu'il n'a pas le temps de penser aux Canadiens.

À l'heure actuelle, les gens ne savent pas en quoi consiste le plan du gouvernement et ils sont inquiets. Seulement 40 % de la population canadienne environ est admissible aux prestations d'assurance-emploi. Quand le gouvernement expliquera-t-il les choses clairement? Quand veillera-t-il à ce que les Canadiens sachent que tous les travailleurs obtiendront du soutien et que personne ne sera laissé pour compte? Quand saurons-nous les détails?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, je peux garantir à tous les députés, comme nous le garantissons depuis des mois aux Canadiens, que personne ne sera laissé pour compte.

Il va sans dire que nous avons un plan d'action pour appuyer les travailleurs canadiens. Nous voulons encourager les gens à continuer de travailler lorsque c'est possible et lorsque cela s'avère raisonnable. Nous savons que ce n'est pas le cas pour des gens dans de nombreux secteurs, et nous avons aussi un plan pour eux. Je dirais que, au cours des prochains jours, certainement au cours de la prochaine semaine, nous...

Le Président: Le député de Burnaby-Sud a la parole.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, la motion nécessitant le consentement unanime adoptée aujourd'hui montre que la Chambre souhaite que le gouvernement aide les parents à retourner au travail en prenant les mesures voulues pour assurer la prestation de services de garde d'enfants de qualité et abordables et en veillant à ce que les écoles aient accès au financement dont elles ont besoin. Quand ces mesures seront-elles prises?

Quand le premier ministre fera-t-il en sorte que les enfants puissent retourner à l'école en toute sécurité et que les parents puissent compter sur des garderies fiables et abordables? Quand le gouvernement honorera-t-il ces engagements en aidant les provinces à offrir les services de garde et l'enseignement qui permettront d'assurer la sécurité des enfants?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, le député pose une question vraiment importante.

En ce qui a trait à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, outre nos engagements à long terme, nous versons, rien que cette année, 400 millions de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre d'accords bilatéraux. De plus, je signale au député que, dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, nous transférons aux fins de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants la somme supplémentaire de 625 millions de dollars afin d'aider ce secteur durement touché par la pandémie.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, nous connaissons les sommes requises, et ce que propose actuellement le gouvernement est tout à fait inadéquat. Ce n'est tout simplement pas suffisant pour offrir aux provinces le soutien dont elles ont besoin pour financer les services de garde et l'éducation.

Quand le gouvernement libéral actuel s'engagera-t-il à offrir un financement approprié et suffisant pour que les parents aient l'assurance que leurs enfants seront en sécurité à l'école?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, j'ai beaucoup de mal à croire que le chef des néo-démocrates considère que 625 millions de dollars plus 400 millions de dollars au cours des huit prochains mois seulement ne soient pas suffisants. Il se trompe complètement.

Nous jouons un rôle structurant à l'échelle fédérale et nous fournissons des ressources pour favoriser une relance sécuritaire du secteur de l'éducation préscolaire et de la garde d'enfants. Nous soutenons les parents depuis longtemps et nous continuerons de le faire pendant que ce secteur se remet des répercussions de la COVID-19.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le Président, le ministre devrait savoir que tous les spécialistes ont été clairs: s'il est question de services de garde pour tous ceux qui en ont besoin et s'il est question de soutien à l'éducation dans toutes les provinces et tous les territoires, ce n'est simplement pas assez d'argent. C'est insuffisant et cela nous prouve que le gouvernement ne souhaite pas agir concrètement.

Le gouvernement libéral peut-il s'engager à prévoir le financement requis pour assurer aux parents qu'ils auront accès à des services de garde et pour soutenir le milieu de l'éducation afin que les enfants soient en sécurité et que leurs parents puissent retourner au travail?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, le gouvernement a créé plus de 40 000 places abordables en garderie et il travaille à créer un quart de millions de places abordables de plus. Un secrétariat fédéral investira plus de 1,2 milliard de dollars au cours des huit prochains mois.

Pourquoi mettre en cause la sincérité et la volonté d'un gouvernement qui, non seulement fait preuve de leadership, mais en plus prévoit les ressources dont ce secteur a besoin pour appuyer ce leadership? Cela me dépasse d'entendre les propos du chef du NPD.

• (1250)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, selon le *National Post* d'hier, le Cabinet du premier ministre a refusé de répondre à certaines questions. J'aimerais donner au gouvernement l'occasion d'apporter des précisions.

Est-ce que le premier ministre ou quiconque dans son cabinet a rencontré Rob Silver, le mari de Katie Telford, la chef de cabinet du premier ministre, ou a parlé à M. Silver à propos du programme pour le loyer commercial, oui ou non?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la Société canadienne d'hypothèques et de logement est un organisme gouvernemental indépendant. Elle est chargée de la prestation de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, un programme qui apporte une aide considérable aux petites entreprises et aux travailleurs du pays.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, la question demande une réponse très simple: oui ou non.

Est-ce que le premier ministre ou quiconque au sein de son cabinet a tenu une rencontre avec Rob Silver, que ce soit en personne, par téléphone, par conférence Zoom ou par textos, à propos du programme pour le loyer commercial, oui ou non?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, je suis ravi de parler des détails de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. Il s'agit d'un programme qui a aidé plus de 72 000 petites entreprises et de 670 000 employés partout au pays.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, je considère que la réponse est « oui ».

Quand est-ce que le premier ministre ou toute autre personne de son bureau s'est entretenu avec M. Silver? Quel est le nom de la personne qui a discuté avec M. Silver et à quelle date?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, le programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial atteint exactement l'objectif pour lequel il a été mis sur pied, c'est-à-dire fournir de l'aide aux petites...

Le Président: La leader à la Chambre de l'opposition officielle a la parole.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, est-ce que le ministre des Finances ou toute autre personne de son bureau s'est entretenu avec M. Silver au sujet du loyer commercial?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, je tiens à répondre à la question soulevée par la députée. Le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique a été consulté. Un filtre a été mis en place, et toutes les consignes ont été respectées à cet égard.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, le ministre devrait donc être capable de répondre à la question; je conclus que sa réponse veut dire « oui ».

Qui, au cabinet du ministre des Finances, a rencontré M. Silver et quand cette rencontre a-t-elle eu lieu?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, je le répète: le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique a été consulté. Un filtre a été mis en place, et toutes les consignes ont été respectées à cet égard.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le Président, voilà des propos évasifs et non des réponses.

On se souviendra du premier ministre comme ayant enregistré, six mois après le début de la présente pandémie et six ans après l'arrivée au pouvoir du gouvernement, un déficit de 343 milliards de dollars et comme ayant affiché le pire bilan en matière de conduite éthique à cette fonction de toute l'histoire de ce pays.

Le premier ministre a tripoté une femme de façon inappropriée. Il s'est peint le visage en noir. Lui, ses amis et sa famille ont pris de somptueuses vacances prépayées sur l'île d'un milliardaire. Par surcroît, il est intervenu dans la poursuite pénale visant SNC-Lavalin, puis il a remercié la procureure générale de ses services parce qu'elle ne souscrivait pas à ce copinage.

Il a essayé de donner près de 1 milliard de dollars à ses amis de l'organisme UNIS, qui, nous le savons maintenant, non seulement ont milité pour son élection, mais ont également rencontré des dizaines de milliers de jeunes pour essayer de les inciter à voter pour les libéraux. Nous avons également découvert qu'UNIS a versé des centaines de milliers de dollars à la famille et aux amis du premier ministre, en particulier à sa famille, et nous venons maintenant de découvrir que le mari de la chef de cabinet du premier ministre a obtenu un joli contrat de 83 millions de dollars de la part du premier ministre.

Avec les libéraux, ce qui importe vraiment, ce n'est pas ce qu'on sait, mais qui on connaît. Pour tout dire, en comparaison avec cette nouvelle affaire, le scandale des commandites des libéraux a l'air d'un jeu d'enfant.

Ordres émanant du gouvernement

Le premier ministre peut-il nous dire... oh, je suis désolée, il n'est pas ici. Quelqu'un en face peut-il nous dire pourquoi le premier ministre pense que les règles ne s'appliquent pas à lui?

Le Président: Je ne crois pas que je devrais rappeler aux députés qu'on ne peut pas signaler la présence ou l'absence d'un collègue à la Chambre, ou même à un comité. Je rappelle à tous que cela ne se fait pas.

La ministre a la parole.

• (1255)

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, cela faisait un certain temps que je n'avais pas eu l'occasion de répondre à la leader de l'opposition officielle à la Chambre. Je lui rappelle qu'il y a des mandataires du Parlement et que nous prenons le travail qu'ils font très au sérieux. Ils sont indépendants de la Chambre et nous leur avons toujours assuré que nous allions collaborer avec leur bureau respectif et nous conformer à leurs décisions.

J'ai ici des chiffres qui datent un peu, mais je crois que comme nous sommes au cœur d'une pandémie, il est important de les rappeler aux Canadiens. En date du 28 juin, la Prestation canadienne d'urgence avait permis d'aider 8,16 millions de Canadiens. La Subvention salariale d'urgence du Canada, elle, a permis de venir en aide à plus de trois millions d'employés. Environ 3,7 millions de familles ont bénéficié d'un appoint de 300 \$ à l'Allocation canadienne pour enfants, cette allocation libre d'impôts contre laquelle les conservateurs ont voté. Par ailleurs, 12 millions de particuliers et de familles ont reçu un paiement spécial ponctuel intégré au crédit pour la TPS. Plus de 1,4 milliard de dollars ont été versés à plus de 600 000 étudiants par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants. De plus, 6,7 millions d'ainés ont reçu un paiement unique et non imposable de 300 \$, et 2,2 millions d'entre eux ont également reçu 200 \$ supplémentaires.

La liste est longue parce qu'en ce moment, nous nous concentrons sur les Canadiens et nous tenons à ce qu'ils obtiennent l'argent et le soutien dont ils ont besoin. Les conservateurs continuent de faire de la politique partisane tandis que nous, nous restons concentrés sur les Canadiens.

[Français]

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, est-ce que le premier ministre, un ministre du gouvernement libéral ou un de leurs proches employés était au courant que la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une société d'État qui a le mandat de gérer le programme d'aide pour le loyer commercial, a finalement décidé de sous-traiter le dossier à MCAP, un prêteur hypothécaire, oui ou non? Quelqu'un dans ce gouvernement était-il au courant de cela?

[Traduction]

L'hon. Ahmed Hussien (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je sais que les conservateurs de Harper ont de la difficulté à comprendre le fonctionnement des organismes gouvernementaux indépendants, mais il a été convenu que la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL, était la mieux placée pour collaborer avec le gouvernement fédéral pour la mise en œuvre de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial. C'est la SCHL qui a pris de façon indépendante la décision de nommer MCAP à titre d'administrateur de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, j'ai en main le communiqué du bureau du premier ministre, qui date du 24 avril. C'est écrit tel quel: « la Société canadienne d'hypothèques et de logement [la SCHL] administrera et exécutera le programme [de l'aide au loyer] ».

Comment expliquer que la SCHL, qui a reçu du gouvernement le mandat de gérer un programme de plusieurs milliards de dollars, ait décidé de le sous-traiter pour un montant de 84 millions de dollars à l'entreprise MCAP dont, par magie, le vice-président est le mari de la chef de cabinet, la personne la plus puissante au bureau du premier ministre?

Est-ce qu'il y a quelqu'un dans ce gouvernement libéral qui savait que ce dossier allait être sous-traité à cette organisation proche de la chef de cabinet du premier ministre?

[Traduction]

L'hon. Ahmed Hussien: Monsieur le Président, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial a permis d'appuyer plus de 670 000 travailleurs et plus de 72 000 petites entreprises, ce qui se traduit par une aide de plus de 712 millions de dollars pour les petites entreprises. Voilà le résultat de ce programme, une réussite attribuable au gouvernement actuel.

[Français]

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, j'ai une question simple. La ministre des Langues officielles était-elle au courant que le mouvement UNIS a donné un contrat à la firme National pour que celle-ci déploie le programme de bourses d'études dans tout le secteur francophone au Québec et partout au pays, oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, comme nous l'avons dit, il y avait un accord de contribution que la fonction publique a négocié avec l'organisation pour travailler avec les autres. Notre but était de veiller à ce que les OBNL et les étudiants aient des occasions. C'est exactement ce pour quoi on a un programme...

Le Président: Le député de Richmond—Arthabaska a la parole.

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, dans ce cabinet, il y a 11 ministres québécois, en plus d'autres francophones: la ministre des Langues officielles, le président du Conseil du Trésor, le leader du gouvernement à la Chambre des communes et lieutenant politique pour le Québec, le ministre des Transports, le ministre des Affaires étrangères, le ministre du Patrimoine canadien, le ministre des Services aux Autochtones, le ministre de la Justice, la ministre de l'Agriculture, la ministre du Revenu, sans compter le premier ministre, qui est un Québécois.

Comment se fait-il qu'aucune de ces personnes ne se soit levée pour dire qu'il était inacceptable qu'on donne un contrat sans appel d'offres à une organisation qui ne peut s'exprimer qu'en anglais? C'est inadmissible pour l'ensemble des Québécois et des francophones partout au pays. Est-ce qu'un seul de ces ministres s'est levé pour dire que donner un contrat à des amis du premier ministre n'avait aucun bon sens?

• (1300)

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, nous savions que les conservateurs n'avaient jamais apprécié la science ou les preuves. On peut voir que c'est toujours le cas.

Ordres émanant du gouvernement

La fonction publique nous a assuré que l'organisation qu'elle a recommandée et que nous avons acceptée était capable d'assurer que toutes les provinces et les territoires seraient inclus et que le programme serait offert dans les deux langues officielles. La Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant visait à soutenir le plus grand nombre d'étudiants et à aider le plus d'organisations sans but lucratif en cette période difficile. On nous avait assuré que l'organisation pourrait le faire dans les deux langues officielles.

M. Alain Rayes: Monsieur le Président, on commence à connaître le processus. On donne un contrat à un organisme qui le donne en sous-traitance aux amis du gouvernement. Je pense que tous les liens sont clairs.

Voici une question très simple pour le premier ministre. Est-ce qu'il peut nous dire si le mouvement UNIS a remboursé les 30 millions de dollars? Y a-t-il quelqu'un, dans ce gouvernement, que ce soit le greffier du Conseil du Trésor, un des ministres responsables ou le premier ministre, qui soit capable de nous dire que ces 30 millions de dollars, qui appartiennent à la population canadienne, vont retourner dans les coffres du gouvernement, oui ou non?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, comme l'organisme l'a dit, il va remettre tout l'argent au gouvernement. Comme je l'ai dit lors de mon témoignage en comité hier, la fonction publique travaille avec l'organisme pour s'assurer que c'est le cas.

[Traduction]

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Barrie—Innisfil.

Lorsqu'on a voulu équiper les ambassades canadiennes de scanners de sécurité, KPrime Technologies a levé la main. Or, plutôt que de travailler avec cette entreprise de Calgary pour obtenir ce matériel de sécurité sensible, les libéraux ont opté pour une entreprise embourbée dans un grave scandale international de pots-de-vin à Taïwan qui entretient des liens avec le gouvernement chinois. Mais il y a pire: cette entreprise a exigé un montant plus élevé que ce qu'aurait facturé l'entreprise qui se trouve dans ma circonscription. Pourquoi?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue est au courant, dès que j'ai eu vent de la situation, j'ai immédiatement demandé au ministère de mener un examen afin de m'assurer que la sécurité fait partie des pratiques en matière d'approvisionnement. Je peux assurer aux Canadiens et à tous mes amis de Calgary qu'Affaires mondiales Canada n'a effectué aucun achat auprès de ce fournisseur. Tout ce qu'il y a eu, c'est une entente-cadre.

J'ai demandé à la ministre responsable à SPAC de revoir le processus d'approvisionnement dans ce cas-ci et nous avons lancé un examen.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Monsieur le Président, le ministre nous demande d'avoir foi en son parti, un parti qui n'a pas hésité à remuer ciel et terre pour SNC-Lavalin, une entreprise qui a soudoyé le fils de Mouammar Kadhafi en mettant des prostituées à sa disposition. Il nous demande de croire qu'ils ne savaient rien de la soumission légitime qu'a présentée une entreprise de Calgary pour fournir de l'équipement de sécurité névralgique aux ambassades, et qu'ils ont plutôt choisi une entreprise qui, en fin de compte, fait fi des règles liées aux scandales de corruption internationaux.

Il ne s'agit pas d'un simple oubli. C'est ridicule. Quand cet examen sera-t-il fait? Il aurait dû être fait à l'avance. Je tiens à le voir dès maintenant. Sera-t-il rendu public?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le Président, je suis heureux de répondre à la question de la députée. À titre d'ancienne ministre, elle doit bien savoir que, dès que j'ai appris l'existence de cette entente-cadre, j'ai demandé un examen. L'examen est en cours.

Les gens de Calgary, d'Edmonton et de partout au Canada peuvent avoir l'assurance qu'aucun achat n'a été fait. Rien n'est plus important que la sécurité de notre personnel d'ambassade partout dans le monde. C'est la priorité chaque fois que nous faisons des achats qui peuvent avoir une incidence sur la sécurité des ambassades canadiennes du monde entier.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, je crois que Warren Kinsella l'a bien dit dans le tout dernier billet de son blogue: « Il y a un nom pour ce que nous avons maintenant. Il y a un nom pour un gouvernement comme... [celui du premier ministre] — un gouvernement dirigé par ceux qui recherchent le prestige et cherchent à obtenir des avantages personnels aux dépens du reste d'entre nous. » On appelle cela une kleptocratie.

J'ai cherché ce mot dans le dictionnaire. Il vient initialement du mot grec signifiant « voleur », « je vole » et « pouvoir, règle ». Il désigne un gouvernement dont les dirigeants corrompus, appelés kleptocrates, abusent de leur pouvoir politique pour mettre la main sur les richesses de leur pays, généralement en s'appropriant indûment ou en détournant des fonds publics au détriment du reste de la population.

Dans une kleptocratie, des politiciens corrompus s'enrichissent secrètement, au mépris de la loi, grâce à des pots-de-vin, des dessous-de-table et des faveurs spéciales, ou en se versant ou en versant à leurs copains, directement ou indirectement, des fonds publics.

Nos déficits se montent à 343 milliards de dollars, et notre dette, à 1,2 billion de dollars. Avec de tels montants, il est très facile pour un gouvernement de détourner des fonds publics, ou dans le cas de la dette de notre pays, de s'en approprier ou d'en verser à ses copains.

Il y a une raison pour laquelle ces scandales sont aussi honteux, surtout au cours d'une pandémie. C'est parce que les allégations veulent que le premier ministre, sa famille, ses amis et les amis du gouvernement aient tenté de s'enrichir au cours d'une pandémie qui appauvrit des millions de Canadiens et qui en tue des milliers. Tandis que les gens gouvernés perdent leur maison, leur entreprise, leur emploi et leur avenir, tout se passe bien pour la famille et les amis du premier ministre. C'est ainsi que fonctionne une kleptocratie.

Il y a le scandale de l'organisme UNIS, où la famille du premier ministre s'est enrichie, et le scandale de la SCHL, qui implique Rob Silver, le mari de la chef de cabinet du premier ministre. Nous venons aussi d'apprendre que Frank Baylis, un ancien député libéral, s'est fait octroyer un contrat — dont la valeur n'a pas été divulguée officiellement — pour fournir pour 100 000 \$ de respirateurs, qui n'ont été approuvés par aucune autorité sanitaire. Le scandale des commandites ressemblera à un grain de sable dans le désert quand tout cela sera terminé. Quand tout cela sera terminé, tout ira très bien pour le premier ministre et le ministre des Finances.

J'ai une question à poser au nom de tous les Canadiens avant que d'autres histoires fassent surface, parce qu'il y en aura d'autres. Combien d'autres amis et proches du Parti libéral ou membres de leur famille se sont fait graisser la patte ou ont tiré des avantages financiers personnels en raison de la pandémie aux dépens des Canadiens, qui souffrent tant au cours de cette crise? Les libéraux seront-ils francs pour une fois ou devons-nous attendre que la vérificatrice générale nous le dise?

• (1305)

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur la situation dans laquelle notre pays s'est retrouvé à la mi-mars, ainsi que sur les mesures prises par le gouvernement pour aider les Canadiens au cours des derniers mois.

À la mi-mars, nous nous sommes évidemment retrouvés dans une situation sans précédent. Les Canadiens ont été priés de rester chez eux pour se protéger, ainsi que leur famille et les autres citoyens. Ce fut manifestement la bonne décision sur le plan de la santé publique, mais cette décision a également eu de réelles implications sur le plan économique.

En tant que gouvernement, nous avons pris les rênes à ce moment-là et avons annoncé qu'il fallait réfléchir à la manière dont nous pourrions nous assurer de soutenir les Canadiens en cette période particulièrement difficile. Nous avons d'abord et avant tout pris conscience d'une réalité importante: de nombreux Canadiens allaient être privés d'un chèque de paie. Pour faire face à ce problème, nous avons donc mis en place la Prestation canadienne d'urgence. Nous savons qu'au cours des derniers mois, cette prestation a permis à des millions de Canadiens d'avoir les moyens de payer l'épicerie et le loyer afin de permettre à leur famille de survivre en cette période de défis immenses. Ce fut notre toute première initiative.

Nous avons instauré une subvention salariale parce que nous connaissions qu'il fallait maintenir un lien entre les entreprises et leurs employés. Elles devaient être incitées à garder leurs employés, même si, dans bien des cas, ces employés n'avaient pas à accomplir le type de travail qu'ils font normalement parce qu'on leur avait demandé de rester chez eux. La subvention salariale a aidé des millions de Canadiens à conserver leur emploi et à continuer à gagner de l'argent pour eux-mêmes et leur famille en ces temps difficiles.

Nous ne nous sommes pas arrêtés là. Nous savions que nous devions prêter main-forte à tous les gens qui subissaient un stress énorme. Par exemple, nous savons que, en raison du besoin éventuel de recourir à des services de livraison, les aînés devaient assumer des coûts plus élevés que par le passé. Il pouvait se trouver dans l'obligation de se faire livrer leurs médicaments ou leur nourriture par des moyens qu'ils n'utilisaient pas auparavant. Nous avons donc trouvé un moyen de soutenir les aînés pendant cette période.

Nous savions que les étudiants ne seraient pas nécessairement capables d'obtenir les emplois dont ils avaient besoin au cours de l'été et nous avons donc instauré une prestation qui les aiderait, car nous voulions qu'ils retournent...

Le Président: Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Regina—Lewvan.

Ordres émanant du gouvernement

Je souhaite souligner rapidement le travail du député de Regina—Qu'Appelle en tant que chef de la loyale opposition de Sa Majesté. Le Parlement a grandement bénéficié de ses services en tant que chef.

J'ai une question pour les libéraux qui ont profité de la pandémie pour donner l'argent des contribuables à leurs amis. Nous ne devrions pas être surpris; après tout, c'est exactement ce qu'ils ont fait pendant la crise d'unité nationale dans les années 1990. Ils ont vu une occasion, ce qui a donné lieu au scandale des commandites. Les libéraux ont essayé de donner de l'argent à leurs alliés politiques de l'organisme UNIS. Heureusement, l'opposition les en a empêchés, mais nous apprenons maintenant que l'ancien député libéral Frank Baylis a également reçu sa part du gâteau dans le contexte de la pandémie.

Les libéraux nous diront-ils le montant exact du contrat qu'ils ont accordé à leur ami? Combien Frank Baylis a-t-il reçu dans le cadre du contrat?

• (1310)

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à assurer à tous les députés et les Canadiens que des mesures existent pour veiller à ce que toute l'information soit facilement accessible.

J'aimerais d'abord faire écho aux commentaires du député à propos du chef de l'opposition officielle et le remercier pour ses services. Je n'avais pas réalisé qu'il s'agissait de sa dernière séance à la Chambre dans ce rôle. Je reconnais qu'il travaille rigoureusement et je le respecte à cet égard, et ce, même si je ne suis pas d'accord avec la plupart de ses politiques ni de ses convictions.

Pour parler d'amis, parlons des Canadiens. Quelque 8,16 millions de Canadiens ont reçu la Prestation canadienne d'urgence, et 3,7 millions de familles ont bénéficié du paiement complémentaire ponctuel spécial de l'Allocation canadienne pour enfants, une prestation non imposable que nous avons créée pour aider les familles avec enfants qui en avaient le plus besoin en demandant aux familles dans la tranche du 1 % des mieux nanties de ne pas s'en prévaloir.

Avant que le gouvernement actuel ne soit élu, les conservateurs du gouvernement Harper donnaient 100 \$ pour chaque enfant de façon universelle, peu importe le revenu des familles, pour ensuite l'imposer. Ils donnaient d'une main et, en avril, ils reprenaient de l'autre. Ce n'est pas notre...

Le Président: Le député de Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes a la parole.

M. Michael Barrett: Monsieur le Président, combien...

Le Président: La ministre a la parole.

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, cette information est publique. Le montant est de 237 millions de dollars pour...

Le Président: Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, mon père aimait utiliser certaines expressions comme « chassez le naturel, il revient au galop » ou « l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt ».

Maintenant que je suis père à mon tour, j'aimerais contribuer à cette liste d'expressions favorites en ajoutant la suivante: « Un libéral va agir en libéral. »

Ordres émanant du gouvernement

Mon fils et ma fille pourraient me demander ce que je veux dire exactement. Voici donc une brève définition: un libéral sera toujours convaincu qu'il y a suffisamment d'argent des contribuables pour enrichir ses proches et ses amis.

Ma question s'adresse au premier ministre. Quand sa famille et ses amis de l'élite laurientienne auront-ils reçu suffisamment d'argent des contribuables?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, je vais d'abord reprendre l'expression « chassez le naturel, il revient au galop » que le député a utilisée au début de son intervention. Je me suis présentée aux élections parce que les conservateurs dressaient les Canadiens les uns contre les autres. Ils aidaient leurs amis. En fait, ils aidaient les mieux nantis. Ils font de la projection et prétendent que ce n'est pas le cas.

Qu'avons-nous fait à notre arrivée au pouvoir? Nous avons réduit l'impôt des Canadiens de la classe moyenne en mettant en place une nouvelle fourchette d'imposition et en augmentant l'impôt du 1 % le plus riche.

Qu'ont fait les conservateurs? Comme ils ne peuvent pas changer leur nature, ils ont voté contre cette mesure.

Lorsque nous avons proposé l'Allocation canadienne pour enfants, qui est libre d'impôt, les conservateurs s'y sont opposés parce qu'ils ne considèrent pas qu'il faut donner un coup de main aux gens...

Le Président: Le député de Regina—Lewvan a la parole.

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, cette réponse est ridicule. Le pays n'a jamais été aussi désemparé et c'est à cause des politiques du Parti libéral, qui divisent les Canadiens.

Lorsque mes enfants demanderont: « Papa, qu'est-ce qu'un libéral? », je répondrai sans hésiter. C'est quelqu'un qui ne peut s'empêcher de profiter d'une crise pour enrichir ses proches et ses amis. La crise de l'unité nationale nous a donné le scandale des commandites et la pandémie mondiale a enrichi encore plus les amis et les parents des libéraux. Parce que j'aime m'appuyer sur des faits, je vais inviter mes enfants à considérer les dernières semaines: UNIS, un organisme ami des libéraux, a obtenu un contrat de 900 millions de dollars; un ancien député du Québec a obtenu un contrat pour des ventilateurs qu'aucun gouvernement n'a approuvé jusqu'à présent; et, pour compléter le tiercé, un contrat de 84 millions de dollars a été accordé à une entreprise dont un des vice-présidents se trouve à être le mari de la chef de Cabinet du premier ministre.

Un libéral va agir en libéral.

La ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse par intérim peut-elle nous dire ce qui rend les libéraux si corrompus?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, je vais devoir corriger ce député. Je suis plutôt la première personne à assumer la fonction de ministre de la Diversité, de l'Inclusion et de la Jeunesse, et je suis la première à détenir ce portefeuille parce que le gouvernement prend cette responsabilité au sérieux. Au Canada, nous savons que notre diversité fait notre force, mais il est important que les gens soient véritablement inclus. Or, dans les dernières semaines, nous avons vu que le Canada doit faire mieux et en faire davantage.

En ce qui concerne la fille de sept ans du député, j'aimerais lui dire aujourd'hui que nous avons atteint la parité au Cabinet. Les

femmes peuvent réussir tout comme les hommes. Pour ce qui est de la jeunesse, nous avons mis en place un ensemble de programmes financés à hauteur de 9 milliards de dollars qui aident les étudiants, y compris la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, ils crient parce qu'ils ne veulent pas parler des faits. Ils ne veulent pas parler des mesures que nous avons mises en place pour aider les Canadiens. Nous savons que les Canadiens souffrent et éprouvent des difficultés. Nous allons continuer de nous concentrer sur les Canadiens pendant que les conservateurs continuent de se concentrer sur eux-mêmes.

Le Président: Si je peux interrompre le débat, j'aimerais faire un rappel à l'ordre.

J'ai eu une réflexion en écoutant le débat, et j'ai commencé à avoir un doute et à me poser des questions. Le chapitre 19 de l'ouvrage *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, à la page 932, dit ceci au sujet des comités pléniers: « Au cours de ces échanges, les députés doivent néanmoins se désigner par le nom de leur circonscription comme il est d'usage à la Chambre. »

Je tenais seulement à rappeler les règles à tous, et je suis sûr que nous n'en sommes que mieux informés.

Nous allons maintenant entendre la députée de Lakeland.

• (1315)

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, c'est assez incroyable d'entendre la députée parler de parité hommes-femmes alors que, de ce côté-là de la Chambre, les femmes les plus compétentes semblent toutes être rétrogradées, être expulsées ou faire le sale travail du roi. Je n'en sais rien, mais je suppose que ce sont simplement des paroles creuses.

Je vais partager mon temps de parole avec le député de Foothills aujourd'hui.

Cela ne fait aucun doute, les libéraux ont un effet dévastateur sur les familles de Lakeland. Dans ma circonscription, il n'y a aucune aide fédérale pour la situation d'urgence que vit le secteur agricole cette année. Pour une troisième année consécutive, les familles sont aux prises avec des récoltes endommagées. Pendant ce temps, la ministre augmente leurs coûts et balaie leurs préoccupations en leur reprochant de prendre les choses trop à cœur. Cela fait 140 jours que le ministre des Finances a promis au secteur pétrolier et gazier qu'une aide arriverait dans quelques heures. Pas une seule demande de crédit d'urgence pour les grands employeurs n'a été déposée ou approuvée, et pas un seul prêt pour entreprise de taille moyenne n'a été accordé par la Banque de développement du Canada, car les conditions sont prohibitives. Quant au Fonds de réduction des émissions de méthane, il n'a toujours pas été lancé.

Les entreprises de forage et les services pétroliers sont laissés pour compte. Les prêts à taux fixe ne permettront pas de boucler le budget cette année, et des dizaines de milliers d'Albertains sont en train de tout perdre. Pendant ce temps, les libéraux sont parvenus à approuver près de 1 milliard de dollars en l'espace de deux semaines pour les amis du premier ministre au sein de l'organisme UNIS, qui ont payé des membres de la famille du premier ministre et qui ont fait campagne pour les libéraux. De plus, un ancien député libéral a récemment décroché un contrat lucratif pour des respirateurs avant même que ceux-ci soient approuvés par Santé Canada.

Tout cela est très mauvais, mais ce qui est encore pire, c'est que les faux pas et la corruption des libéraux menacent l'unité canadienne. Un stratège de Pierre Trudeau a déjà dit: « Au diable l'Ouest, nous prendrons le reste. » Il est évident que la seconde vague risque d'être pire.

Pourquoi les libéraux sont-ils résolus à nuire à l'Alberta?

L'hon. Seamus O'Regan (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous avons toujours défendu les intérêts du secteur gazier et pétrolier de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le mois dernier, les entreprises générant des recettes de 100 à 500 millions de dollars qui étaient financièrement viables avant la pandémie ont été autorisées à demander des prêts d'Exportation et développement Canada. Les montants des prêts se situent maintenant entre 12,5 et 60 millions de dollars.

Le gouvernement aide depuis des mois les petites entreprises de ce secteur grâce au Programme de crédit aux entreprises. Les petites entreprises génèrent 85 % des emplois dans le secteur gazier et pétrolier, et elles peuvent compter sur nous.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Monsieur le Président, selon les statistiques produites par le ministère de la ministre de l'Agriculture, 10 000 comptes Agri-investissement ont un solde nul, tandis que 73 000 de ces comptes ont un solde inférieur à 10 000 \$. Pourtant, en pleine pandémie, la ministre dit aux agriculteurs canadiens qu'elle ne fera strictement rien pour les aider tant qu'ils n'auront pas retiré de ces comptes de l'argent qu'ils ne possèdent pas.

Quand la ministre de l'Agriculture s'attellera-t-elle à la tâche en élaborant un programme visant expressément à aider les familles agricoles canadiennes à composer avec la pandémie et à protéger un pilier indispensable de notre chaîne d'approvisionnement alimentaire?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler à mon collègue tout ce que nous faisons depuis toujours pour le secteur agricole.

Nous avons modifié les critères d'admissibilité au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour permettre à un plus grand nombre d'agriculteurs de faire une demande, ce qui pourrait représenter un investissement à hauteur de 670 millions de dollars uniquement pour la portion des prêts susceptible d'être radiée. Tout récemment, le gouvernement a annoncé un investissement de 58,3 millions de dollars pour bonifier le programme des travailleurs étrangers temporaires ainsi que le versement de 125 millions de dollars au programme Agri-relance et le lancement du Fonds d'urgence pour la transformation, assorti d'une enveloppe de 77,5 millions de dollars. La liste est encore bien longue.

M. John Barlow: Monsieur le Président, je me réjouis que la ministre ait parlé du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. En fait, en deux semaines, les libéraux ont réussi à donner plus d'argent à leurs amis de l'organisme UNIS qu'ils n'en ont donné à l'ensemble de l'industrie agricole.

La ministre ne cesse de répéter aux agriculteurs d'utiliser le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et que c'est tout ce dont ils auront besoin. Pourtant, elle sait que la plupart des agriculteurs ne sont pas admissibles à ce programme parce qu'ils utilisent des comptes d'affaires personnels et que la plupart de leurs

Ordres émanant du gouvernement

dépenses ne sont pas admissibles dans le cadre de ce compte d'urgence.

Quand la ministre cessera-t-elle de trouver des excuses et d'essayer par tous les moyens possibles de ne pas soutenir les agriculteurs canadiens et quand élargira-t-elle les critères d'admissibilité au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour que davantage d'agriculteurs puissent s'en prévaloir?

• (1320)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur le Président, nous avons apporté des changements substantiels à divers programmes. Nous avons modifié les critères d'admissibilité pour inclure un plus grand nombre d'agriculteurs. À l'heure actuelle, nous travaillons très fort avec les provinces pour améliorer les différents programmes de gestion des risques de l'entreprise. Permettez-moi de rappeler au député que ces programmes de gestion des risques permettent aux agriculteurs d'obtenir en moyenne 1,6 milliard de dollars par année et que ce sera peut-être près de 2 milliards de dollars cette année, sans compter les autres investissements que nous avons faits.

[Français]

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, le programme de bourses étudiantes devait au départ coûter 19 millions de dollars en frais de gestion. Or nous sommes maintenant rendus à 43 millions de dollars, qui seront payés à *WE Charity*. Pourquoi?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le Président, les membres du Comité permanent des finances m'ont demandé de témoigner et j'étais là pour répondre à leurs questions. Ils m'ont demandé...

Le Président: Puis-je demander à la ministre de recommencer sa réponse? Nous allons redémarrer le chronomètre.

L'honorable ministre a la parole.

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, les détails de l'entente de contribution ont été divulgués aux membres du Comité permanent des finances comme ils l'avaient demandé. Nous avons partagé avec eux toute l'information qu'ils doivent avoir.

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, le programme devait être au départ de 300 millions de dollars. Ensuite, on nous a parlé de 900 millions de dollars. En fin de compte, le contrat indique qu'il s'agit de 500 millions de dollars. Pourquoi tous ces faux-fuyants?

[Traduction]

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, il est important de communiquer l'information. Selon le libellé de l'entente de contribution, il y a la première cohorte, une cohorte supplémentaire, puis une deuxième cohorte.

Dans le contexte des accords de contribution, il existe des mesures de rendement qui...

Le Président: Le député de Rivière-du-Nord a la parole.

[Français]

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, on nous disait que l'on faisait affaire avec *WE Charity*. Or le contrat devait être signé par la *WE Charity Foundation*. Pourquoi cette mascarade?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le Président, encore une fois, les membres du Comité permanent des finances m'ont demandé de comparaître, et j'y suis allée. J'ai également comparu, hier, devant le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique pour répondre à ces questions.

De plus, pour nous assurer que toute l'information était là, nous avons donné l'entente.

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, le gouvernement nous a dit que le seul organisme en mesure de gérer le programme de bourses étudiantes était *WE Charity*, parce qu'il avait un réseau d'un bout à l'autre du Canada.

Or on apprend qu'il n'avait pas de réseau au Québec ni dans les communautés francophones, au point où il a dû sous-traiter cette partie du programme.

Pourquoi avoir fait ces abus de confiance?

L'hon. Bardish Chagger: Au contraire, monsieur le Président, nous avons dit que la fonction publique nous avait dit que c'était le seul organisme qui pouvait administrer ce programme en respectant l'échéance. Nous avons demandé que tous les provinces et territoires en fassent partie, que les deux langues officielles...

Le Président: L'honorable député de Rivière-du-Nord a la parole.

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, parallèlement au programme d'aide à *WE Charity* et aux familles Trudeau et Morneau, ce gouvernement a aussi créé un programme dit de subvention salariale pour venir en aide, cette fois, à la famille libérale, qui y a pigé 800 000 dollars jusqu'à maintenant, et qu'on a étendu jusqu'à décembre prochain.

Pourquoi?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je sais que cela est très important. La subvention salariale et sa prolongation sont offertes à chaque entreprise du pays qui subit une diminution de ses revenus.

De cette façon, nous allons avoir plus de travail et plus de travailleurs partout au pays. C'est donc une approche importante pendant une pandémie.

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, tant qu'à avoir les mains dans le sac, ce gouvernement en a profité pour offrir un contrat de 83 millions de dollars à une firme dont le vice-président est le conjoint de la chef de cabinet du premier ministre.

Pourquoi? Encore une fois, pourquoi?

[Traduction]

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, la Société canadienne d'hypothèques et de logement est une société d'État indépendante et elle est responsable de ses propres activités. C'est la SCHL qui a décidé d'accorder l'administration de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial à MCAP.

[Français]

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, après les scandales et les excuses pour ses vacances chez l'Aga Khan, le scandale de SNC-Lavalin et celui de *WE Charity*, ainsi que le nouveau scandale de détournement des subventions salariales à la famille libérale,

l'aide aux familles Trudeau et Morneau s'étend maintenant à la famille de la chef de cabinet du premier ministre.

Pourquoi?

● (1325)

[Traduction]

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, la SCHL est une société d'État indépendante et elle est responsable de ses propres activités. C'est la SCHL qui a décidé d'accorder l'administration de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial à MCAP.

[Français]

M. Rhéal Fortin: Monsieur le Président, pourquoi, cette semaine, alors qu'on cherche à démêler ces scandales, à faire la lumière et à comprendre ce qui a été fait — ce n'est pas de l'argent de Monopoly, on parle de centaines de millions de dollars des contribuables —, le premier ministre, lui, n'est-il pas au Parlement? Pourquoi s'en moque-t-il?

On rit des Québécois et des contribuables.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je veux rappeler aux députés que le fait de faire référence à l'absence d'un député à la Chambre n'est pas acceptable.

L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je pense que mon collègue devrait s'inspirer de son chef, qui parlait plus tôt de garder le cap. On aimerait que les gens du Bloc québécois gardent le cap et qu'ils parlent des enjeux qui concernent les Québécois et les Québécoises.

De quoi les gens parlent-ils? Le député parlait du chef bloquiste qui était, hier, en vacances dans le coin de la Gaspésie.

Je vais vous dire de quoi me parlent les gens de la Mauricie. Ils me parlent de création d'emplois, de relance économique, de santé et sécurité à l'aube de la...

Le Président: L'honorable député de Marc-Aurèle-Fortin a la parole.

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Don Valley-Nord.

Les Canadiens ont été choqués et profondément attristés par la récente explosion qui a eu lieu à Beyrouth, au Liban. Je tiens d'abord à exprimer ma solidarité avec tous les Libanais après ce tragique événement qui a fait plusieurs victimes et des milliers de blessés. Je présente mes plus sincères condoléances à tous ceux qui ont été touchés par cette terrible tragédie et je souhaite un prompt rétablissement aux nombreux blessés. Mes pensées vont également vers les nombreuses personnes qui continuent de chercher leurs proches. Les amis et les membres de la famille de citoyens canadiens au Liban peuvent communiquer avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence d'Affaires mondiales Canada 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Afin d'aider le peuple libanais, notre gouvernement fournira jusqu'à 30 millions de dollars en aide humanitaire. Serait-il possible que le ministre des Affaires étrangères nous donne plus de détails à ce sujet?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier le député de sa question ainsi que de son engagement continu envers toute la communauté libanaise. Je remercie également plusieurs de mes collègues des deux côtés de la Chambre, en particulier mon collègue de Laval—Les Îles, qui a un lien très étroit avec le Liban. Évidemment, il y a aussi toute la communauté libanaise ici au Canada. Je peux dire que tous les députés de la Chambre ont joué un rôle important pour formuler notre réponse à cette tragédie.

Tout comme mon collègue, je tiens à exprimer ma solidarité avec les Libanais après l'événement tragique de la semaine dernière, qui a choqué l'esprit de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Je présente, au nom du gouvernement du Canada, mes sincères condoléances aux familles des victimes et, évidemment, je souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Afin de répondre à cette tragédie, nous avons maintenant mis en place un fonds d'urgence de contrepartie et avons annoncé plus de 25 millions de dollars supplémentaires pour faire face à cette crise, pour un total de 30 millions de dollars, que la ministre du Développement international a annoncés récemment avec le premier ministre. Ces fonds aideront des partenaires de confiance à répondre aux besoins immédiats des Libanais et à contribuer à une reconstruction.

Le Canada a toujours été aux côtés du peuple libanais et nous continuerons de l'être à l'avenir, face à cette grande crise.

[Traduction]

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Monsieur le Président, une réponse façon « Équipe Canada » à la COVID-19 a été essentielle pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens ces derniers mois. Cette réponse restera tout aussi importante tandis que nous progresserons dans notre lutte contre la COVID-19 et sur la voie de la reprise. Toutefois, cette pandémie a aussi eu d'importantes répercussions économiques et sociales dans les collectivités partout au pays.

De nombreux habitants de Don Valley-Nord m'ont demandé de les aider à retourner au travail de façon sécuritaire et responsable. C'est pourquoi j'ai été si heureux de voir le premier ministre annoncer qu'une entente avait été conclue avec les provinces et les territoires au sujet du Cadre de relance sécuritaire. J'ai été particulièrement heureux de constater l'aide prévue pour la Ville de Toronto, qui emploie de nombreux travailleurs de première ligne qui gardent nos êtres chers en santé et en sécurité pendant cette pandémie. En plus d'offrir aux habitants de Don Valley-Nord des services sur lesquels ils comptent, cette aide comprend un soutien financier pour la CTT, un service essentiel si utile à tellement de gens au quotidien pour les aider à se déplacer en ville.

Est-ce que la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités pourrait dire à la Chambre ce que le gouvernement fait pour contribuer à la relance sécuritaire de notre économie?

• (1330)

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député de Don Valley-Nord de sa question, une question importante.

Le moment est venu d'aider les collectivités comme la ville de Toronto à se remettre des conséquences de la pandémie de COVID-19. C'est là un élément central du Cadre de relance sécuritaire

Ordres émanant du gouvernement

de 19 milliards de dollars établi entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires. Ce cadre comprend un financement fédéral de 2 milliards de dollars, auquel les provinces ajouteront un montant équivalent, pour les villes du pays. Ces fonds permettront de soutenir les travailleurs de première ligne et les services municipaux essentiels pour assurer la sécurité de la population pendant la reprise économique.

Le gouvernement du Canada a en outre convenu de verser plus de 1,8 milliard en fonds de contrepartie pour aider les villes à assurer le fonctionnement de leur réseau de transport en commun afin que les Canadiens puissent se rendre au travail et rentrer chez eux en toute sécurité. En Ontario, le gouvernement fédéral s'est engagé à accorder 1 milliard de dollars pour le transport en commun et la province fera un investissement équivalent.

Nous appuyons les travailleurs de première ligne dont l'apport est essentiel à la reprise économique, car les gens dépendent des services essentiels de première ligne, dont le transport en commun, pour retourner au travail en toute sécurité et rebâtir notre économie. Si les villes ne fonctionnent pas, l'économie ne peut pas fonctionner non plus. Le Cadre de relance sécuritaire va aider le Canada à se remettre sur pied.

Le président: Nous reprenons le débat. Le député d'Elmwood—Transcona a la parole.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de Winnipeg-Centre.

En ce moment, des millions de familles canadiennes sont chez elles et comptent sur la Prestation canadienne d'urgence pour pallier les inconvénients du chômage causé par la pandémie. Elles s'inquiètent de la situation financière dans laquelle elles se trouveront en septembre. En même temps, elles s'inquiètent de ce que réserve la rentrée scolaire à leurs enfants. Elles s'inquiètent de pouvoir trouver des services de garde. Elles s'inquiètent de leur santé et sécurité à leur retour au travail. Pour bon nombre d'entre elles d'ailleurs, il n'y aura pas de retour au travail.

Plus tôt aujourd'hui, en réponse à la question du chef du Nouveau Parti démocratique, la ministre a dit que le gouvernement avait un plan, mais le problème est que les Canadiens ne le connaissant pas, ils ne peuvent pas faire de prévisions financières pour septembre. Quand, exactement, le gouvernement annoncera-t-il son plan pour la fin du mois, puisqu'il a déjà dit qu'il mettra fin à la Prestation canadienne d'urgence?

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le président, depuis le début de la pandémie, nous avons veillé à offrir aux Canadiens — surtout à ceux qui ne pouvaient plus travailler parce que nous leur avons demandé de rester chez eux — le soutien dont ils ont besoin.

Je peux assurer au député que les détails du plan seront dévoilés sous peu. Comme l'a dit le premier ministre, personne ne sera laissé pour compte. Nous ferons passer beaucoup de gens à l'assurance-emploi, sans interrompre leurs prestations. Nous présenterons une prestation parallèle. Il y aura un volet pour les aidants naturels et un autre pour les gens malades. On va s'occuper de tout le monde.

Ordres émanant du gouvernement

• (1335)

M. Daniel Blaikie: Monsieur le président, comment les Canadiens sont-ils censés pouvoir planifier adéquatement alors qu'ils auront moins de deux semaines de préavis? D'après les estimations du Centre canadien de politiques alternatives, les gens qui passeront de la Prestation canadienne d'urgence à l'assurance-emploi recevront, en moyenne, environ 750 \$ de moins par mois. Peut-être que ce chiffre est inexact et que le gouvernement a un plan, mais comment les Canadiens sont-ils censés planifier pour le mois de septembre, qui commence dans deux semaines? Ils ne savent pas quel soutien de revenu le gouvernement fournira à partir de septembre.

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, comme je l'ai dit et comme le premier ministre l'a annoncé il y a deux semaines, nous avons un plan solide. Nous donnerons aux Canadiens les détails de ce plan la semaine prochaine. Nous leur avons déjà expliqué que le régime d'assurance-emploi est prêt à accueillir le nombre de personnes qu'il devra accueillir, ils peuvent en être assurés.

Lundi, nous avons annoncé un taux de chômage uniforme pour l'ensemble du pays, taux qui sert à établir les critères d'admissibilité minimaux pour les prestataires d'assurance-emploi. Cette mesure devrait rassurer les nombreux Canadiens qui s'inquiètent des niveaux et du nombre d'heures à atteindre pour obtenir des prestations d'assurance-emploi. Tel que promis, il y aura des composantes axées sur les aidants et sur les prestations de maladie.

Les mesures que nous avons annoncées devraient rassurer les Canadiens, à qui nous donnerons plus de détails très bientôt.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le président, le manque de services de garde accessibles et abordables empêche les mères d'enfants en bas âge de travailler. Des milliers de familles, souvent dirigées par une femme seule, ont du mal à joindre les deux bouts depuis le début de la pandémie. Nous n'avons jamais autant eu besoin d'un réseau universel de garderies.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'aider les familles canadiennes et d'investir dans un réseau de garderies accessible à tous?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le président, je remercie la députée d'aborder cette question importante. Seulement cette année, nous investissons 400 millions de dollars, par l'entremise d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires, afin de renforcer ce secteur. C'est sans parler des 625 millions de dollars que nous transférons afin de l'aider non seulement à surmonter les obstacles qui se sont dressés sur son chemin à cause de la pandémie de COVID-19, mais à en sortir plus fort.

Mme Leah Gazan: Monsieur le président, les Premières Nations n'ont ménagé absolument aucun effort depuis le début de la pandémie pour protéger les membres de leurs communautés. La rentrée scolaire approche, mais au lieu de voir à la sécurité des enfants, le gouvernement préfère se lancer dans des chicanes de compétence et dire aux écoles autochtones situées dans une réserve de s'adresser aux provinces pour connaître les consignes sanitaires à appliquer.

Le ministre des Services aux Autochtones pourrait-il expliquer comment il se fait que les Premières Nations n'obtiennent pas le soutien dont elles ont besoin de la part du gouvernement?

L'hon. Marc Miller (ministre des Services aux Autochtones, Lib.): Monsieur le président, la réouverture des écoles me préoccupe beaucoup aussi, en particulier en ce qui concerne les Autochtones. Je m'inquiète surtout pour les enfants qui sont appelés à aller étudier hors réserve, car c'est aussi une réalité.

Le fait est qu'il y a des lignes directrices provinciales, qui cependant n'établissent pas nécessairement un plancher ou un plafond. Nous travaillons directement auprès des communautés afin de répondre à leurs besoins particuliers. Nous serons présents à toutes les étapes du processus.

Je signale également à la députée que nous avons annoncé aujourd'hui un montant supplémentaire de 305 millions de dollars pour du soutien direct aux Premières Nations et aux communautés inuites et métisses, basé sur les distinctions.

Mme Leah Gazan: Monsieur le président, il y a deux jours, j'ai participé à une veille organisée en l'honneur d'un jeune homme de ma circonscription, victime du dernier meurtre commis dans Winnipeg-Centre. Tandis que la pandémie se poursuit, les difficultés financières des gens s'aggravent, et leur santé mentale se détériore rapidement.

Quand le gouvernement cessera-t-il de financer ses amis du milieu des affaires? Quand augmentera-t-il plutôt ses investissements dans le logement social accessible et abordable et dans les organismes de première ligne?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, le fédéral a fait preuve de leadership en établissant la Stratégie nationale sur le logement. Nos cibles sont ambitieuses, et nous avons commencé à les atteindre, ce que nous continuerons de faire. Nous collaborerons avec les provinces, les territoires, les ONG et le secteur privé pour bâtir des logis sûrs, abordables et accessibles pour l'ensemble des Canadiens.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le président, depuis des mois, les conservateurs posent des questions au sujet des nouveaux parents et des gens qui le seront bientôt et qui n'auront pas cumulé suffisamment d'heures pour être admissibles au congé parental de l'assurance-emploi en raison de la COVID-19, mais le gouvernement refuse toujours de régler ce problème. Il répète sans cesse que le problème sera réglé, mais des enfants naissent en ce moment même, et Service Canada dit à leurs parents qu'ils ne sont pas admissibles. Une personne m'a raconté qu'il lui manquait seulement huit heures. Ces parents ont besoin d'une solution maintenant, pas à un moment donné dans le futur.

Pourquoi la ministre refuse-t-elle de donner à ces parents les garanties dont ils ont besoin?

• (1340)

L'hon. Carla Qualtrough (ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées, Lib.): Monsieur le président, nous savons que de nombreuses personnes sont inquiètes quant au nombre d'heures qu'elles ont cumulées pour être admissibles à l'assurance-emploi. C'est assurément l'un des enjeux auxquels j'ai le plus réfléchi lorsque nous avons entrepris la refonte du système; celui-ci doit pouvoir absorber les millions de personnes qui en auront besoin. Nous réglerons certainement cette question dans le cadre du débat plus large que nous aurons à ce sujet la semaine prochaine.

M. Dan Albas: Monsieur le président, il ne suffit plus de réfléchir aux enjeux; ces parents ne peuvent plus attendre. Nous exigeons la prise de mesures depuis des mois.

Par ailleurs, les bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence qui ont refusé de reprendre le travail dans le cadre d'un accord de travail partagé se sont fait dire qu'elles ne pourront pas retourner au travail tant que la ministre ne signe pas un décret les autorisant à le faire. Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas signé de décret?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, je peux assurer au député que j'y travaille. Je sais que Service Canada et mes fonctionnaires collaborent pour résoudre ce problème. Honnêtement, je tiens à ce que nous fassions toujours bien les choses. Je ne fais rien à moitié. Je trouverai une solution à ce problème. Il y aura des versements rétroactifs. Cette question sera réglée.

M. Dan Albas: Monsieur le président, les gens se tournent les pouces à la maison alors qu'ils sont prêts à retourner au travail et qu'il y a des emplois pour eux. Le gouvernement est l'unique responsable de cette attente parce qu'il refuse de trouver une solution au problème. Le gouvernement s'obstine continuellement à ne pas aider les gens, qu'il s'agisse de nouveaux parents ou de personnes qui veulent retourner au travail.

Pourquoi le gouvernement ne résout-il pas le problème en prenant dès aujourd'hui les mesures qui s'imposent?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le Président, la PCU s'est révélée être, à certains égards, un outil imparfait que nous avons dû mettre en place en temps de crise, et elle a bénéficié à plus de huit millions de Canadiens. Je n'ai pas à m'excuser pour cela.

Le retour à l'assurance-emploi nous permet de mettre à profit notre système plus sophistiqué, qui offrira différents scénarios comme le travail partagé, le travail pendant une période de prestations ou l'accès à la formation. Tout ce dont les gens ont besoin pour reprendre le travail sera prêt. Nous sommes à quelques semaines de cette transition. Je remercie les fonctionnaires d'Emploi et Développement social Canada...

Le président: Le député a de nouveau la parole.

M. Dan Albas: Monsieur le président, le printemps dernier, le personnel d'EDCS m'a fait un exposé sur la transition. Les fonctionnaires m'ont dit que, dans le meilleur des cas, il faudrait 10 ans pour mettre à jour le régime d'assurance-emploi. Voilà que la ministre affirme maintenant pouvoir régler tout ça avant que la PCU ne disparaisse, ce qui est pour très bientôt.

Le gouvernement s'engagera-t-il à faire en sorte qu'aucun Canadien ne perde les prestations auxquelles il a droit dans le cadre de ce processus accéléré?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, l'une des raisons pour lesquelles nous avons mis en place la PCU, c'est que le régime d'assurance-emploi n'était pas en mesure de prendre en charge les millions de personnes qui, nous le savions, auraient besoin d'aide. Nous travaillons depuis le 15 mars là-dessus et je suis convaincue qu'au début du mois de septembre, les gens passeront à l'assurance-emploi sans difficulté et sans interruption des prestations.

M. Dan Albas: Monsieur le président, un changement radical sera apporté très bientôt au régime d'assurance-emploi, mais nous connaissons très peu de détails à son sujet. Par ailleurs, le gouvernement refuse de nous dire ce qu'il en est du Compte des opérations de l'assurance-emploi. J'ai déjà posé la question, et la réponse que j'ai obtenue est que nous saurons plus tard dans l'année combien d'argent se trouvait dans ce compte au mois de mars. Nous ne pourrions pas obtenir de portrait précis de l'impact de la pandémie sur les

Ordres émanant du gouvernement

comptes publics avant 2021. C'est ridicule. Cet argent appartient aux Canadiens, et non au gouvernement.

Qu'en est-il de la situation actuelle de la caisse d'assurance-emploi?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, comme je l'ai expliqué directement au député à plusieurs reprises — et je suis heureuse de l'expliquer à nouveau —, le montant du compte d'assurance-emploi est calculé en fonction des cotisations à la fin de chaque exercice. Ce chiffre est présenté au milieu de l'automne, je crois. Je le répète, je suis ravie de lui donner les mêmes renseignements détaillés que ceux que je lui ai déjà fournis à plusieurs reprises.

M. Dan Albas: Monsieur le président, la ministre a dit qu'elle nous fournirait au moins un chiffre approximatif. Le fonds accuse-t-il un déficit? S'agit-il d'un déficit important? Le gouvernement ne nous donne aucune réponse. Il prévoit faire une transition majeure vers un nouveau régime d'assurance-emploi, mais ne donne aucun détail sur le statut du fonds au public canadien. Que se passe-t-il de l'autre côté de la Chambre?

L'hon. Carla Qualtrough: Monsieur le président, mes efforts sont axés sur la transition des gens vers le régime d'assurance-emploi actuel. Le régime est solide. Il est prêt à absorber les millions de Canadiens que nous lui demandons d'absorber. Nous veillerons à ce que personne ne soit laissé pour compte. Nous avons commencé le processus en établissant un taux de chômage national et uniforme afin que les mêmes critères d'admissibilité s'appliquent à tous les Canadiens, peu importe où ils vivent au Canada. C'est énorme, car les régions de l'assurance-emploi ne correspondent pas nécessairement aux régions qui connaissent une reprise économique progressive dans l'ensemble du pays. Nous sommes convaincus que nous serons là pour les Canadiens.

• (1345)

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Cariboo—Prince George.

Grâce au *New York Times*, nous savons qu'au moins 17 fabricants chinois forcent des Ouzighours à travailler pour fabriquer de l'équipement de protection individuelle. Services publics et Approvisionnement Canada dispose d'un budget qui dépasse de loin celui du *New York Times*, mais ses fonctionnaires n'ont pas pu nous dire si le gouvernement avait acheté de l'équipement de protection individuelle fabriqué en ayant eu recours à des travaux forcés. La ministre le peut-elle?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le président, dans le processus d'attribution des marchés publics, nous nous assurons de respecter les normes d'éthique les plus élevées. Lorsque Services publics et Approvisionnement Canada octroie des contrats, il exige que les fournisseurs acceptent des conditions qui interdisent ces pratiques de travail et il mène une vérification de l'intégrité de chacun d'eux.

À l'instar de la députée d'en face, je suis très préoccupée par les questions de main-d'œuvre dans le secteur de l'approvisionnement et je suis déterminée à ce que nous suivions de très près la situation.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Kelly Block: Monsieur le président, les mêmes fonctionnaires nous ont aussi informés que, pour soumissionner dans le cadre des marchés publics, les fabricants n'ont qu'à certifier eux-mêmes qu'ils respectent les droits de la personne. À ce chapitre, une autocertification est aussi fiable qu'une promesse en l'air. Quand le gouvernement prendra-t-il la question au sérieux et s'assurera-t-il que les fonds publics ne sont pas utilisés pour contribuer à l'esclavage des Ouïghours?

L'hon. Anita Anand: Monsieur le président, je remercie la députée de s'intéresser comme moi à ce sujet important. Je souhaite souligner que le Canada demeure profondément préoccupé par les rapports troublants dont elle a parlé, et nous avons exprimé nos préoccupations. Par exemple, nous avons agi en demandant publiquement et régulièrement au gouvernement chinois de mettre fin à la répression qui règne à Xinjiang.

En ce qui concerne la question liée au processus d'approvisionnement, c'est une de mes priorités en tant que ministre et je vais m'assurer que le ministère suive la situation de très près.

Mme Kelly Block: Monsieur le président, au cours de la législature précédente, le député de Scarborough—Guildwood a présenté la Loi sur l'esclavage moderne pour lutter contre l'esclavage. Le projet de loi a été présenté au Sénat en tant que projet de loi S-211. Le gouvernement s'engagera-t-il à l'appuyer?

L'hon. Filomena Tassi (ministre du Travail, Lib.): Monsieur le président, toute forme de travail forcé n'importe où dans le monde est totalement inacceptable. Nous sommes déterminés à être un chef de file sur la scène mondiale pour les droits du travail justes et équilibrés. Comme la députée le sait, lorsque le Canada conclut des accords commerciaux avec un pays, des dispositions précises obligent les partis concernés à renoncer à l'exploitation des enfants. Nous continuerons le travail sur cette question très importante.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le président, que compte faire le ministre des Transports pour régler le conflit de travail qui s'aggrave au port de Montréal?

L'hon. Filomena Tassi: Monsieur le président, nous continuons d'appuyer le processus de négociation collective et d'avoir confiance en lui. Nous savons que les meilleures ententes sont celles qui sont conclues par la négociation. Le ministre des Transports et moi sommes en constante communication...

Le président: Le député a la parole.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, sous la surveillance du ministre des Transports, le taux d'accidents sur le réseau ferroviaire du Canada s'est accru de 42 % par rapport à la moyenne de la décennie précédente. Pourquoi?

• (1350)

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, le ministre des Transports se penche sur ces dossiers et fournira volontiers une réponse plus complète au député.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, Transports Canada réalise-t-il, à l'heure actuelle, des vols d'essai pour l'appareil 737 MAX ou nous fions-nous encore une fois à Boeing?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, le ministre des Transports sera en mesure de fournir des détails supplémentaires au député en temps et lieu. La sécurité des Canadiens est primordiale dans toutes les décisions du gouvernement du Canada en matière de transport aérien.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, VIA Rail a reçu une augmentation de budget de 50 %, à savoir 277 millions de dollars, de la part du ministre des Transports, puis a mis à pied 1 000 employés moins d'un mois plus tard.

Pourquoi?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, tous les Canadiens comprennent que, dans un pays aussi vaste que le Canada, le transport ferroviaire revêt une importance primordiale. Nous apprécions le travail de VIA Rail, ainsi que de ses employés. Nous serons heureux de donner une réponse plus complète au député en temps opportun.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, pourquoi a-t-il fallu 197 jours pour mettre en œuvre des mesures de vérification de la température dans les aéroports canadiens?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, la sécurité de tous les Canadiens est cruciale. Elle joue un rôle primordial dans toutes nos décisions. Je peux assurer au député que le ministre des Transports a fait de l'excellent travail en collaboration avec ses homologues internationaux pour assurer la sécurité et la sûreté de tous les passagers qui...

Le président: Le député a la parole.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre des Transports a-t-il lu la déclaration des droits des passagers aériens, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, le ministre des Transports lit tous les documents d'information. Je suis convaincu qu'il a lu cette déclaration en détail.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, le ministre a-t-il un plan pour indemniser les Canadiens qui doivent composer avec l'annulation de leurs déplacements aériens, oui ou non?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, la question de l'indemnisation est prioritaire chez les Canadiens. Je sais que le ministre des Transports a consacré beaucoup de temps à discuter avec les dirigeants des compagnies aériennes. Je comprends l'inquiétude des Canadiens, et nous nous efforcerons toujours de trouver une solution équitable, tant pour les voyageurs que pour l'industrie du transport aérien.

M. Todd Doherty: Monsieur le président, au cours des deux dernières minutes et demie, j'ai soulevé des questions essentielles par rapport au dossier des transports. Pourtant, comme le ministre des Transports brille par son absence, c'est son collègue qui a dû répondre à ces questions. Les Canadiens méritent mieux, et ce ministre doit en faire davantage pour eux.

M. Matt Jeneroux (Edmonton Riverbend, PCC): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Souris—Moose Mountain.

En janvier, nous avons commencé à poser des questions au sujet de la façon dont le gouvernement a géré la Réserve nationale stratégique d'urgence. Comme nous le savons tous à la Chambre, le gouvernement a mis du temps à réagir. Il lui a fallu du temps pour élaborer des plans, notamment un plan pour que l'ensemble des Canadiens aient immédiatement accès aux traitements et à un vaccin dès leur arrivée sur le marché. En fait, Santé Canada éprouve actuellement de la difficulté à s'assurer d'un approvisionnement du seul traitement approuvé par le ministère.

Qu'est-ce qui explique cette situation? C'est que les libéraux n'avaient tout simplement pas de plan, comme pour ce qui est des frontières, de l'équipement de protection individuelle et de l'accessibilité aux mesures de soutien pour les Canadiens.

Voici donc la question que je pose aujourd'hui à la ministre. Quel est le plan du gouvernement pour que les Canadiens puissent obtenir le premier traitement ou vaccin dont l'efficacité aura été prouvée scientifiquement?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le président, je suis ravie de parler des mesures que nous avons prises pour que les Canadiens aient accès aux thérapies, traitements et vaccins au fur et à mesure qu'ils seront disponibles. Je suis très fière de l'excellent travail des fonctionnaires qui collaborent de près avec le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, le Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19 et nombre d'autres experts qui conseillent le Canada quant à la meilleure position à adopter pour avoir accès à ces thérapies et traitements.

Comme vous le savez sans doute, monsieur le président, la situation évolue rapidement dans ce domaine, et le Canada collabore avec des partenaires internationaux pour être à l'affût des progrès et comprendre les nouveaux traitements et vaccins dès qu'ils sont disponibles.

M. Matt Jeneroux: Monsieur le président, les conservateurs ont demandé au gouvernement de fermer les frontières aux voyageurs dès janvier. Quand le gouvernement a fini par écouter et donner la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens, le mois de mars était déjà avancé. Même si nous pensons toujours que les frontières doivent rester fermées aux voyageurs, il y a des Canadiens qui sont séparés de certains membres de leur famille depuis des mois sans savoir quand ils pourront les retrouver.

Le gouvernement prévoit-il élargir la définition actuelle de la famille pour agir de façon humaine, tout en continuant de mettre la priorité sur la santé et la sécurité des Canadiens et en laissant les frontières fermées aux voyageurs?

• (1355)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, je rappelle au député d'en face que, dans les faits, le gouvernement du Canada a imposé ses premières restrictions à la frontière le 22 janvier en réponse à la crise de la COVID-19 qui commençait à sévir dans le monde. Depuis, nous avons imposé des mesures extraordinaires et sans précédent en ce qui concerne les restrictions sur les déplacements non essentiels à destination du Canada.

Nous sommes bien conscients des effets de ces restrictions sur les Canadiens et les familles canadiennes et nous n'avons cessé de travailler avec ces familles. Je tiens à souligner le travail de tous mes collègues à la Chambre qui ont partagé...

Le président: Nous allons maintenant passer au député de Souris—Moose Mountain.

M. Robert Kitchen (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le président, j'ai demandé en juin à la ministre de la Santé de me donner des détails sur les achats à faire pour reconstituer la Réserve nationale stratégique d'urgence, la RNSU, qui est mal gérée. On m'a répondu que 20 % du matériel obtenu n'est pas distribué aux provinces et est conservé dans les entrepôts de l'Agence de la santé publique du Canada.

Ordres émanant du gouvernement

Compte tenu du risque d'une deuxième vague, la ministre peut-elle confirmer que tous les entrepôts de la RNSU à l'échelle du pays ont été complètement réapprovisionnés?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le président, je vais faire mieux.

En fait, par le biais du Cadre de relance sécuritaire, nous nous sommes engagés auprès des provinces et des territoires à acheter et à mettre à leur disposition une quantité d'équipement de protection individuelle d'une valeur dépassant largement les 4 milliards de dollars.

Nous continuons d'épauler les provinces et les territoires en nous assurant que le Canada possède l'équipement de protection individuelle nécessaire, peu importe où surviennent les besoins au pays. Parallèlement, nous sommes en train de reconstituer les stocks de la réserve nationale d'urgence.

J'aimerais rappeler au député que...

Le président: La parole va maintenant au député.

M. Robert Kitchen: Monsieur le président, ma question était la suivante: la Réserve nationale stratégique d'urgence a-t-elle été entièrement reconstituée, oui ou non?

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, je serais heureuse de m'asseoir avec le député au moment qui lui conviendra pour discuter du rôle de la Réserve nationale stratégique d'urgence. En fait, cette réserve...

Le président: Nous revenons au député.

M. Robert Kitchen: Monsieur le président, je suppose que cela veut dire non. Si les entrepôts n'ont pas été entièrement réapprovisionnés, à quelle date le seront-ils?

Le président: La ministre a la parole.

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, les questions du député d'en face me montrent qu'il aurait avantage à mieux connaître le rôle de la Réserve nationale stratégique d'urgence, qui consiste non seulement à acquérir de l'équipement à fournir en cas d'augmentation subite des besoins, mais aussi...

Le président: La parole est à nouveau au député.

M. Robert Kitchen: Monsieur le président, je veux qu'on me communique les quantités exactes: combien de blouses, de gants, de masques, de ventilateurs et d'autres pièces d'équipement sont ajoutés dans les entrepôts de la Réserve nationale stratégique d'urgence?

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le président, je suis heureuse de prendre la parole à la Chambre pour expliquer au député d'en face que nous publions ces informations chaque semaine sur notre site Web, que nous mettons régulièrement à jour. Nous avons reçu plus de 40,5 millions de visières de protection, 223 millions de paires de gants, 66 millions de blouses, 12 millions de litres de désinfectant pour les mains, 54,4 millions de masques N95, 2,58 millions de masques non médicaux, et j'en passe...

Le président: C'est ce qui conclut cette série de questions.

Nous reprenons maintenant le débat.

La députée d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill a la parole.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Chicoutimi—Le Fjord.

Ordres émanant du gouvernement

Le nouvel ALENA ne vaut pas un clou. Le premier ministre a eu beau crier victoire quand il a été signé, voilà que, quelques semaines à peine après son entrée en vigueur, les travailleurs de l'aluminium font encore les frais de l'ineptie du gouvernement libéral.

Pourquoi le premier ministre a-t-il conforté ces travailleurs dans un faux sentiment de sécurité?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, je tiens à être très clair: le gouvernement du Canada est à 100 % derrière les travailleurs canadiens de l'aluminium. Il l'a toujours été, et il le sera toujours. Les États-Unis ont besoin de l'aluminium canadien, car ils n'en produisent pas assez pour répondre aux besoins de leurs entreprises manufacturières.

Je rappelle que la vice-première ministre s'est entretenue avec le chef du Bloc et plusieurs députés conservateurs. Nous leur en sommes reconnaissants, car nous devons travailler en équipe dans ce dossier. Nous allons nous défendre contre ces inacceptables et illégitimes...

Le président: La députée a de nouveau la parole.

Mme Leona Alleslev: Monsieur le président, au cours des négociations, le gouvernement a cédé la capacité du Canada de riposter en imposant des représailles tarifaires sur une vaste gamme de produits stratégiques de partout aux États-Unis. Le nouvel ALENA est un échec lamentable en ce qui concerne la protection de l'économie canadienne.

Le gouvernement a-t-il évalué combien d'emplois seront perdus dans l'industrie de l'aluminium à cause de ces droits de douane punitifs?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, nous avons aussi affirmé très clairement que nous n'allons pas reculer. Nous considérons que ces droits de douane sont inacceptables et nous prenons des mesures en conséquence.

Nous avons dit que nous imposerons des mesures de représailles réciproques, dollar pour dollar, sur des marchandises américaines pour défendre les travailleurs canadiens de ce secteur. En ce moment, nous consultons les Canadiens partout au pays pour déterminer l'approche la plus efficace. Nous allons toujours défendre et soutenir les travailleurs de l'aluminium au Canada.

• (1400)

Mme Leona Alleslev: Monsieur le président, à la réunion d'hier du comité sur les relations sino-canadiennes, on a affirmé que la République populaire de Chine menace activement, en sol canadien, des Canadiens qui tentent de dénoncer le programme autoritaire de la Chine. Ces personnes ont été la cible de toutes sortes de manœuvres, des menaces physiques à l'inscription sur une liste noire commerciale, en passant par du piratage informatique appuyé par l'État, sans aucune protection du Canada.

Quand le gouvernement présentera-t-il une mesure législative pour contrer l'influence étrangère et pour protéger les droits fondamentaux de la personne au Canada contre les mesures hostiles du Parti communiste chinois?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, soyons très clairs. La sécurité et la protection des Canadiens sont primordiales pour le gouvernement. Nous ne permettrons aucune forme d'ingérence étrangère au Canada par des acteurs étatiques et non étatiques. Chaque

fois que des allégations ont été faites, j'ai pris des mesures de concert avec le ministre de la Sécurité publique.

Nous invitons tout Canadien qui fait peut-être l'objet des actions décrites, quelle que soit leur forme, à communiquer avec les autorités policières. Nous défendrons toujours la liberté des Canadiens contre l'ingérence étrangère au Canada.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le président, on sait que les États-Unis ont imposé des tarifs de 10 % sur l'aluminium canadien. Nous le savions, nous l'avions tous prévu et nous l'avions dit. Par contre, le gouvernement n'a pas agi.

C'est sûr que l'on peut riposter avec des contre-mesures tarifaires. Cependant, en 2018, nous avons vu ce même problème. Le secteur de l'aluminium se demande encore comment l'argent qui devait lui être redistribué a été dépensé.

Pourquoi devrait-on faire confiance à ce gouvernement lorsqu'il dit que les sommes seront redistribuées au profit de l'industrie de l'aluminium?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, comme nous l'avons dit très clairement, nous nous opposons fortement aux droits de douane imposés par les États-Unis. Ils sont inacceptables. Nous estimons qu'ils sont illégaux et nous sommes prêts à prendre des mesures réciproques décisives.

Nous ne baisserons pas les bras devant de telles intimidations et nous prévoyons toujours défendre les travailleurs de l'aluminium. Ce faisant, nous travaillons en étroite collaboration avec les industries touchées par les décisions inacceptables des États-Unis. Nous serons là pour soutenir ces travailleurs et ces industries comme nous l'avons toujours fait.

[Français]

M. Richard Martel: Monsieur le président, c'est un peu comme le jour de la marmotte lorsqu'il s'agit des tarifs, des contre-mesures tarifaires et des programmes qui visent à aider le secteur. Cependant, nous n'avons aucune reddition de comptes.

Je me suis assis avec le gouvernement pour lui proposer des solutions concrètes à long terme qui sécuriseraient l'industrie. Elles ne proviennent pas des nuages, mais de consultations que j'ai menées avec les intervenants du milieu. Tout le monde était favorable à l'instauration d'une politique d'achats à faible empreinte de carbone. Tout le monde était d'accord pour injecter plus d'argent dans le développement et la recherche, pour promouvoir une économie circulaire de l'aluminium recyclé et pour favoriser un environnement fiscal et réglementaire compétitif.

Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas discuter avec nous pour trouver des solutions à long terme qui sécuriseraient l'industrie de l'aluminium?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais remercier mon collègue de Chicoutimi—Le Fjord. Comme il le sait bien, lui et moi avons rencontré les employés de l'aluminium dans sa circonscription au Lac-Saint-Jean. Nous avons aussi rencontré à plusieurs reprises les syndicats et la partie patronale pour parler de l'avenir du secteur de l'aluminium.

Nous avons même investi dans l'aluminium vert. Il se rappellera le lancement d'Elysis que nous avons fait ensemble.

Oui, nous sommes saisis de cette question. Oui, nous travaillons avec les syndicats et la partie patronale pour développer des marchés d'exportation pour l'aluminium pour devenir de plus en plus compétitifs. Je remercie d'ailleurs mon collègue de sa contribution.

L'idée ici n'est pas de faire de la politique, mais de travailler pour les travailleurs et les travailleuses de l'aluminium au Canada.

[Traduction]

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le président, ma première question à la ministre de la Santé est très simple.

Le ministère de la ministre est-il responsable de faire respecter la Loi canadienne sur la santé dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé, Lib.): Oui, il l'est, monsieur le président.

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, par conséquent, le gouvernement interviendra-t-il pour sauver la clinique 554 et, ce faisant, assurer à la communauté LGBTQ2S+ au Nouveau-Brunswick l'accès à des services de santé génésique et à des services essentiels?

• (1405)

L'hon. Patty Hajdu: Monsieur le président, comme la députée le sait probablement, le ministère collabore avec la province et la clinique depuis un certain moment déjà pour veiller à ce que la gamme complète de services de santé génésique, notamment l'avortement et les mesures de soutien pour les membres de la communauté LGBTQ2S+, demeure accessible dans cette province.

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, lorsque le ministre de la Sécurité publique a fait l'annonce importante selon laquelle le gouvernement fédéral lançait une enquête publique complète sur la tuerie survenue en Nouvelle-Écosse, il a indiqué qu'il avait entendu les demandes des familles, des survivants et des représentants. Les familles obtiendront des réponses, les collectivités pourront guérir et on formulera des recommandations, qui garantiront qu'une telle tragédie ne se reproduise plus jamais.

Le ministre peut-il également entendre les familles de Rodney Levi, de Chantel Moore et de Brady Francis? Peut-il entendre les demandes des chefs du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique et celles des dirigeants et des militants autochtones et lancer une enquête complète, ouverte et entièrement transparente sur la façon dont le système judiciaire et le système d'application de la loi ont laissé tomber les Autochtones du Nouveau-Brunswick?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, nous les avons entendus et nous les écoutons très attentivement. Les discussions se poursuivent entre le gouvernement fédéral, les dirigeants autochtones et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Dans ce dossier crucial, nous connaissons les préoccupations et nous comprenons que les gens souhaitent des réponses. Nous collaborons avec les dirigeants autochtones et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Nous nous engageons à fournir aux gens les réponses tant espérées et nous prenons les mesures appropriées.

Tout le monde mérite de vivre en paix et en sécurité et de se sentir en sécurité partout au pays. Nous nous y engageons sans réserve et nous serons toujours à l'écoute des personnes touchées par les tragédies de ce genre pour pouvoir agir de façon appropriée.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, la pandémie a ébranlé le fondement même de la manière dont nous faisons nos achats il n'y a pas si longtemps: entrer dans un magasin, essayer et toucher divers articles et serrer la main une fois la transaction finalisée. Les entreprises ont dû s'adapter rapidement à de nouvelles façons de faire.

En réponse à la situation et pour défendre les intérêts de toutes les entreprises, le groupe des agences de développement économique de Fredericton a souligné la nécessité pour les entreprises d'obtenir un soutien et des renseignements pour effectuer la transition vers le commerce en ligne ou pour en améliorer les options. Le gouvernement a-t-il un plan pour aider les entreprises à effectuer la transition?

L'hon. Mary Ng (ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le président, nous avons parlé avec des propriétaires d'entreprise de partout au pays. Je viens de faire une visite au Canada atlantique, la semaine dernière, et nous avons comme priorité absolue d'appuyer les entreprises afin qu'elles aient accès à plus d'options numériques. Elles peuvent compter sur l'appui du gouvernement.

[Français]

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, la dernière fois que la Loi sur les langues officielles a été complètement révisée, c'était en 1988. J'ai pratiquement le même âge que cette loi. Les communautés de langue minoritaire partout au pays, les intervenants des organisations et des spécialistes ont travaillé fort afin de contribuer à l'étude, et le rapport et des recommandations ont été remis au gouvernement il y a déjà plus d'un an. Je sais que la ministre a à cœur la vitalité des langues officielles, mais avec tant de délais, l'espoir de voir ce projet se concrétiser s'estompe de jour en jour.

Est-ce que la ministre peut confirmer que la Loi sera bel et bien modernisée sous son présent mandat?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le président, je veux assurer à ma collègue que, pour notre gouvernement et pour la ministre des Langues officielles, c'est un enjeu extrêmement important. C'est un dossier sur lequel elle et nous tous travaillons très fort. Nous allons faire en sorte que cela se réalise dans les meilleurs délais.

[Traduction]

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, j'ai lu le rapport de l'étude sur le racisme et l'oppression systémiques au Musée canadien pour les droits de la personne. Lorsqu'une institution qui a été créée pour promouvoir le respect des autres et pour encourager la réflexion et le dialogue se trouve à manquer à sa propre mission, cela révèle l'ampleur des problèmes qui affligent notre société et à quel point le racisme systémique et l'homophobie sont répandus. Le rapport contient des recommandations pour y remédier. Tous les gestes qui favorisent l'inclusivité ont le potentiel d'apporter des améliorations considérables dans la vie des Canadiens. Certaines recommandations portent plus précisément sur la langue employée dans les communications.

Ma question s'adresse à la ministre de la Diversité, de l'Inclusion et de la Jeunesse. Le gouvernement serait-il prêt à adopter un langage non sexiste, à éliminer la conception binaire homme-femme, et à adopter un style de rédaction épique dans l'ensemble de ses communications internes et externes, en anglais comme en français?

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.): Monsieur le président, je veux féliciter la députée de la façon dont elle pose ses questions et aussi du choix des enjeux qu'elle soulève. Ce sont des enjeux qui touchent les Canadiens de près et dont on me parle souvent.

Je tiens absolument, sous la gouverne du premier ministre, à ce que nous rebâtissons mieux et de façon plus inclusive alors, oui, ce sont des recommandations dont nous tenons compte. Je sais que les Forces armées canadiennes, grâce au leadership du ministre de la Défense nationale, ont adopté l'emploi des pronoms neutres et je tiens à rappeler à tous les Canadiens que, en 2017, des modifications à la législation ont été adoptées par le gouvernement, sous la direction du premier ministre, afin d'inclure l'identité et l'expression de genre.

Il reste beaucoup de travail à accomplir, mais la députée me donne confiance en notre capacité d'y arriver ensemble.

• (1410)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Rosemont—La Petite-Patrie.

Le ministre a affirmé plus tôt aujourd'hui qu'il était fier du programme d'aide d'urgence pour les loyers commerciaux, mais ce programme ne vient en aide qu'à une petite entreprise sur dix au Canada. Est-ce là la mesure de la réussite pour les libéraux? L'objectif était-il de faire gagner des millions de dollars à l'entreprise du mari de la chef de cabinet du premier ministre plutôt que d'aider les petites entreprises?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le président, l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial a permis de venir en aide, à ce jour, à plus de 670 000 Canadiens et plus de 72 000 petites entreprises et de débloquer une aide d'urgence de 712 millions de dollars. Cela représente un progrès considérable depuis le début de ce programme. Nous allons continuer à surveiller ce programme afin de nous assurer qu'il apporte aux petites entreprises l'aide dont elles ont besoin en cette période difficile.

M. Gord Johns: Monsieur le président, c'est un gâchis qui ne reflète pas ce qui se passe sur le terrain. On a présenté l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial comme un programme destiné à aider les propriétaires de petites entreprises à payer leur loyer, mais il a été conçu pour donner aux propriétaires le contrôle absolu. Au début, seuls les propriétaires ayant une hypothèque pouvaient en faire la demande.

Pourquoi les libéraux ont-ils privatisé un programme qui aurait dû être axé sur les locataires dès le départ et pourquoi l'ont-ils confié à une société de prêts hypothécaires au lieu d'aider vraiment les Canadiens?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, il y a lieu d'être fier d'avoir apporté une aide très attendue à 670 000 Canadiens. Il y a lieu de se réjouir d'avoir apporté de l'aide à 72 000 petites entreprises canadiennes et d'avoir débloqué 712 millions de dollars en aide d'urgence. Malheureusement, le député d'en face voit quelque chose de négatif là-dedans, mais nous sommes fiers du bilan des mesures prises en faveur des petites entreprises.

M. Gord Johns: Monsieur le président, une entreprise sur dix, ce n'est pas une statistique réjouissante. Les frais de service de l'entreprise du mari de la chef de cabinet du premier ministre s'éle-

vaient à 84 millions de dollars. Cela représente 14 % de l'argent versé à un organisme, avec un taux d'échec de 90 %.

Pourquoi les libéraux n'ont-ils pas simplement confié ce travail aux travailleurs qualifiés et non partisans de la fonction publique?

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le président, je pense que nous pouvons être fiers d'avoir aidé plus de 670 000 travailleurs canadiens. Nous continuerons de surveiller le programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial et de nous assurer d'aider le plus grand nombre possible de petites entreprises.

[Français]

M. Alexandre Boulerice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Monsieur le président, sur un autre de ses coups de tête à l'improviste, le président Trump a décidé d'imposer des tarifs sur l'aluminium, ce qui met à risque 30 000 bons emplois au Québec. Le gouvernement va imposer des représailles, mais ce n'est pas une solution à long terme.

Est-ce que les libéraux vont écouter le Syndicat des Métallos et s'assurer que les revenus de ces représailles serviront à soutenir les emplois de cette industrie?

Travailleront-ils à établir un système de rajustement climatique afin que l'aluminium québécois, soit le plus responsable du point de vue écologique, puisse bénéficier enfin d'un avantage compétitif?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, comme je l'ai déjà mentionné, le gouvernement est prêt à tenir tête aux États-Unis et à prendre des mesures vigoureuses pour marquer son désaccord face à ces droits de douane inacceptables. De plus, comme c'est le cas depuis toujours, le gouvernement est prêt à apporter un soutien direct à l'industrie et aux travailleurs de l'aluminium qui subiront les conséquences de ces droits de douane inacceptables. Nous nous porterons toujours à la défense des travailleurs et nous ne nous laisserons pas intimider par ce genre de comportement qui vise à miner l'économie du Canada.

[Français]

M. Alexandre Boulerice: Monsieur le président, c'est intéressant, mais l'aluminium produit au Québec est le plus vert et le plus propre. Il devrait donc bénéficier d'un avantage lorsqu'il est importé.

Dans un autre secteur, hier, dans une annonce surprise et catastrophique, le ministre du Patrimoine canadien a dit à des milliers d'artistes et d'artisans qu'il n'y aurait pas de plan de relance pour la culture d'ici 2021. Que doivent faire tous ces créateurs pendant ce temps? Doivent-ils allumer des lampions pour espérer se qualifier à l'assurance-emploi?

Est-ce la seule réponse du gouvernement libéral pour le secteur culturel?

• (1415)

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question.

Comme mon collègue le sait très bien, il n'y aura pas de reprise avant le début de l'année parce que cela ne sera pas possible. Nous vivons la pire pandémie de l'histoire moderne de l'humanité. Un très grand nombre de salles de spectacle ont décidé de reporter toutes leurs activités en 2021.

S'il avait pris la peine de lire l'article en question, le député aurait vu que nous avons soutenu le secteur jusqu'à hauteur de 3 milliards de dollars jusqu'à maintenant...

M. Alexandre Boulerice: J'ai lu l'article, monsieur le président.

L'hon. Steven Guilbeault: Monsieur le président, nous allons continuer d'aider ces gens jusqu'à ce que la reprise puisse se faire. Pour des raisons de crise sanitaire, il n'est actuellement pas possible de reprendre les activités dans le secteur des arts et de la culture, ce que notre collègue de l'autre côté de la Chambre sait très bien.

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le président, je vais partager mon temps avec mon fidèle collègue le député de Lac-Saint-Jean.

Dans le cadre de l'ACEUM, le gouvernement avait malheureusement oublié de protéger l'aluminium, l'aluminium produit dans ma région, l'aluminium le plus vert au monde. Il a fallu de nombreuses représentations du Bloc québécois pour arriver à trouver une solution qui venait fermer la porte à l'aluminium noir de la Chine.

Aujourd'hui, nous vivons une nouvelle crise qui est en partie due au gouvernement. Le gouvernement a annoncé qu'il allait y avoir des contre-mesures, mais étrangement ces contre-mesures vont être applicables uniquement sur des produits de l'aluminium. En 2018, les contre-mesures étaient applicables sur l'ensemble des produits d'exportation américains, que ce soit une Harley-Davidson, du bourbon ou un bateau. On pouvait appliquer les contre-mesures à l'ensemble des produits d'exportation.

Pourquoi ne peut-on plus le faire maintenant?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, j'aimerais remercier mon collègue de la région de sa question. Il sait très bien lui-même que nous avons toujours été là pour les travailleurs et les travailleuses de l'aluminium. Quand il mentionne l'aluminium vert, c'est de la musique à mes oreilles, parce que j'étais là à l'annonce d'Elysis. J'étais là lorsqu'on a dit que le gouvernement du Canada se tiendrait debout pour trouver de nouveaux produits de l'aluminium vert. C'est justement ce qu'il vient de dire.

Oui, nous allons continuer d'investir dans l'innovation comme nous l'avons toujours fait. Oui, nous allons toujours être là pour le secteur de l'aluminium et oui, nous allons toujours travailler pour les travailleurs et les travailleuses de l'aluminium. C'est une industrie importante au Québec. Nous allons toujours défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs québécois.

M. Mario Simard: Monsieur le président, malheureusement, je n'ai pas eu de réponse.

Pourquoi n'y a-t-il pas de contre-tarif sur d'autres produits que l'aluminium? C'est parce qu'en 2019, ils ont négocié une entente au rabais. Ils sont passés d'un bazooka, avec des tarifs sur l'ensemble des produits d'exportation américains, à un tire-pois. Ils défendent le deuxième secteur d'exportation en importance du Québec avec un tire-pois.

Je répète la question: pourquoi est-ce impossible maintenant de mettre des contre-tarifs sur d'autres produits que l'aluminium?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Que les choses soient bien claires, monsieur le président. En 2019, quand les droits de douane imposés au titre de l'article 232 ont été levés, le Canada et les États-Unis ont

Ordres émanant du gouvernement

conclu une entente. Nous avons travaillé ensemble pour résoudre tous les futurs irritants dans le commerce bilatéral d'aluminium. Nous continuons d'exhorter les États-Unis à revenir sur leur décision. Cependant, nous avons indiqué très clairement que nous imposerons, en guise de représailles, des droits de douane réciproques sur les produits qui retiennent le plus l'attention des États-Unis parce que les droits de douane auxquels ils ont assujéti l'industrie canadienne de l'aluminium sont franchement inacceptables et illégaux.

Nous allons nous y opposer, et nous ne reculerons pas. Nous défendrons les intérêts de l'industrie de l'aluminium, et nous imposerons les droits de douane appropriés. Nous menons des consultations auprès des Canadiens pour nous assurer de bien faire les choses, et d'ici 30 jours...

Le président: Nous reprenons le débat. Le député de Lac-Saint-Jean a la parole.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le président, en 2018, lorsqu'on a répliqué aux États-Unis avec les contre-tarifs, est-ce que l'ensemble des revenus de ces contre-tarifs destinés à l'aluminium a été redirigé vers l'industrie de l'aluminium?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question.

Il sait que, depuis le début, nous nous sommes toujours tenus debout pour le secteur de l'aluminium. Effectivement, nous étions fiers d'investir. Comme je l'ai dit plus tôt, nous avons investi dans Elysis. C'est l'avenir. Il suffit de demander aux syndicats, aux travailleurs et aux travailleuses. L'aluminium vert, c'est l'avenir du Québec, c'est l'avenir de l'industrie. C'est exactement là-dedans que nous avons investi pour faire de l'innovation et pour assurer les emplois à long terme...

Le président: À l'ordre. Je cède la parole au député.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, ce n'était pas ma question. La réponse n'est pas venue non plus, d'après ce que je comprends.

Est-ce que tout l'argent qui était destiné à l'aluminium en 2018, l'argent qui venait des contre-tarifs, a été redirigé vers l'industrie de l'aluminium, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, la première fois qu'on a imposé des droits de douane illégaux au titre de l'article 232, c'est sans hésiter que nous avons fait preuve d'un engagement inébranlable pour soutenir directement l'industrie de l'aluminium. Nous restons déterminés à maintenir ce soutien.

Nous serons là pour les travailleurs de l'aluminium et pour l'industrie de l'aluminium. Nous sommes conscients de l'importance qu'a cette industrie pour le Canada, et nous nous soucions aussi de ses travailleurs.

• (1420)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, je vais répondre à leur place: le directeur parlementaire du budget nous dit que plus de 200 millions de dollars n'ont pas été utilisés.

Ordres émanant du gouvernement

Est-ce que la vice-première ministre est au courant de ces 200 millions

Que compte-t-elle faire avec ces 200 millions de dollars?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je remercie mon collègue de sa question.

Effectivement, comme il a dit, la vice-première ministre a tous les faits. Elle a négocié ce dossier de main de maître depuis le début pour se tenir debout face aux menaces de tarifs américains. Nous allons continuer cela et nous allons continuer d'investir, car nous savons que l'aluminium est une industrie importante pour le Québec. Nous l'avons fait par le passé, nous le faisons aujourd'hui et nous le ferons dans l'avenir.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, quand on écoute les propositions du Bloc québécois, on voit que cela fonctionne. On l'a vu avec l'aluminium.

Nous allons faire une proposition: il faut absolument que cet argent aille dans l'industrie de l'aluminium pour la deuxième et la troisième transformation. On s'occupe des 200 millions de dollars qui restent, mais les 360 millions de dollars qui doivent s'en venir, nous voulons les voir et les syndicats veulent les voir.

Est-ce que cet argent sera dirigé tout de suite et directement dans le secteur de l'aluminium?

[Traduction]

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, je tiens à dire que la vice-première ministre a discuté avec le chef du Bloc québécois ainsi qu'avec certains collègues conservateurs, et nous considérons qu'une approche façon « Équipe Canada », qui a si bien fonctionné quand il a fallu s'opposer aux droits de douane imposés au titre de l'article 232, est l'approche de choix.

Nous encourageons le Bloc à poursuivre le dialogue et à appuyer nos efforts afin que nous défendions tous ensemble l'industrie de l'aluminium du Québec.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Saskatoon—University.

Si le Canada a perdu sa cote de crédit AAA de Fitch Ratings, c'est en partie, aux dires de cette société, parce que le Canada n'avait pas de plan de relance économique. C'était il y a deux mois.

Quand le gouvernement va-t-il faire l'annonce de son plan de relance économique?

L'hon. Bill Morneau (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le président, je tiens à préciser que nous reconnaissons toute l'importance de combattre cette pandémie, et c'est exactement ce que nous faisons. Nous soutenons les particuliers et les entreprises, car c'est ce qu'il convient de faire pendant cette période. Bien entendu, à mesure que nous avancerons, nous réfléchirons à la meilleure façon d'assurer une reprise économique en veillant à avoir...

Le président: La parole est à nouveau à la députée.

Mme Tracy Gray: Monsieur le président, selon les explications de Fitch Ratings, si le Canada a perdu sa cote de crédit AAA, c'est aussi en raison des barrières commerciales interprovinciales. En mai, j'avais interrogé la vice-première ministre à propos de l'annonce du gouvernement de suspendre l'ensemble des travaux effectués dans le dossier du commerce interprovincial, et on nous avait

alors répondu que c'était en raison de la COVID-19. C'était il y a trois mois.

Que fait présentement le gouvernement pour relancer le commerce interprovincial, et quand ce travail a-t-il repris?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, nous sommes toujours convaincus qu'il est absolument crucial de collaborer avec les provinces afin d'éliminer les obstacles au commerce interprovincial. Nous avons fait d'énormes progrès dans ce domaine au cours des dernières années, mais nous devons évidemment poursuivre ce travail. Pour ce faire, les provinces doivent toutefois faire leur part.

Le gouvernement est résolu à libéraliser davantage les échanges commerciaux au Canada, car c'est une façon de stimuler l'économie d'aujourd'hui et de demain.

Mme Tracy Gray: Monsieur le président, quand le gouvernement a annoncé l'Accord de libre-échange canadien, en 2017, on disait que cette mesure injecterait 25 milliards de dollars dans l'économie canadienne. Trois ans ont passé depuis.

Le gouvernement pourrait-il nous dire ce que ces 25 milliards de dollars d'activité économique ont apporté au moteur économique du pays depuis la mise en œuvre de l'accord, il y a trois ans?

L'hon. Bill Morneau: Monsieur le président, l'élimination des obstacles au commerce interprovincial est un défi de longue haleine. C'est un défi exigeant pour le gouvernement actuel, comme il l'a été pour les gouvernements précédents.

L'accord nous a permis de faire un énorme pas en avant et il a évidemment eu un effet positif sur l'économie canadienne. Nous savons toutefois qu'il reste du travail à faire. Nous serons heureux de travailler avec les provinces dans le but de renforcer l'économie grâce à une réduction efficace des obstacles au commerce au Canada.

M. Corey Tochor (Saskatoon—University, PCC): Monsieur le président, nous venons tout juste d'apprendre que les libéraux ont lancé un appel d'offres pour la conception de leur programme de saisie d'armes à feu, qui vise à nous priver de nos libertés sous le couvert d'un décret, une mesure législative qui n'a même pas été débattue à la Chambre des communes. C'est honteux, mais les libéraux ne se gênent pas pour s'en prendre aux propriétaires d'armes à feu respectueux des lois. Ils devraient consacrer leur temps et leurs ressources financières à cibler les armes à feu illégales qui sont importées pour être utilisées par les gangs de trafiquants de drogues.

Pourquoi les libéraux ne laissent-ils pas les propriétaires légitimes d'armes à feu tranquilles? Pourquoi ne s'en prennent-ils pas aux véritables criminels?

• (1425)

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le président, je veux être très clair. Tout d'abord, les interdictions que nous avons instaurées visent strictement à éliminer de la société canadienne les armes qui n'y ont pas leur place. Il s'agit d'armes qui sont conçues et qui sont utilisées pour tuer.

Je tiens à souligner que le député défend les intérêts de l'industrie des armes à feu. Assurément, il a obtenu l'appui de la National Rifle Association. La sécurité des Canadiens demeure notre priorité de toujours. Nous avons entendu les points de vue des autorités policières, des dirigeants communautaires, des maires et des groupes de défense des droits des victimes de partout au Canada, et ils sont fortement en faveur d'un contrôle plus strict des armes à feu.

Je comprends à quel point il est difficile pour un conservateur de parler de contrôle des armes à feu, mais ce n'est pas difficile pour les Canadiens. Les Canadiens savent que c'est...

Le président: Je cède de nouveau la parole au député.

M. Corey Tochor: Monsieur le président, j'ai une autre question au sujet de ce projet de saisie d'armes à feu au moyen d'un registre, par l'entremise du programme d'un tiers. Le ministre est-il d'avis qu'il sera moins coûteux que le registre des armes d'épaule ou qu'il sera plus abordable?

L'hon. Bill Blair: Monsieur le président, notre objectif est de mettre un frein à la prolifération de ces armes dans notre pays. En même temps, nous adoptons une approche très responsable par rapport au contrôle strict des armes à feu, des mesures qui sont nécessaires et qu'appuie la grande majorité des Canadiens. Dans cette perspective, nous menons de vastes consultations auprès des Canadiens pour que cela se fasse...

Le président: Il reste du temps pour une courte question de 15 secondes, puis une réponse.

M. Corey Tochor: Monsieur le président, les conservateurs estiment que ce programme coûtera plus de 10 milliards de dollars. Si le gouvernement voulait vraiment réduire la criminalité au Canada, il ne dépenserait pas 10 milliards de dollars pour racheter des armes de citoyens respectueux des lois. Je dis aux libéraux que c'est insensé. Il faut qu'ils se réveillent. C'est un programme aberrant qui doit être abandonné.

L'hon. Bill Blair: Monsieur le Président, je remercie le député d'en face de me faire part de la position de la National Rifle Association, mais prêtons plutôt l'oreille aux personnes qui sont responsables d'assurer la sécurité de nos concitoyens et de nos villes.

L'Association canadienne des chefs de police a déclaré que les fusils d'assaut de type militaire sont produits dans l'unique but de tuer des gens et elle demande au gouvernement de les bannir. Le nouveau président de l'Association a affirmé qu'à son avis, notre programme établit un équilibre tout en assurant la sécurité des policiers en cours d'intervention.

Nous faisons le nécessaire.

* * *

[Français]

L'AFFAIRE ÉMANANT DU GOUVERNEMENT N^o 10

Le président: Conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, je dois interrompre les délibérations. Le comité étudiera maintenant l'affaire émanant du gouvernement n^o 10.

[Traduction]

Avant d'amorcer le débat, je tiens à rappeler aux députés la manière dont nous allons procéder pour le prochain segment.

Ce segment de 2 heures et 20 minutes se déroulera conformément aux dispositions de l'article 53.1 du Règlement, qui porte sur les débats exploratoires. Chaque député disposera de 10 minutes pour son discours, puis de 10 minutes pour les questions et observations.

[Français]

Les députés participant par vidéoconférence qui désirent poser une question ou faire un commentaire à la fin d'un discours peuvent l'indiquer à la présidence en utilisant la fonction « Lever la main » de la plateforme de vidéoconférence.

Ordres émanant du gouvernement

En revanche, les députés présents à la Chambre peuvent se lever, comme ils le font habituellement.

[Traduction]

Comme je l'ai déjà mentionné, le débat se terminera après deux heures et 20 minutes, à moins que plus aucun député ne demande la parole.

Nous amorçons maintenant le débat exploratoire.

Le leader du gouvernement à la Chambre des communes propose que la Chambre prenne note de la pandémie en cours de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement pour y répondre.

La leader de l'opposition à la Chambre invoque le Règlement.

L'hon. Candice Bergen: Monsieur le président, le leader du gouvernement à la Chambre n'est pas présent. Le gouvernement voudrait donc peut-être proposer de nouveau la motion par l'intermédiaire de la ministre, qui elle, est présente.

● (1430)

Le président: Je remercie la leader de l'opposition à la Chambre d'avoir porté cela à mon attention. Je m'en étais en fait rendu compte en lisant le nom du leader. Je vais donc préciser que la motion est proposée par la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse au nom du leader du gouvernement à la Chambre. Je crois que cela suffira.

Nous allons procéder au débat. La secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international a la parole.

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse, Lib.) (au nom du leader du gouvernement à la Chambre des communes) propose:

Que la Chambre prenne note de la pandémie en cours de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement pour y répondre.

[Français]

Mme Rachel Bendayan (secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, Lib.): Monsieur le président, la pandémie de la COVID-19 représente la plus grave crise de santé publique depuis des générations.

Il s'agit d'une menace importante pour le bien-être et la prospérité des Canadiens et du monde entier. En tant que pays, nous nous sommes remarquablement ralliés, d'un océan à l'autre, au cours des derniers mois en réponse collective à ce défi sans précédent.

L'esprit canadien intrinsèque est évident chez nos travailleurs essentiels et ceux de premières lignes, dévoués sans relâche à leur communauté. Nous leur devons notre plus profonde gratitude et, pour certains, nos vies. Nous devons également faire de notre mieux pour honorer les nombreux héros méconnus de cette époque.

Aujourd'hui, je suis heureuse de souligner les efforts novateurs et constants des scientifiques canadiens en santé et le rôle important de la recherche dans notre réponse à la pandémie de la COVID-19. Le Canada a la chance d'abriter certains des esprits les plus brillants, un atout si précieux que l'on peut parfois sous-estimer.

Ordres émanant du gouvernement

Au Québec, à Montréal, je pense à tous les chercheurs et à tous les scientifiques de l'Université de Montréal, de l'Université McGill, de l'Institut de cardiologie de Montréal, du CHUM, de l'hôpital Sainte-Justine et bien d'autres, qui travaillent tous les jours pour développer des solutions innovantes afin de préserver la santé de tous.

[Traduction]

Avant la crise, nous avons peut-être tenu pour acquis nos chercheurs en médecine, qui travaillent si souvent dans l'ombre, mais tel n'est plus le cas. Dès que la menace de la COVID-19 est apparue, les chercheurs en santé du Canada sont intervenus sans hésitation, au moment même où nous avons le plus besoin d'eux, et les Canadiens leur en seront toujours reconnaissants.

Avant même l'apparition des premiers cas au Canada, notre gouvernement a fait appel à des universitaires, à l'industrie et à des partenaires provinciaux et internationaux pour mettre en œuvre rapidement un programme de recherche afin de lutter contre la pandémie. En février, les Instituts de recherche en santé du Canada ont été les premiers dans le monde à lancer un appel d'offres pour la réalisation de travaux de recherche sur la COVID-19. En collaboration étroite avec les partenaires fédéraux et provinciaux, les Instituts de recherche en santé du Canada ont cherché à favoriser l'élaboration, la mise à l'essai et la mise en œuvre rapides de mesures médicales et sociales pour ralentir la progression rapide de la COVID-19. En quelques semaines seulement, ils ont attribué des subventions évaluées par des pairs à 100 projets canadiens méritants, alors qu'un processus de ce genre prend normalement plus d'un an.

Depuis lors, stimulés par la stratégie nationale de recherche médicale de 1,1 milliard de dollars annoncée par notre premier ministre en avril, les Instituts de recherche en santé du Canada ont déjà octroyé environ 170 millions de dollars pour des travaux de recherche sur la COVID-19 et obtenu la participation de partenaires à hauteur de 25 millions de dollars. Ce résultat très impressionnant témoigne du calibre des scientifiques de la santé Canada et de leur détermination à protéger et à améliorer la santé des Canadiens.

C'est pour moi un plaisir de signaler que les investissements et la mobilisation coordonnés par les Instituts de recherche en santé du Canada et d'autres partenaires fédéraux ont permis de faire progresser un programme de recherche sur la COVID-19 ambitieux et équilibré.

[Français]

Nous faisons progresser les connaissances dans les domaines de la recherche fondamentale, des nouvelles lignes directrices cliniques et de l'évaluation des effets prévus et inattendus des mesures de santé publique. Nous faisons avancer la recherche alignée sur les priorités canadiennes et mondiales dans les domaines de la thérapeutique, de la dynamique de la transmission, du diagnostic, des mesures de santé publique et plus encore. Nous appuyons les essais cliniques partout au Canada, soit le meilleur mécanisme pour offrir des interventions expérimentales aux Canadiens tout en assurant leur efficacité. Nous accélérons les efforts de collaboration pour développer un vaccin fabriqué ici, au Canada.

● (1435)

[Traduction]

Les investissements fédéraux consentis par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada permettent à d'importants centres de recherche sur les vaccins en Saskatchewan et en Nou-

velle-Écosse de participer aux travaux et de mettre à profit leur expertise et leurs ressources. Grâce à leurs concours lancés rapidement pour la découverte de vaccins contre la COVID-19, les Instituts de recherche en santé du Canada ont accordé jusqu'à maintenant du financement pour 14 études prometteuses. Ces sommes viennent s'ajouter aux investissements fédéraux considérables consacrés à la recherche sur les vaccins par la voie du Fonds stratégique pour l'innovation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Nous favorisons également des partenariats très importants entre les milieux universitaires et le secteur médical pour le développement de vaccins.

[Français]

Le travail qui se fait sur le terrain est absolument incroyable. Une entreprise québécoise appelée Medicago utilise sa plateforme technologique pour développer des anticorps contre le virus en collaboration avec l'Université Laval. Bien entendu, le but de ces efforts de recherche est de protéger la santé des Canadiens. Nous devons nous assurer que l'accent est suffisamment mis sur le contexte canadien ainsi que les besoins particuliers des diverses populations. Cela signifie d'investir dans une recherche stratégique et ciblée au profit de nos groupes les plus vulnérables.

[Traduction]

En plus de nous rendre davantage anxieux pour notre santé et notre sécurité, la pandémie a perturbé plusieurs aspects de nos vies personnelles. L'insécurité au travail, l'isolement et la perte d'un être cher ont tous des répercussions importantes sur notre santé mentale. Conséquemment, les Instituts de recherche en santé du Canada mènent une initiative pour recueillir des données urgentes qui aideront les autorités à élaborer des mesures de santé mentale dans le contexte de la pandémie. Guidés par un comité d'experts externes, les responsables de l'initiative fourniront l'information nécessaire pour le déploiement rapide de services de soutien psychologique et de lutte contre la toxicomanie.

Je suis très heureuse de signaler qu'au mois de juin, un ensemble préliminaire de synthèses de connaissances recueillies rapidement a été distribué aux décideurs et aux partenaires, et ce, seulement 30 jours après l'attribution du financement. Ces rapports synthétisent les données actuelles sur les services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie, les lignes directrices et les pratiques de prestation de ces services ainsi que des questions connexes dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Un autre secteur d'étude très important concerne les différences observées entre les sexes dans la propagation du virus SRAS-CoV-2 et des réactions immunitaires connexes. Une équipe financée par le gouvernement a déjà rendu publics des résultats qui montrent comment les différences entre les sexes dans les réactions au virus et les mécanismes qui les sous-tendent peuvent aider à élaborer de nouveaux traitements contre la COVID-19.

[Français]

Les efforts de recherche sont également axés sur les Canadiens âgés. Comme nous l'avons vu dans de nombreuses provinces, la population vieillissante du Canada est particulièrement exposée à la pandémie tout comme les résidents des établissements de soins de longue durée tels que nos CHSLD au Québec.

Une équipe financée par l'institut de recherche de l'Université Dalhousie a récemment publié sur l'impact du virus dans ces établissements de soins, proposant que les biomarqueurs peuvent aider à prédire la gravité de la maladie et expliquer pourquoi certains résidents sont plus gravement atteints que d'autres.

La recherche en santé autochtone demeure également une priorité pour notre gouvernement. Nous savons que les peuples autochtones du Canada ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie. Des lacunes ont été observées dans la disponibilité d'intervention culturellement appropriée en réponse à la COVID-19 fondée sur les distinctions, les données probantes et les connaissances autochtones. En réponse, nous avons créé une possibilité de financement pour combler ces lacunes grâce à une recherche axée sur les forces et les solutions qui est audacieuse, novatrice et dirigée par la communauté.

• (1440)

[Traduction]

Même si notre priorité absolue demeure la santé des Canadiens, force est d'admettre qu'un virus ne connaît pas les frontières. Il représente une menace mondiale qui exige une réponse collaborative mondiale. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec des partenaires internationaux comme l'Organisation mondiale de la santé et l'alliance Global Research Collaboration for Infectious Disease Preparedness, entre autres. C'est grâce à notre participation à des initiatives internationales que nous pourrions tirer parti de toutes les occasions de faire profiter les Canadiens des innovations tout en encourageant l'expertise et le leadership ici même, au Canada.

Il est également extrêmement important de disposer d'une politique fondée sur des faits. Tandis que nous travaillons avec diligence pour protéger les Canadiens, nous continuons de fonder nos décisions sur les données probantes en évolution de la communauté scientifique. Nous en apprenons un peu plus chaque jour sur le virus. Nous fondons nos politiques sur des données scientifiques, grâce à des activités de mobilisation des connaissances par exemple, et avec l'aide du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19.

Les investissements dans la recherche en santé et dans nos chercheurs finissent par rapporter en permettant de sauver des vies. Nous nous réjouissons du dévouement et des talents remarquables de nos chercheurs, et le gouvernement est conscient qu'il doit soutenir l'excellence canadienne en matière de recherche, ce qui signifie appuyer nos chercheurs en ce moment et pendant la reprise après la pandémie. J'invite les députés à se joindre à moi afin de reconnaître les efforts incalculables de la communauté scientifique canadienne.

M. Michael Barrett (Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le président, nous n'avons pas eu la possibilité d'entendre le premier ministre s'exprimer sur un certain nombre de questions. J'aimerais donc soulever ces questions auprès de la députée. Les plus pressantes aujourd'hui touchent les scandales dans lesquels le gouvernement est embourbé. Il y a un très grand nombre de questions qui sont toujours sans réponse.

Nous avons invité le premier ministre à comparaître devant le comité de l'éthique. Nous n'avons pas encore eu de réponse à cette invitation. Nous avons également invité le ministre des Finances. Les parlementaires ont des questions à poser au gouvernement. Les Canadiens ont des questions à poser au gouvernement. Nous n'avons pas encore toutes les réponses en ce qui a trait au scandale concer-

Ordres émanant du gouvernement

nant UNIS. Les médias nous apprennent quotidiennement quelque chose de nouveau.

La députée peut-elle nous dire si le premier ministre et le ministre des Finances vont comparaître devant le comité, comme on le leur a demandé?

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le président, il me semble que le premier ministre et le ministre des Finances ont tous les deux comparu devant un comité. Ils ont comparu devant un comité pour répondre aux questions de députés de l'opposition comme le député d'en face. Cette occasion de poser des questions leur a été donnée pour assurer la plus grande transparence possible.

Je pense que, pendant toute cette crise, le gouvernement a été disponible pour répondre aux questions, à plus de questions encore que le nombre auquel répondraient normalement les ministériels si la Chambre siégeait. Je souligne en outre que jamais dans l'histoire parlementaire canadienne un premier ministre n'avait comparu devant un comité, mais le premier ministre actuel l'a fait.

[Français]

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement ma collègue. En tant que porte-parole en matière de recherche et d'innovation, je me suis aussi intéressé au dossier de Medicago. Je vais rappeler ce qui s'est passé.

Le gouvernement a lancé de nombreux appels de propositions, trois ou quatre. Une firme qui s'appelle AbCellera a rapidement reçu son financement. Si je me souviens bien, Medicago avait reçu une lettre du gouvernement à la mi-avril, lui garantissant qu'elle recevrait sous peu par lettre un énoncé de conditions. Il a fallu intervenir à plusieurs reprises, et cette lettre n'est arrivée chez Medicago qu'au début juillet, selon mes souvenirs. AbCellera a donc réussi à avoir sa lettre très rapidement, alors que Medicago a dû attendre la sienne trois ou quatre mois. Des investisseurs étaient nerveux.

Encore aujourd'hui, je me demande ce qui explique ce délai inacceptable de la part du gouvernement dans le cas de Medicago.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le président, je remercie le député de sa question et je m'engage avec plaisir à me renseigner plus en détail sur ce cas pour lui répondre.

Il est très important pour le gouvernement de bien faire les choses, comme nous le savons tous à la Chambre. Dans ce cas précis, il a peut-être fallu prendre quelques semaines de plus afin de bien rédiger et comprendre ce contrat, et je pense qu'il est tout à fait important et normal que nous prenions ce temps.

• (1445)

[Traduction]

M. Charlie Angus (Timmings—Baie James, NPD): Monsieur le président, ce qu'il faut vraiment souligner, c'est l'incroyable solidarité sociale dont les Canadiens font preuve d'un océan à l'autre en réponse à la catastrophe économique et médicale sans précédent qui nous a frappés. Il est aussi très important de préciser que nous n'avons pas encore traversé la première phase. Nous pourrions replonger dans une crise. Une telle éventualité serait catastrophique pour les familles qui ont déjà subi d'énormes pertes économiques, pour les petites entreprises et pour les étudiants qui ont vu leur vie bouleversée.

Ordres émanant du gouvernement

La PCU prendra fin dans un peu plus de deux semaines. De nombreuses personnes de ma circonscription n'ont plus d'emploi ou viennent à un emploi à temps partiel ou précaire. Nous devons les aider à traverser cette crise. Si nous laissons des gens pour compte pendant cette période, il faudra des années au Canada pour s'en remettre sur les plans économique et social.

J'aimerais que la députée nous parle des efforts qui doivent être déployés d'ici le début de septembre pour établir un plan qui nous permettra de traverser ce qui risque d'être un automne et un hiver très difficiles, surtout si une résurgence de la COVID a lieu comme les gens s'y attendent.

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le président, j'abonde dans le même sens que le député concernant la solidarité dont les Canadiens ont fait preuve durant la pandémie. Je souhaite également que la solidarité de tous les partis dans cette enceinte se poursuive afin que nous puissions continuer à travailler pour le bien des Canadiens tout en poursuivant la lutte contre la COVID-19. Nous devons continuer à collaborer pour traverser la crise.

Pour ce qui est de la question concernant la Prestation canadienne d'urgence, je dois admettre que c'est un programme dont j'entends énormément parler dans ma circonscription, comme c'est certainement le cas dans la circonscription de tous les députés. Je crois que ce programme extrêmement important a aidé plus de huit millions de Canadiens. Il a permis à des familles de se nourrir et de se loger.

Comme la ministre de l'Emploi l'a déjà indiqué à plusieurs reprises, nous sommes en train de préparer la transition de la Prestation canadienne d'urgence à l'assurance-emploi. Cependant, il ne s'agit pas de l'ancien programme d'assurance-emploi. Il s'agit d'un programme modifié, plus moderne, qui garantira que tous les Canadiens reçoivent le soutien et l'aide dont ils ont besoin.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le président, j'aimerais poser une question à la secrétaire parlementaire en sa qualité de députée dans sa région.

Évidemment, nous représentons tous des citoyens. Des citoyens de ma circonscription, ainsi que certains députés, ont des inquiétudes par rapport au fait que le gouvernement ne donne pas de garantie aux parents en ce qui concerne les prestations parentales d'assurance-emploi. Même aujourd'hui, la ministre n'a accordé aucune importance à cette question, si ce n'est pour dire que le gouvernement prépare quelque chose.

Que dit la députée aux citoyens de sa circonscription? Est-elle à l'aise quant au fait que le gouvernement ne donne aucune garantie à ces familles?

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le président, la question de la garde des enfants est très importante. En tant que mère d'un jeune enfant, je sais à quel point c'est important pour les mères et les pères d'avoir accès à des services de garde afin de pouvoir retourner sur le marché du travail et de pouvoir reprendre des activités.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser des transferts substantiels aux provinces pour les services de garde d'enfants. Comme le député le sait, nous devons travailler de concert avec les provinces sur cette question, et nous collaborons étroitement avec celles-ci pour veiller à ce que toutes les familles aient accès aux services de garde d'enfants dont elles ont besoin et qu'elles méritent.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le président, la riposte du Canada à la pandémie de coronavirus est une véritable source d'inspiration.

Les différents ordres de gouvernement, les organismes à but non lucratif, la population: tout le monde a répondu « présent ». Il y aurait tant à dire sur chacun de ces secteurs. Nous pourrions par exemple parler des programmes fédéraux, comme la subvention salariale et la Prestation canadienne d'urgence, ou des milliards de dollars qui ont été dépensés. Nous pourrions aussi parler des millions de Canadiens — littéralement — qui ont eu droit à de l'aide et des dizaines de milliers d'entreprises qui ont pu être sauvées. Nous avons pu faire énormément de choses en relativement peu de temps grâce à l'excellent travail des Canadiens de partout au pays.

Si une deuxième vague devait survenir, nous serons mieux préparés. Pour tout dire, la situation n'est même pas comparable. Ma collègue et amie pourrait-elle nous dire pourquoi, à son avis, il fallait que les gouvernements, les organismes à but non lucratif et la population unissent leurs efforts afin de réduire au minimum les répercussions du coronavirus?

• (1450)

Mme Rachel Bendayan: Monsieur le président, comme secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, de la Promotion des exportations et du Commerce international, je travaille étroitement avec des collègues à de nombreux programmes depuis le début de la crise. Je dois dire que les petites entreprises de ma circonscription et du reste du Canada sont extrêmement reconnaissantes des programmes et des mesures d'aide que nous avons mis en place.

Je pense en particulier au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Plus de 715 000 petites entreprises bénéficient de ce prêt sans intérêt, auquel s'ajoute une subvention. Je pense également à la Subvention salariale d'urgence du Canada, qui équivalait à 75 % des salaires versés par les entreprises et qui leur a permis de continuer de payer leurs employés pendant qu'ils restaient à la maison pour protéger leur santé.

De nombreux autres programmes permettent à l'économie canadienne de redémarrer. Comme les députés savent certainement, le Canada vient de connaître plusieurs mois consécutifs de croissance de l'emploi, ce qui est beaucoup mieux que d'autres pays. La reprise économique est bien amorcée.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le président, depuis le début de la crise, l'opposition officielle pose des questions au gouvernement et lui propose des politiques qui permettraient de soutenir les Canadiens aux prises avec la pandémie et de favoriser la reprise économique par la suite.

Le gouvernement refuse malheureusement d'écouter non seulement nos bonnes idées, mais aussi les supplications des Canadiens. Depuis le tout début de la crise, les nouveaux et les futurs parents qui ont perdu leur emploi à cause de la COVID-19 nous disent qu'ils n'accumuleront pas le nombre d'heures nécessaires pour avoir droit aux prestations parentales de l'assurance-emploi. Cette semaine, un de ces parents m'a dit qu'il lui manquerait huit heures.

Au cours des derniers mois, j'ai demandé à maintes reprises à la ministre pourquoi elle n'avait toujours pas réglé ce problème. Elle a déclaré qu'il serait réglé, peut-être, à un moment donné.

On ne parle pas d'un problème futur. Les gens ont des enfants maintenant, aujourd'hui même, et ils n'ont aucune certitude quant à leur admissibilité aux prestations parentales. Service Canada leur dit qu'ils n'y sont pas admissibles et qu'il faudrait un changement de politique pour qu'ils deviennent admissibles. Un nouveau parent s'est même fait dire abruptement par les fonctionnaires qu'il n'avait qu'à retourner travailler et il n'est peut-être pas le seul.

[Français]

Imaginons un jeune parent, peut-être un parent seul, qui a déjà peur d'avoir un bébé pendant une pandémie et à qui il manque seulement 25 heures pour toucher des prestations.

On dit aux gens de retourner au travail, mais leur travail a encore disparu. Non seulement les nouveaux parents ont besoin de temps avec leur enfant, mais on leur demande de retourner au travail. De nombreux secteurs n'existent tout simplement pas en ce moment, et il n'y a pas de travail vers lequel retourner.

Avoir un enfant devrait être la partie la plus joyeuse de la vie, mais, en raison du refus du gouvernement de s'attaquer à ce problème, c'est devenu une période d'anxiété et de peur.

Si le gouvernement n'a pas l'intention de régler ce problème, il doit cesser de dire qu'il le fera et de susciter l'espoir des gens. Le gouvernement abandonne une génération de familles canadiennes, et nous n'arrêterons pas de nous battre en leur nom.

[Traduction]

Autre grave problème, des bénéficiaires de la PCU qui peuvent maintenant retourner au travail en sont incapables si leur employeur a conclu un accord de travail partagé. Selon une telle entente, l'employeur et le gouvernement peuvent répartir les salaires des travailleurs pour que les gens puissent retourner au travail, et cette mesure fait partie du système d'assurance-emploi depuis un certain temps. Malheureusement, des bénéficiaires de la PCU apprennent qu'ils ne pourront pas bénéficier d'une telle entente jusqu'à ce que la ministre apporte un changement à la politique pour permettre cette transition.

Encore une fois, des employés de Service Canada disent aux employeurs et aux bureaux des députés que ce n'est que le bureau de la ministre qui retarde les choses.

Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas apporter ce changement? C'est ahurissant. Ces gens ont des possibilités d'emploi. Ils veulent travailler, mais une formalité les en empêche, et la ministre peut régler le problème dès aujourd'hui.

● (1455)

[Français]

Quand nous avons demandé aux employés de son bureau quand cela serait réglé, ils nous ont dit que le vrai problème était que le travailleur avait commis une erreur et demandé à tort la PCU au lieu de la prestation du Programme de travail partagé. Ils blâment les victimes et refusent de régler ce problème.

Fixation de congé parental et correction du Programme travail partagé sont des changements simples qui aident les gens maintenant. La ministre peut retourner à son bureau aujourd'hui et régler ces problèmes. J'espère qu'elle le fera.

[Traduction]

L'opposition a proposé une solution importante: offrir une prime de retour au travail. La PCU est punitive, puisque toute aide est re-

Ordres émanant du gouvernement

tirée dès que le bénéficiaire gagne plus de 1 000 \$ par mois. Aucun programme gouvernemental ne devrait décourager le travail, mais c'est exactement ce que fait inutilement la PCU.

Nous avons proposé une solution parfaite qui rendrait le programme de la PCU plus généreux et plus souple tout en rendant le travail plus attrayant. Évidemment, le gouvernement n'en a pas du tout tenu compte. Les Canadiens ont besoin d'aide pour faciliter la transition vers le marché du travail et aider les entreprises locales à offrir des quarts de travail et à se rétablir.

Cependant, nous savons que la PCU est encore essentielle pour de nombreux Canadiens.

[Français]

Notre reprise économique sera stimulée par le travail acharné, l'innovation et l'esprit d'entreprise des Canadiens. Nous nous sommes efforcés de nous assurer que les Canadiens bénéficiaient du soutien dont ils avaient besoin. Toutefois, le gouvernement a rejeté ces correctifs encore et encore, sans aucune explication.

Quelle a été sa réponse aux nouveaux parents? Le gouvernement n'a donné aucune réponse. Quelle a été sa réponse aux personnes souhaitant faire du travail partagé? Le gouvernement n'a donné aucune réponse.

[Traduction]

Quelle a été sa réponse à une proposition visant à garantir que les gens puissent travailler davantage tout en conservant leurs prestations? C'est le silence radio.

Il se fend en quatre pour récompenser ses amis en leur attribuant des marchés publics de centaines de millions de dollars, alors qu'il ignore les Canadiens moyens ayant besoin d'aide pour se remettre sur pied. Le gouvernement libéral dit aux nouveaux parents qui le supplient de les aider de retourner au travail, alors qu'il donne des tonnes d'argent aux amis des libéraux.

[Français]

Nous arrivons maintenant au sujet de l'avenir de l'assurance-emploi. Le gouvernement a annoncé que la PCU prendrait fin et que les gens pourraient réclamer de l'assurance-emploi. Les millions de Canadiens qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi obtiendront probablement autre chose, mais qui sait ce que ce sera?

Tout ce que les Canadiens ont reçu de ce gouvernement est incertain, et ils manquent d'information. Assurer aux gens qu'ils pourront payer leur loyer et subvenir aux besoins de leur famille est certainement un champ politique dans lequel le gouvernement veut semer autant d'ambiguïté que possible.

[Traduction]

Quand j'ai eu l'honneur d'être nommé à mon poste actuel au sein du cabinet fantôme, j'ai assisté à une série de séances d'information avec le personnel d'Emploi et Développement social Canada. Il y a notamment été question de l'avenir du régime d'assurance-emploi. La personne responsable de ce dossier, qui est experte en la matière, m'a dit que même si tout se déroule bien, il faudra peut-être une décennie pour passer à un régime d'assurance-emploi nouveau et moderne. Le personnel du ministère a également affirmé que tout changement à l'assurance-emploi prendrait 16 mois à mettre en œuvre. Or, le premier ministre semble dire qu'une telle transition se produira le mois prochain et que, même si le gouvernement ne peut fournir aucun détail, les Canadiens n'ont qu'à tenir bon.

Ordres émanant du gouvernement

La Prestation canadienne d'urgence prend fin alors qu'il y a encore des millions de demandes actives et que la ministre a elle-même dit plus tôt cette année que le gouvernement avait instauré cette prestation parce que le régime d'assurance-emploi ne pouvait pas traiter autant de demandes. Toutefois, les libéraux veulent maintenant que la population leur fasse confiance, en se contentant de soutenir que tout ira bien, sans fournir aucune preuve que des améliorations ont été apportées.

[Français]

Cette semaine, le ministre a annoncé qu'il établirait le taux de chômage en baisse de 13 % partout au pays puisque les jeunes auront besoin de travailler moins d'heures pour être admissibles aux prestations régulières de l'assurance-emploi dans les régions où le chômage est moins élevé. Selon moi, il s'agit d'une solution technique provisoire pour inciter le système désuet à accepter que les candidats travaillent moins d'heures. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau système. Il s'agit du même système qui est tombé en panne en mars, nécessitant la mise en œuvre de la PCU, sur laquelle il n'y avait aucun contrôle. Tout comme les congés parentaux, ce n'est pas un problème à venir, c'est un problème actuel, et les jeunes ont peur.

[Traduction]

La professeure Tammy Schirle de l'Université Wilfrid Laurier a posé la question hypothétique ci-après qui, selon moi, illustre également une sérieuse préoccupation. Voici sa question: « Joe a été mis à pied à la mi-mars et a immédiatement présenté une demande d'assurance-emploi et il a obtenu la PCU. Ces prestations seront-elles calculées comme entrant dans les 26 semaines de prestations? Ou est-ce que la transition à l'assurance-emploi est considérée comme une nouvelle demande? » Les gens qui ont obtenu la PCU lorsqu'ils ont fait une demande d'assurance-emploi ont vraisemblablement un dossier à l'assurance-emploi. Les dossiers des prestataires seront-ils transférés à l'assurance-emploi? Comment le système sait-il que la période de prestations au titre de la PCU n'est pas déduite de la période de prestations d'assurance-emploi s'il s'agit de la même personne? Le gouvernement n'a-t-il pas affirmé que toutes les prestations au titre de la PCU seront transférées à l'assurance-emploi sans aucun problème?

Quelle preuve le gouvernement peut-il donner aux Canadiens que cela se fera en douceur, qu'ils peuvent être assurés qu'il n'y aura pas d'attente? Le gouvernement n'en a donné aucune. Il a fallu quelques jours pour toucher la PCU mais les personnes qui ont fait une demande d'assurance-emploi ont dû attendre presque un mois avant de recevoir des prestations. Les gens devront-ils attendre un mois à compter du transfert avant de recevoir de l'argent? Si c'était le cas, de nombreuses personnes seraient privées de soutien financier pendant plusieurs mois.

Je ne pose pas ces questions pour inquiéter les gens ou pour donner l'impression que c'est la catastrophe. Je les pose simplement parce que nous n'avons aucune preuve que le gouvernement se penchera sur cet enjeu en ce moment où les Canadiens ont vraiment besoin de certitude.

• (1500)

Je n'ai pas abordé certains aspects importants de ce dossier. Le gouvernement assure qu'il y aura une mesure pour les gens qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Devront-ils faire une demande d'assurance-emploi? L'Agence du revenu du Canada administrera-t-elle un programme comparable à celui de la PCU ou cette

tâche incombera-t-elle à Emploi et Développement social Canada? Les participants à ce programme recevront-ils un montant fixe ou un pourcentage de leur salaire comme dans le cas de l'assurance-emploi? Ce sont des questions importantes pour lesquelles nous méritons d'avoir des réponses.

[Français]

Les Canadiens méritent des réponses.

[Traduction]

Pour l'instant, le gouvernement se contente de dire aux gens d'attendre et que tout ira pour le mieux.

Nous, de l'opposition officielle, exigerons que le gouvernement rende des comptes et donne de vraies réponses. Les Canadiens ne méritent rien de moins.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.):

Monsieur le président, je vous remercie de me permettre de poser une question à mon collègue. J'aimerais d'abord le féliciter pour la qualité de son français. Il ne cesse de s'améliorer. C'est impressionnant.

[Français]

Je le remercie beaucoup et j'espère qu'il poursuivra ses efforts.

[Traduction]

Cet été, j'ai passé du temps dans ma circonscription et j'y ai discuté avec beaucoup de gens. Des entrepreneurs m'ont par exemple dit à quel point la subvention salariale a été importante pour eux. D'autres m'ont parlé de l'aide que leur ont procurée la subvention au loyer et le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Ces initiatives ont été au cœur de mes discussions avec les entrepreneurs.

Des vétérans, des familles, des aînés, des jeunes et des Canadiens de la classe moyenne m'ont eux aussi expliqué comment les mesures que nous avons instaurées pour venir en aide à différents groupes de Canadiens leur ont été vraiment utiles.

Mon collègue parle de retards. Peut-il expliquer pourquoi, pendant plus de six semaines, son parti a refusé toute aide financière aux handicapés?

M. Dan Albas: Monsieur le président, j'apprécie les observations du député par rapport à la qualité de mon français. Je vais tâcher de l'améliorer encore davantage.

Je pense qu'il importe de revenir sur ce qui s'est passé exactement. Le chef de l'opposition a dit que nous nous rencontrerions à ce moment-là pour discuter du projet de loi du gouvernement. En consultant des groupes de personnes handicapées, on m'a dit que les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada n'étaient pas incluses. Les anciens combattants ne sont pas non plus inclus, ce qui devrait préoccuper beaucoup le député, qui occupe la fonction de secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants.

Nous voulions mener un débat approfondi à ce sujet, mais le gouvernement, qui a le gros bout du bâton, a refusé tout débat, préférant faire traîner les choses. Qu'est-il arrivé? Nous avons adopté une nouvelle prestation, laquelle inclut cette fois les anciens combattants.

Il serait temps que le député fasse l'examen de conscience de son propre gouvernement et se demande si ce dernier n'est pas en partie responsable du problème qui nous occupe ici.

• (1505)

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le président, mon ami de la Colombie-Britannique a soulevé très clairement les préoccupations que bon nombre d'entre nous ont entendues, surtout l'incertitude qui pèse sur l'avenir de nombreux Canadiens. La circonscription du député, Central Okanagan—Similkameen—Nicola, est une très belle région de la province. Dans une vie antérieure, j'ai été planteur d'arbres et j'ai passé de nombreuses années dans la région de Merritt et à Princeton.

Lorsque nous parlons d'incertitude, je pense à celle à laquelle beaucoup de demandeurs ont dû faire face à cause du programme Emplois d'été Canada. Malheureusement, de nombreux organismes sérieux ont été privés de financement faute de fonds. Nous comparons cette situation à celle du programme de la Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant, qui a maintenant imposé à cause de la mauvaise gestion des libéraux, qui ont tenté de rejeter le blâme sur l'opposition, alors que le blâme leur revient entièrement. J'aimerais que mon collègue nous dise comment le programme, qui existait déjà et qui avait été modifié en fonction de la conjoncture, aurait pu être utilisé pour aider de nombreux organismes sérieux à embaucher des étudiants, qui pourraient travailler en ce moment même.

M. Dan Albas: Monsieur le président, je remercie le député d'avoir répété publiquement que je suis son ami. Il a du mal à apprendre du passé, on dirait.

Les néo-démocrates ont critiqué un certain nombre d'éléments de la bourse pour le bénévolat étudiant. Ce sont eux, par exemple, qui ont calculé que les bénéficiaires recevraient moins que le salaire minimum. Ils ont posé beaucoup de bonnes questions, alors je les applaudis.

Cela dit, ils auraient plutôt dû se demander quoi faire pour que les ressources bénéficient à ceux qui en manquent et dont les besoins sont les plus criants. C'est cette question-là que nous devrions toujours nous poser en situation de crise: comment aider ceux qui en ont le plus besoin?

Il existe déjà un programme, Emplois d'été Canada, qui a le soutien généralisé de la Chambre. Les entrepreneurs et les organismes à but non lucratif viennent me voir pour me dire qu'ils auraient eu d'excellents emplois à offrir aux jeunes pour les aider à subvenir à leurs besoins, sans qu'ils aient à faire de gros emprunts plus tard. Ce genre de situation, qui me semble nettement préférable, n'aurait causé aucune controverse. C'est sans parler du fait que le premier ministre et le ministre des Finances n'auraient pas été distraits au point d'être pour ainsi dire incapables de faire leur boulot alors que le pays est en pleine pandémie — à moins évidemment que ce soit une question de volonté.

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le président, nous avons entendu une accusation de la part du député de la Nouvelle-Écosse, à savoir que ce sont les conservateurs qui ont fait traîner l'adoption des dispositions qui portaient sur l'invalidité dans le projet de loi. En fait, c'est le gouvernement qui a fait traîner les choses. Nous avons proposé, comme le député l'a dit, de débattre de cette question le jour même, mais cela a abouti à une impasse.

Ordres émanant du gouvernement

L'opposition a souligné d'autres points dans le cadre de l'approche « Équipe Canada », y compris en ce qui a trait aux paiements aux étudiants et à la subvention salariale d'urgence, des programmes qui comportaient de sérieuses lacunes quand ils ont initialement été annoncés.

Le député peut-il mettre en évidence, pour les Canadiens, les efforts et les résultats qu'on doit à l'opposition et au rôle qu'elle a joué tout au long de la crise?

M. Dan Albas: Monsieur le président, pensons aux discussions initiales au sujet du projet de loi C-13. Le gouvernement libéral a tenté de s'arroger des pouvoirs sans précédent, ce à quoi se sont opposés le chef de l'opposition et de nombreux députés des partis de l'opposition, qui ont refusé de donner au gouvernement le pouvoir absolu de modifier nos lois en coulisse, sans passer par le Parlement.

Le gouvernement s'est quand même vu accorder beaucoup de pouvoirs pour la mise en œuvre de programmes. C'est à cet égard qu'il est très important pour les députés de raconter les expériences vécues aux premières lignes de la pandémie dans les circonscriptions. Ottawa est très loin de la Colombie-Britannique.

Nous avons formulé des suggestions au sujet du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, par exemple, en faisant valoir que des exploitants forestiers, des agents d'immeubles et des barbiers qui utilisent leur compte-chèques personnel sont désavantagés par rapport à leurs concurrents qui ont un compte-chèques d'entreprise, ce qui est vraiment injuste. En mai, le premier ministre a déclaré que le gouvernement réglerait le problème, ce qui n'a toujours pas été fait.

Beaucoup de bonnes choses ont été accomplies de ce côté-ci, comme la Subvention salariale d'urgence du Canada entre autres, et les autres partis y ont apporté leur contribution. Toutefois, le gouvernement doit comprendre que les députés sont aux premières lignes et qu'ils comprennent les enjeux dans leur circonscription. Les libéraux doivent respecter cela et commencer à nous écouter. Encore une fois, si le pays passe à travers la pandémie, ce sera parce que les Canadiens auront fait part de leurs problèmes à Ottawa, qu'ils auront été entendus et qu'on y aura répondu de manière compétente.

• (1510)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le président, le député de Barrie—Innisfil et le député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola affirment que les conservateurs voulaient débattre des mesures pour aider les personnes handicapées lorsque la Chambre en a été saisie. Je leur souligne qu'il y a eu deux autres possibilités de le faire cette journée-là, mais qu'ils s'y sont opposés. Réjouissons-nous qu'une importante mesure législative ait maintenant été adoptée pour venir en aide à ces personnes qui en ont grandement besoin.

Le député a parlé des entreprises et du soutien qu'il faut leur offrir. Il a affirmé que le gouvernement n'est pas à l'écoute des députés. Je lui répondrai qu'on a littéralement conçu, développé et mis en œuvre des programmes en quelques jours. En temps normal, l'élaboration et la mise en place de tels programmes auraient probablement nécessité de 12 à 18 mois.

En fait, le gouvernement a bel et bien écouté les intervenants et les députés qui ont exprimé des préoccupations à propos des divers programmes et il a réagi très rapidement pour les modifier, que ce soit la PCU ou le programme de subvention salariale.

Ordres émanant du gouvernement

Le député ne convient-il pas qu'il y a eu, à tout le moins, quelques échanges entre le gouvernement, les députés et les intervenants pour que ces programmes soient les plus robustes et les plus efficaces possible?

M. Dan Albas: Monsieur le président, je viens de la Colombie-Britannique; donc, je ne connais pas vraiment les règlements en Ontario, mais je pense que la troisième étape ne prévoit pas la réouverture des fleuristes pour politiciens. Je n'ai jamais vu quelqu'un se lancer autant de fleurs que le député.

Nous devrions peut-être nous concentrer sur ce qui est vrai. La vérité, c'est que nous sommes en situation de gouvernement minoritaire. Le gouvernement a élargi sa proposition initiale pour y inclure les anciens combattants et les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada. C'était une bonne proposition qui jouissait d'un vaste appui. Toutefois, le député se félicite pour quelque chose qui n'a même pas encore été concrétisé. Les libéraux refusent de dire aux personnes handicapées quand elles peuvent s'attendre à recevoir de l'aide. Ce sera probablement à l'automne, après des mois d'attente.

Le gouvernement semble penser qu'il suffit de dire les bonnes choses à la Chambre et de dire que tout est correct pour mériter des félicitations. Les libéraux ont un travail à faire, un travail pour lequel ils ont été élus. Nous avons été élus pour veiller à ce qu'ils le fassent.

[Français]

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le président, encore une fois, je suis dans l'heureuse obligation de soutenir les propos de mon collègue conservateur selon lesquels les libéraux ont tendance à se flatter pour des choses qui non seulement sont parfois exagérées, mais qui remontent à loin.

Il est vrai qu'au début de la pandémie, le gouvernement a demandé des pouvoirs spéciaux sans précédent pour gérer une crise qui était sans précédent et qu'il s'est, pendant un certain temps, montré ouvert à plusieurs suggestions des partis de l'opposition. Pendant cette période, personne ne mettait en doute la réelle urgence de l'enjeu. Ultérieurement, des vieux plis ont réapparus et le Parti libéral du début des années 2000 a réapparu. On se rappellera le scandale qu'on a connu à cette époque. Il a retrouvé cette habitude de dire, au bénéfice de pouvoirs spéciaux que le Parlement a bien voulu lui confier, même s'il est minoritaire, et avec une naïveté qui aurait fait réécrire *Candide* à Voltaire, que personne n'allait s'en apercevoir. On s'est levé un beau matin et soudainement on en a découvert un, et puis on en a découvert un autre. Il est possible qu'il reste encore des cas qui émergeront. Cela soulève un certain nombre de questions.

Je voulais être ici aujourd'hui. Ce n'est pas le cas de tout le monde, mais je respecterai le Règlement, bien sûr. Je ne voudrais pas déranger la très nombreuse assemblée de libéraux à la Chambre, qui sont moins nombreux que les doigts de ma main. J'ai beaucoup trop de respect pour les élus et les institutions pour ne pas prendre moi-même une journée en cinq semaines pour me présenter à la Chambre des communes du Canada. Je me demandais même, tout à l'heure, pourquoi, en indépendantiste que je suis, j'ai parfois davantage de respect pour les institutions fédérales que ceux qui forment le gouvernement fédéral. Il y a quelque chose d'étrange dans ce contexte. Cela alimentait une réflexion que je soumettais aux médias ce matin, une question de base: est-ce que le gouvernement canadien est digne de la confiance des Québécois et des Canadiens? Ce n'est pas une petite question. C'est le fondement de notre

démocratie. Il n'y a pas de manière certaine de confirmer cela. Chaque Québécois et chaque Canadien n'a pas un « confiance-omètre » de branché.

Or, les Canadiens ont confié la gestion des affaires de l'État à 338 députés, qui en sont la voix, et il revient aux 338 députés d'accorder ou de retirer la confiance au gouvernement. Sincèrement, le spectacle, les réponses et l'attitude dont nous sommes gratifiés aujourd'hui par les libéraux suggèrent qu'en matière de magnétisme pour la confiance, il y a un certain déficit de ce côté-là de la Chambre. C'est notre devoir de soulever la question, parce que, en effet, comme je le disais plus tôt, le gouvernement a obtenu de bonne foi par ce Parlement des pouvoirs exceptionnels. Quelques mois plus tard, on a découvert, bien sûr, le désormais célèbre et inscrit dans les livres d'histoires *WE Charity*. Je souligne encore une fois que, tardivement, on a nommé cela UNIS, comme s'il y avait eu quelque chose de francophone, alors que les francophones du Québec et du Canada n'étaient pas dans le champ de vision de *WE Charity*.

On parle de sommes astronomiques, d'honoraires délirants et d'une participation du bénéficiaire du contrat à la mise en place d'un programme de toute évidence créé sur mesure pour qu'on puisse prétendre que les fonctionnaires n'étaient pas capables de gérer ce programme. Quelle insulte! Ensuite, les gestionnaires de *WE Charity*, qui avaient eu d'autres problèmes de gouvernance, ont dit qu'ils se retiraient, et on a redonné le programme aux fonctionnaires, dont on disait, pas si longtemps auparavant, qu'ils n'avaient pas la compétence nécessaire pour gérer ce programme. Éventuellement, il y aura un autre scandale avec une autre petite musique qui ressemble à cela.

● (1515)

Ce sera une agence d'une société de la Couronne qui va confier cela à une entreprise privée parce qu'elle n'est pas capable de le faire même si elle est plus grosse que l'autre. Il y a là une aberration, car c'est un désaveu des compétences et des qualifications des fonctionnaires de l'État canadien de la part du gouvernement. Cela n'a aucun sens. En plus, le gouvernement a une fâcheuse habitude. Au moment du désaveu, apparaissent comme par magie des amitiés gouvernementales fort bienveillantes qui sont prêtes à prendre des contrats en échange de quelques dizaines de millions de dollars. Ce n'est pas rien. Voilà où nous en sommes.

Pendant ce temps j'ai pris quelques notes. On ne parle pas de transition énergétique, à laquelle il faudrait pourtant accorder la priorité, puisque les investissements publics dans la relance économique seront sans précédent aussi. On ne parle pas d'émergence de grappes industrielles innovatrices. On ne parle pas d'électrification du transport lourd. Ce matin, j'ai vu un rapport à ce sujet. On ne parle pas d'un certain nombre de choses qui sont des pistes pour sortir de la crise en créant de l'activité économique.

On ne parle pas de correctifs encore déficients sur certains programmes. Notre collègue en parlait plus tôt. Au début, on comprenait très bien que le programme pouvait avoir des lacunes puisqu'il avait été créé dans la hâte et l'urgence, mais, au bout d'un certain temps, il faut prendre acte des lacunes et les corriger. On ne parle pas de cela. On parle des scandales.

On ne donne pas un second chèque aux aînés qui en ont reçu un qui devait couvrir une période de trois mois. Les trois mois sont finis depuis longtemps et, au moment où ils l'ont obtenu, un autre chèque aurait dû être dans la machine. Les aînés ont reçu 300 \$ pour gérer la crise alors que le Parti libéral s'est versé, par l'entremise du programme des subventions salariales, 850 000 \$. Il y aura bientôt 1,8 million de dollars dans les poches du Parti libéral, qui pourra s'en servir pour sa prochaine campagne électorale. On offre 300 \$ aux aînés. S'ils ont le Supplément de revenu garanti, ils reçoivent un autre montant de 200 \$. Les aînés ont l'impression que le gouvernement en place leur rit au visage.

Pendant ce temps-là, on ne verse pas le deuxième chèque aux agriculteurs sous la gestion de l'offre. On aurait très bien pu le faire, on n'a pas besoin de déposer un budget pour verser la deuxième année de ces compensations auxquelles le gouvernement s'est déjà engagé. Pendant ce temps, on ne corrige pas l'erreur fondamentale du programme de bourses qui aurait été géré par l'organisme UNIS, alors qu'il relève de la compétence québécoise.

C'est facile de gérer l'organisme UNIS. Il s'agit de calculer la part du Québec, de faire un chèque et de l'envoyer au gouvernement LeGault. Il va le gérer, car cela relève de sa compétence. Non, les tentations sont trop fortes. Les libéraux veulent tout centraliser, se mettre les pattes dans les compétences du Québec et des provinces et donner des contrats à leurs amis. Après cela, on se demande pourquoi il y a des gens qui, comme nous, se posent de grandes questions.

Est-ce moins grave de déclencher des élections si ce gouvernement refuse de changer quelques joueurs clés? Est-ce moins grave de le laisser continuer à agir ainsi que de déclencher des élections? Ce n'est pas une maladie. Ce matin, on nous disait que le fait de déclencher des élections poserait un risque à cause de la pandémie. Tout cela est tout à fait vrai. Tout cela part de la pandémie. C'est tout à fait exact, mais il faut que le gouvernement s'occupe des bonnes et des vraies affaires. S'il fallait souscrire à un raisonnement selon lequel on ne peut déclencher des élections tant qu'il y a un risque de deuxième ou de troisième vague, on serait de facto face à un gouvernement qui continue à se comporter comme s'il était majoritaire, qui ignore ses propres scandales ou qui se comporte comme si on était dans une dictature temporaire. Cela n'a évidemment pas de sens.

C'est dans cet esprit que le Bloc québécois dit que quelques joueurs doivent partir. Le premier ministre doit partir. Le ministre des Finances doit partir. Là-dessus, ils sont peut-être sur le bord d'être d'accord, mais d'en jeter un sous l'autobus ne sauvera pas l'autre. La chef de cabinet du premier ministre doit partir, pour que des gens dont on présume qu'ils sont qualifiés prennent le relais pour au moins six mois et gèrent la crise comme du monde. Après six mois, il faut me croire, je ne promets rien.

C'est dans l'ordre des choses que le Parlement se pose des questions sur le fait que la gestion de la crise a été détournée à l'avantage des libéraux en vue de leur propre réélection ou pour offrir des services à des amis, après avoir reçu ou que des proches ont reçu des sommes beaucoup plus importantes que ce qui aurait permis de sauver beaucoup d'entreprises au Québec ou au Canada. Pour cette raison, il faudra se poser de grandes questions.

Ordres émanant du gouvernement

• (1520)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le président, je suis en complet désaccord avec le chef du Bloc. Le premier ministre et le ministre des Finances ont fait un travail exceptionnel au cours des derniers mois, compte tenu de tous les obstacles que nous avons dû surmonter pour mettre en place un large éventail de programmes qui ont aidé des millions de Canadiens en mettant de l'argent dans leurs poches et qui ont sauvé des centaines de milliers d'emplois. Le Canada est ainsi en bonne position pour se remettre de cette pandémie. Le chef du Bloc est plus préoccupé par son avenir politique et celui du Bloc lui-même.

Le Bloc veut faire plus fort que les conservateurs en matière de diffamation, semble-t-il. Je dirais que les Canadiens, qu'ils vivent au Québec, au Manitoba ou ailleurs, veulent que nous continuions à axer nos efforts sur le Canada et que nous fassions ce qui est dans l'intérêt du Canada en tant que nation. Cela inclut les Canadiens du Manitoba, du Québec et d'ailleurs.

Le député ne comprend-il pas que le Canada a un rôle productif et important à jouer en collaboration avec les différents paliers de gouvernement pour s'assurer que nous nous en sortirons bien, de cette pandémie?

• (1525)

[Français]

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, j'ai deux choses à dire.

Premièrement — et je ne traduirai pas tout pour les Québécois —, si l'honorable député dit que je veux servir mon parti, c'est parce que l'honorable député reconnaît que mon parti va présentement très bien. J'en remercie les libéraux, parce que c'est en partie dû à leur propre incompétence.

Deuxièmement, est-ce que les libéraux sont parfois capables de faire de bonnes choses sans mettre de l'argent dans les poches de leurs amis?

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le président, je remercie mon collègue.

Plus tôt, j'ai qualifié ce gouvernement de kleptocratie. Dans une kleptocratie, les politiciens corrompus s'enrichissent secrètement, en dehors de l'état de droit, par le biais de pots-de-vin et de faveurs spéciales, ou simplement en redirigeant les fonds de l'État vers eux-mêmes ou vers leurs associés.

Avec tous les scandales que nous voyons, mon collègue serait-il d'accord pour dire que les libéraux privilégient les intérêts de leurs familles, de leurs amis et d'initiés connectés?

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, je n'oserais pas aller jusqu'à parler de kleptocratie. On va se donner quelques semaines avant d'en arriver là.

Toutefois, je comprends qu'un certain nombre de personnes sont extrêmement préoccupées: les gens qui paient des taxes à la consommation et des impôts, les gens qui travaillent, les gens qui veulent travailler mais qui n'y arrivent pas, et les gens qui devraient retourner au travail mais qui n'y sont pas encouragés par les programmes. Il y a un problème et il faut trouver des solutions dans l'intérêt commun.

Ordres émanant du gouvernement

C'est effectivement un sacré problème lorsqu'on ne cesse d'apprendre que de l'argent public qui pourrait sauver des dizaines d'entreprises atterrit dans les poches de gens qui sont étrangement proches du système ou, pire, dans les poches de gens qui ont acheminé des dizaines de milliers de dollars vers les familles de deux des principaux dirigeants de ce gouvernement.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le président, le chef du Bloc a parlé de la gestion de l'offre. En tant que porte-parole de mon parti en matière d'agriculture, je considère qu'il s'agit d'une question très importante. Je crois aussi que cette crise créée de toutes pièces par les libéraux prend toute la place dans la sphère politique et nous oblige à y consacrer beaucoup trop de temps, alors que nous pourrions nous pencher sur d'autres enjeux.

La ministre de l'Agriculture n'a toujours rien dit au sujet des questions comme les indemnisations pour les producteurs de volaille, d'œufs et de dinde canadiens relativement au PTPGP et au nouvel accord avec les États-Unis. Lorsque ces accords seront en vigueur, des quantités massives de volaille et d'œufs inonderont le marché canadien et pourtant, nous ne savons toujours pas quelle forme prendront les indemnisations. La ministre de l'Agriculture reste muette quant à la composition du conseil consultatif qui contribuera à la mise en œuvre de la politique alimentaire nationale.

J'aimerais entendre le son de cloche du chef du Bloc à ce sujet, parce que je sais à quel point la gestion de l'offre est importante au Québec. Peut-être pourrait-il faire connaître à la Chambre l'opinion des agriculteurs québécois, car je suis certain qu'elle est partagée par les agriculteurs de partout au pays.

[Français]

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, comme je le disais un peu plus tôt, il y a des choses dont le Parlement et le gouvernement ne s'occupent pas parce qu'ils sont en train de s'occuper de moins bonnes choses. Il est exact que ce gouvernement avait l'air il n'y a pas si longtemps d'être sur un élan qui lui permettait d'espérer un avenir raisonnable.

Or, encore une fois, le gouvernement s'est tiré dans le pied. Il se spécialise à temps plein dans l'ouverture de trous dans ses propres pieds et se retrouve maintenant avec une série de scandales qui font que les Québécois et les Canadiens se disent « encore une fois, encore la même gang ».

C'est en effet préoccupant et cela fait en sorte que l'on n'a pas suffisamment parlé de la gestion de l'offre ni du versement de compensations. On n'a pas assez parlé de ces autres secteurs sous gestion de l'offre que sont les œufs et la volaille.

Encore aujourd'hui, il y a plusieurs sujets dont on n'a pas beaucoup parlé.

Nous allons le faire, nous, et parler sous peu de l'aluminium. C'est important, c'est majeur et c'est crucial pour le Québec. Cependant, aujourd'hui, on est dans les turpitudes libérales plutôt que d'être dans des dossiers sérieux. L'aluminium n'a pas été bien protégé et les mesures de protection contre ce que le gouvernement américain annonçait quasiment déjà n'ont pas été discutées, envisagées ni mises en place. Nous avons présenté au gouvernement une série de propositions et nous lui demandons de trouver quelqu'un qui a le temps de s'en occuper pour protéger l'aluminium québécois.

• (1530)

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le président, le Parti libéral a vraiment souffert du scandale des commandites au début des années 2000. Les libéraux ont été mis au banc des punitions par la population pendant plus de 10 ans. Maintenant, avec UNIS et avec le programme de subvention salariale, ils ont les deux mains dedans. On dirait que c'est dans leur ADN et qu'ils sont incapables de faire autre chose. Ils voient un plat de bonbons et ils ont le réflexe de sauter dedans.

Ma question est simple et s'adresse à mon collègue, dont je salue l'intervention. Pensons au scandale des commandites. En voyant UNIS aujourd'hui, n'y a-t-il pas une ressemblance? Ne voit-on pas un réflexe du bon vieux Parti libéral?

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, c'est un peu facile de dire oui, mais j'aurais envie de ne pas le dire parce qu'on a autre chose à faire.

Il est sûr que pour les médias et pour beaucoup de parlementaires, la grande question est la suivante: est-ce que le Bloc québécois et les conservateurs vont réussir à convaincre le NPD de moins soutenir les libéraux? Cependant, ce n'est pas celle-là, la vraie question.

La vraie question est de savoir si le gouvernement peut s'assurer six mois de survie en remplaçant des gens nuisibles par des gens utiles. C'est tout ce qu'on demande. Si on peut avoir cela, on va éviter les comparaisons avec d'autres scandales qui ont été terribles pour le Québec, pour le Canada et pour le Parti libéral. Ce dernier n'a certainement pas envie de retourner s'asseoir dans ce coin-là. Pouvons-nous simplement mettre les bonnes personnes à la bonne place pour avoir les bons résultats? Ainsi, on n'aura besoin de faire tomber personne.

Le président: Nous avons juste assez de temps pour une brève question.

L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, je vous remercie de me reconnaître. Je ne pouvais pas résister à la tentation de poser une question au chef du Bloc québécois.

Ce dernier nous disait qu'il prenait ses vacances en Gaspésie. Il nous a dit de garder le cap. Or, garder le cap est exactement ce que le gouvernement est en train de faire. Ce que je demanderais au chef du Bloc, c'est de nous parler de création d'emplois, de relance économique et de santé et de sécurité, parce qu'on est à l'aube de la rentrée scolaire. Nous voulons des idées constructives.

Nous sommes conscients que, dans une démocratie comme la nôtre, il y a un rôle pour les gens de l'autre côté de la Chambre, dans les partis de l'opposition. Je donne alors l'occasion aujourd'hui au chef du Bloc de nous donner des mesures constructives avec lesquelles nous pourrions créer de l'emploi, assurer la relance économique ainsi que la santé et la sécurité des jeunes qui vont recommencer l'école très bientôt.

M. Yves-François Blanchet: Monsieur le président, c'est fort sympathique, mais le ministre et moi sommes dans des situations passablement différentes.

Mon travail — je le fais — est de m'occuper de ma circonscription et, quand je n'y suis pas, je fais le tour du Québec. Par ailleurs, les Îles-de-la-Madeleine ne sont pas en Gaspésie. Pour sa part, le travail de l'honorable ministre est malheureusement de voyager partout dans le monde. Il est sûr que quand il revient, il doit aller faire un petit tour en Mauricie, une merveilleuse région d'ailleurs.

J'ai fait, il y a quelques minutes à peine, des propositions économiques, mais je vais en faire une bien précise au ministre.

Serait-il possible de créer des fonds et d'habiliter les régions à décider elles-mêmes de leur propre avenir économique en fonction de leur propre spécificité, de leur propre expertise, de leur propre vision et de leur propre désir d'avoir des technologies plus environnementales et de créer de la richesse?

Ces décisions doivent venir des régions. Or, pour y parvenir, il faudrait que le plan de sortie de crise provienne des régions du Québec, et non d'une multinationale étrangère en 2021.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Monsieur le président, je suis ravi d'être en personne à la Chambre pour représenter les citoyens de ma circonscription, les formidables gens de Cowichan—Malahat—Langford.

En rétrospective, je doute que qui que ce soit parmi nous, au moment de formuler ses résolutions du Nouvel An en janvier, aurait pu prédire la tournure que prendraient les événements cette année. Certes, l'année 2020 est une année de grands bouleversements, de grande incertitude et de grande anxiété. Nous sommes ici pour faire état fidèlement des difficultés que vivent beaucoup de petites entreprises et de particuliers en cette période tumultueuse. Comme eux d'ailleurs, les gens de ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, sont toujours aux prises avec les conséquences sociales et économiques de la pandémie de COVID-19.

Cette pandémie fait vraiment ressortir les lacunes de notre filet de sécurité sociale. Elle nous fait réaliser à quel point nous dépendons des travailleurs essentiels qui s'acquittent du travail de première ligne, compromettant leur propre santé et celle de leurs proches, souvent pour un faible salaire. Le pays compte plusieurs catégories de travailleurs, et ceux qui gagnent le moins et qui travaillent le plus d'heures par semaine sont souvent ceux qui s'exposent au danger. L'année 2020 a également mis en évidence l'inégalité systémique, la pauvreté et, bien sûr, le racisme, ce qui nous a forcés à réfléchir à des solutions pour remédier à ces problèmes.

L'objectif du NDP, durant cette pandémie, est d'apporter plus d'aide à un plus grand nombre de personnes, et ce, plus rapidement. Lorsque le gouvernement a mis en œuvre ses programmes, ils étaient bien souvent inadéquats au premier abord. Grâce aux commentaires formulés par les députés de l'opposition, nous avons pu améliorer ces programmes. Oui, il existe encore des lacunes. Cependant, en comparaison des programmes qui étaient offerts à la fin mars et au début avril, je crois que nous avons obtenu des succès et des améliorations mesurables, ce qui témoigne de l'excellent travail des députés de l'opposition. Cela témoigne aussi des efforts des électeurs qui ont informé leurs députés de ce qui fonctionnait et de ce qui ne fonctionnait pas, ainsi que du fait que nous avons pu faire entendre leurs voix à la Chambre et obtenir les changements dont ils avaient grandement besoin.

Hélas, il y a quelques semaines, le scandale lié à l'organisme UNIS a éclaté et a pris toute la place dans la sphère politique. Les

Ordres émanant du gouvernement

Canadiens s'attendent à ce que nous nous concentrons sur eux et sur les efforts de relance; malheureusement, le ministre des Finances et le premier ministre se trouvent encore une fois dans une situation difficile qu'ils ont eux-mêmes créée.

Le plus important document qu'un ministre devrait lire lorsqu'il entre en fonction est la Loi sur les conflits d'intérêts. Cette loi dit clairement qu'une personne doit se récuser dans les situations qui pourraient supposer des avantages pour elle, les membres de sa famille ou ses amis et que les ministres ne doivent pas accepter de voyages gratuits dans l'exercice de leurs fonctions, surtout d'un organisme qui pourrait bénéficier de contrats et de services gouvernementaux. Malheureusement, comme les libéraux ont le don de s'empêtrer dans tous les problèmes d'éthique possible, nous devons nous occuper de cette affaire alors que nous pourrions nous pencher sur des questions importantes pour les gens de nos circonscriptions.

Ainsi, la situation est très difficile pour de nombreuses petites entreprises de ma circonscription et du pays en général. Si on examine les chiffres de la Chambre de commerce de la Colombie-Britannique par exemple, on constate que la plupart des entreprises interrogées ont signalé une baisse de revenus qui a entraîné des pertes d'emploi. Chacun de ces employés est une autre personne qui n'a pas pu subvenir aux besoins de sa famille et qui a dû trouver une façon de joindre les deux bouts. De nombreuses personnes se sont retrouvées dans ce genre de situation difficile.

Je peux citer deux exemples particuliers au sein de ma circonscription. Je pense d'abord à V2V Black Hops Brewing, située à Langford. Il s'agit d'une brasserie de type social qui consacre une partie de ses bénéfices à l'aide aux anciens combattants, notamment ceux qui sont sans abri. C'est une cause très noble, car même si le gouvernement a reçu l'argent du Parlement pour résoudre les problèmes qui affligent les anciens combattants, il y a malheureusement toujours un gros problème pour leur fournir des prestations et des services adéquats.

● (1535)

Cet excellent programme est géré à Langford par V2V Black Hops Brewing. Malheureusement, l'entreprise n'était admissible ni à la Subvention salariale d'urgence du Canada ni à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) en raison de problèmes avec l'ARC. Mon bureau a essayé à plusieurs reprises d'obtenir l'aide de la ministre du Revenu national dans ce dossier, mais jusqu'à présent, c'est le silence radio.

Je songe également au détaillant Sports Traders Duncan, détenu et géré par Richard et Maureen Ellis depuis 1995. Bien entendu, leur chiffre d'affaires a chuté rapidement en raison de l'absence d'événements de sports d'équipe. Personne ne vient acheter d'équipements sportifs, ce qui a entraîné une perte considérable de revenus. Ce fut une chute catastrophique pour une entreprise établie au sein de ma collectivité depuis environ 25 ans. Leur locateur ne voulait pas demander l'AUCLC, et malheureusement, les libéraux ont conçu ce programme de manière à ce que l'adhésion du locateur soit nécessaire.

Que fait une entreprise quand son locateur ne coopère pas? Même si j'ai porté cette question à l'attention de plusieurs ministres, il n'y avait aucune autre solution. Malheureusement, cette entreprise, qui est un pilier de ma circonscription depuis de nombreuses années, se retrouve maintenant acculée à la faillite. Même si elle appartient à deux personnes exceptionnelles de ma circonscription, elle fermera probablement ses portes pour de bon.

Ordres émanant du gouvernement

Je tiens à souligner les efforts déployés par deux membres de notre caucus: le député de New Westminster—Burnaby, qui est le porte-parole du NPD en matière de finances, et le député de Courtenay—Alberni, qui est le porte-parole du NPD pour la petite entreprise et le tourisme. Ces deux députés ont demandé maintes fois au gouvernement d'améliorer le programme. Malheureusement, l'inaction est la seule réponse qu'ils ont reçue.

Voilà les problèmes qu'il faut régler. Les petites entreprises continuent à compter sur leurs représentants à la Chambre pour trouver des moyens de se rétablir alors que nous entrons dans les dernières étapes de la lutte contre la pandémie.

Je viens de la Colombie-Britannique et je m'en voudrais de ne pas parler de la crise des opioïdes qui sévit et qui continue de faire des ravages dans ma circonscription. La Colombie-Britannique a connu un nombre record de décès au cours des derniers mois. Malheureusement, c'est à cause de la vente dans la rue de drogues toxiques que nous continuons de voir ces cas de mort par surdose.

Je félicite le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique d'avoir mis en œuvre des projets pilotes, dans le cadre du programme de lutte contre la toxicomanie, pour tenter de s'attaquer à ce problème et de fournir un approvisionnement de drogues sûres aux usagers de façon à ce qu'ils ne soient plus exposés à ces substances toxiques. Toutefois, il est temps que le gouvernement fédéral passe à la prochaine étape. Il faut que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités et se joigne à l'Association canadienne des chefs de police, à des responsables de la santé d'un peu partout au pays et au premier ministre de la Colombie-Britannique pour enfin mettre en place les mesures de décriminalisation dont nous avons besoin. Le plus grand obstacle demeure la criminalisation de la possession d'une petite quantité de drogue. Nous devons trouver un moyen d'amener les gens à parler de leurs problèmes et à demander l'aide dont ils ont besoin sans craindre l'intervention du système de justice pénale.

Je ne parle pas de légaliser les drogues. J'estime qu'il faut continuer d'imposer des sanctions aux trafiquants et aux vendeurs de drogues, mais que ceux qui souffrent de leur dépendance aux drogues ne sont pas du ressort du système de justice pénale. Ce sont plutôt aux services sociaux et aux services de santé d'intervenir pour s'attaquer à ce problème persistant et très profond.

Durant la minute qui me reste, je dirai que notre société a été mise sur « pause ». Collectivement, nous avons eu le temps et l'espace pour réfléchir à ce que nous avons été, à ce que nous sommes actuellement et à ce vers quoi nous voulons aller dans l'avenir. Il est très évident que nous ne pourrions pas reprendre les choses comme elles étaient auparavant, non seulement à cause des déficiences du filet de sécurité sociale, des lignes de faille existantes et des inégalités profondes observées. Il est temps pour nous de réfléchir réellement aux mesures que nous pouvons mettre en place, non seulement aux projets prêts à démarrer, mais aux projets qui méritent d'être entrepris, en veillant vraiment à nous occuper des gens, à leur donner un revenu approprié pour vivre et à investir dans des projets d'énergie et d'infrastructure qui répondront réellement aux besoins du Canada du XXI^e siècle.

● (1540)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le président, nous savons que le programme de la Prestation canadienne d'urgence a été créé parce qu'on estimait de façon générale

qu'il fallait mettre de l'argent dans les poches des Canadiens qui se retrouvaient sans emploi en raison du coronavirus. Ce programme a été un énorme succès. Plus de huit millions de Canadiens y ont finalement participé. Ma question se rapporte à cela.

Il y avait le régime d'assurance-emploi, mais il n'aurait pas pu évaluer ce que la PCU a permis d'accomplir. Essayer d'apporter ces modifications n'aurait pas fonctionné, donc nous avons créé la PCU. Le temps est maintenant venu de penser à revenir au régime d'assurance-emploi.

Le député peut-il nous faire part de ses attentes ou de celles du NPD lorsque les gens passeront de la PCU à l'assurance-emploi? La transition semble être une solution à long terme non seulement pour bon nombre des électeurs de sa circonscription et de la mienne, mais pour l'ensemble des Canadiens.

Est-il d'accord?

● (1545)

M. Alistair MacGregor: Monsieur le président, je tiens à rappeler au secrétaire parlementaire que la solution proposée initialement par le gouvernement à la fin mars n'était pas la Prestation canadienne d'urgence. C'est grâce aux pressions exercées par les néo-démocrates sur les libéraux que cette dernière a enfin été instaurée. Le député se rappelle peut-être que, dès le départ, le NPD a réclamé le versement mensuel de 2 000 \$ à tous les Canadiens, une forme de revenu universel de base, pour que personne ne soit laissé pour compte. Il s'agissait d'un programme simple qui garantirait que toute personne dispose d'un revenu suffisant pour bien faire face à la phase aiguë de la crise.

Même si la Prestation canadienne d'urgence a offert une solution partielle à ce problème, bon nombre des autres programmes sont malheureusement devenus trop bureaucratiques. Il fallait franchir beaucoup d'étapes pour y avoir accès. Nous avons été forcés d'y apporter des correctifs temporaires et mineurs en cours de route.

Dorénavant, je pense qu'il incombe au gouvernement de bien expliquer comment il prévoit remplacer la Prestation canadienne d'urgence par des prestations d'assurance-emploi. Combien les gens recevront-ils? Quels seront les critères d'admissibilité à l'assurance-emploi?

Nous savons qu'un grand nombre de travailleurs n'étaient pas admissibles à des prestations d'assurance-emploi avant la pandémie. Une personne devait avoir travaillé un certain nombre d'heures pour être admissible. Je comprends que la transition arrive, mais nous devons nous rappeler qu'il y a toujours beaucoup de personnes qui ont souffert pendant la crise et qui travaillent dans des industries qui n'ont pas encore vu de relance. Il nous faut un plan pour nous occuper de ces gens.

Pour conclure, je suis heureux de pouvoir dire qu'une de nos collègues, la députée de Winnipeg-Centre, a présenté une motion à la Chambre. Je crois qu'il s'agit de la motion M-46. J'invite le gouvernement à l'examiner, ainsi que les idées que présente le Nouveau Parti démocratique pour veiller à ce que nous nous occupions de tout le monde de façon égale.

Ordres émanant du gouvernement

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le président, j'apprécie beaucoup ce que le député apporte au débat d'aujourd'hui. Il a notamment parlé du programme d'aide pour le loyer commercial établi par le gouvernement. Je tiens à souligner que d'après ce que j'ai lu, la ministre des Finances de la Colombie-Britannique, Mme Carole James, dit que son bureau téléphone chaque semaine au bureau du ministre des Finances pour demander si des changements ont été apportés à ce programme, parce qu'il n'a pas été bien conçu. Je crois qu'elle a même dit que les gens de sa circonscription avaient du mal à se prévaloir de ce programme.

Par ailleurs, je crains que les libéraux se soient félicités un peu trop vite. Ils ont établi une période de 60 jours pendant laquelle les gens pouvaient aller consulter leur médecin et suivre le processus nécessaire pour être déclarés admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées.

Le député craint-il, comme je le crains moi-même, que les gens se heurtent à des obstacles à cause de la COVID-19, lorsqu'ils tenteront de suivre ce processus? Dans ce contexte, certaines provinces ont des processus, et peut-être des échéanciers, différents.

Deuxièmement, je sais que même dans un contexte idéal, 60 jours, c'est peu de temps pour faire le nécessaire afin que les gens reçoivent l'aide et le soutien prévus. Le député croit-il que la période d'admissibilité prévue pour le programme est trop courte et qu'elle pourrait causer des difficultés aux gens de sa circonscription?

M. Alistair MacGregor: Monsieur le Président, en y repensant, il est dommage que le gouvernement ait tardé à offrir des mesures de soutien pour les personnes handicapées. Le gouvernement a tendance à blâmer l'opposition, mais je trouve que les libéraux ont du mal à accepter le fait qu'ils ne forment pas un gouvernement majoritaire dans la présente législature et qu'ils doivent obtenir la collaboration de l'opposition pour faire avancer les choses. Nos points de vue sont valables. Nous faisons connaître les préoccupations des gens de nos circonscriptions, y compris ceux qui vivent avec un handicap.

Il est formidable que les critères d'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées aient été élargis afin d'inclure les personnes qui reçoivent une prestation d'invalidité du RPC et les anciens combattants, mais nous sommes préoccupés par le temps qu'il a fallu pour en arriver là et, oui, je partage les inquiétudes du député. Lorsqu'une personne handicapée, qui est déjà très marginalisée par la société, doit surmonter encore plus d'obstacles, comme une visite chez le médecin ou d'autres démarches administratives, je crains que cela présente plus de contraintes pour un segment de la société dont la santé financière ne peut pas souffrir d'autres retards.

• (1550)

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, deux pandémies frappent le pays actuellement. Il y a la pandémie de COVID-19, et il y a la crise des opioïdes. Cette crise ressemble beaucoup à la pandémie de COVID-19 dans la mesure où elle touche des gens de tous les groupes de la société, qu'ils vivent en région rurale ou urbaine, qu'ils soient riches ou pauvres. J'aimerais demander à mon collègue ce qu'il a vu dans sa collectivité.

Nous savons que, dans le Grand Nord canadien, les communautés du Traité n° 9 ont si désespérément besoin de mettre fin à la crise des opioïdes qu'il y a des gens dans les aéroports qui tentent

d'empêcher les drogues d'entrer sur le territoire, parce qu'ils n'ont aucune autre aide. À Timmins, la police collabore avec les intervenants en santé mentale dans les rues afin de combattre ce fléau, car ils savent que le problème va au-delà de la criminalité. Nous devons faire face à une grave crise de santé mentale, et nous avons vu des morts, de la souffrance et des familles brisées à cause des ravages causés par ces drogues. Nous voulons vraiment pouvoir arrêter les trafiquants qui fabriquent ces drogues destructrices, en particulier le fentanyl, mais il faut prendre d'autres mesures pour aider les gens à se sortir de l'enfer de la dépendance aux opioïdes.

Qu'est-ce que mon collègue a vu sur la côte Ouest, et pendant cette pandémie de COVID-19, quelles mesures pouvons-nous adopter au Parlement afin de combattre l'autre pandémie, soit la crise des opioïdes?

M. Alistair MacGregor: Monsieur le Président, il s'agit d'une question fort pertinente. Ce que je tiens à dire, c'est que la mort de chacune de ces personnes ayant succombé à une surdose était évitable. Ces personnes étaient des fils, des filles, des sœurs et des frères. Elles faisaient partie d'une famille, mais elles ne reviendront plus jamais à cause d'une épidémie qui fait des ravages dans les petites collectivités dans l'ensemble du Canada, notamment en Colombie-Britannique, dans des collectivités comme celle de Duncan, dans ma circonscription, Cowichan-Malahat-Langford.

Je suis vraiment ravi d'annoncer à la Chambre que le chef du NPD, le député de Burnaby-Sud, viendra faire un tour dans ma circonscription samedi prochain. J'aimerais lui faire visiter les localités de ma circonscription qui sont parmi les plus durement touchées. Il aura l'occasion de s'entretenir avec des propriétaires d'entreprises locales qui ont subi les contrecoups de cette épidémie et avec des travailleurs de première ligne qui souffrent de stress post-traumatique en raison du nombre considérable de personnes qui meurent de cette crise.

Pour revenir à la question du député, heureusement qu'il existe des programmes comme le Programme sur l'usage et les dépendances aux drogues de Santé Canada, mais la portée de ce dernier doit être nettement élargie. En réalité, nous devons nous en prendre au marché noir de la drogue, ce marché nocif. L'une des principales mesures à prendre, le dossier dans lequel le gouvernement doit le plus faire preuve d'initiative, c'est la décriminalisation de la possession de petites quantités de drogue. Lorsque nous aurons franchi cette étape et que les gens n'auront plus peur d'être judiciairisés, je pense qu'ils seront plus enclins à sortir de l'ombre pour obtenir l'aide dont ils ont réellement besoin. C'est à ce moment-là que nous pourrions commencer à prendre des mesures concrètes et très porteuses pour lutter contre cette crise qui fait des ravages dans un si grand nombre de collectivités.

M. Dan Albas: Monsieur le Président, dans son discours, le député a parlé de différents programmes, dont la Subvention salariale d'urgence du Canada. Dans ma circonscription, il y a de nombreuses organisations caritatives et à but non lucratif très importantes qui ne peuvent demander la subvention parce qu'elles font appel à un entrepreneur pour la majorité de leurs activités. Le centre jeunesse de Summerland, par exemple, a quelqu'un pour faire tout le ménage, mais comme le centre n'ouvre pas régulièrement à cause de la COVID-19, il n'a pas les moyens de payer cette personne.

Ordres émanant du gouvernement

Le député a-t-il des exemples de ce genre dans sa circonscription ou dans d'autres régions où le gouvernement pourrait devoir apporter des modifications au programme? Je sais que le temple de la renommée du hockey de la Colombie-Britannique vit la même chose; c'est un problème croissant dans l'Okanagan.

M. Alistair MacGregor: Monsieur le Président, comme tous les députés, j'ai reçu, dans mon bureau de circonscription, des gens qui n'utilisent pas un modèle d'emploi qu'on qualifierait de « traditionnel ». Il arrive parfois qu'ils sous-traitent des services et, s'ils constatent que leurs revenus ont baissé, ils décident qu'ils peuvent tout simplement se passer de ces employés contractuels. Nous avons attiré l'attention du gouvernement sur ces cas à maintes reprises, et le gouvernement n'a encore rien fait. J'aimerais donc remercier mon collègue d'avoir soulevé cet enjeu.

• (1555)

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais d'abord offrir mes sincères condoléances aux Libanais en raison de la terrible explosion survenue à Beyrouth la semaine dernière. Je suis de tout cœur avec ceux qui ont été touchés par cette tragédie et avec les centaines de milliers de Libano-Canadiens qui s'inquiètent du sort de leurs amis et de leur famille. Le Canada collabore avec la communauté internationale pour trouver des façons de répondre aux besoins criants et de poursuivre l'approvisionnement d'urgence en aide médicale, en nourriture et en abris.

Ici, au pays, le gouvernement du Canada travaille avec tous les ordres de gouvernement à répondre à la menace toujours présente de la COVID-19 et à réduire l'impact de cette dernière sur les familles, sur les collectivités et sur l'économie canadienne. Nous avons vu le nombre de cas avérés de COVID-19 et de décès connexes diminuer au cours des derniers mois, ce qui nous indique que nous avons réellement aplani la courbe. Cette tendance à la baisse est largement attribuable à deux facteurs: premièrement, les gouvernements travaillent main dans la main de façon coordonnée dans l'ensemble du pays et, deuxièmement, les Canadiens font des efforts individuels soutenus pour suivre à la lettre les indications de la santé publique.

Alors que nous relançons l'économie du pays de façon sécuritaire et graduelle, nous devons demeurer vigilants. Nous devons tirer des leçons de l'expérience vécue par d'autres pays qui connaissent une recrudescence marquée du nombre de cas afin d'éviter que cela ne nous arrive également.

Aux fins du débat d'aujourd'hui, j'aimerais souligner certaines des mesures prises par l'Agence de la santé publique du Canada depuis le début de la pandémie. Comme le savent les députés, la collaboration est la pierre angulaire d'une bonne santé publique. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada adopte une approche pangouvernementale pour gérer cette crise et pourquoi il est résolu à collaborer avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec nos partenaires de l'étranger.

En effet, les représentants de l'Agence de la santé publique du Canada collaborent étroitement avec des organismes internationaux tels que l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation panaméricaine de la santé, de même qu'avec des agences de santé publique telles que les Centers for Disease Control and Prevention, aux États-Unis, afin de protéger la santé et la sécurité des Canadiens et de la communauté mondiale.

De même, nous consultons fréquemment nos homologues du G7 afin d'échanger des renseignements au sujet de mesures de santé

publique et de pratiques exemplaires, de nous inspirer de leur expérience ainsi que de cerner des mesures qui pourraient être prises conjointement pour lutter ensemble contre cette pandémie. Évidemment, nous collaborons aussi étroitement depuis le début avec les provinces et les territoires à l'égard de questions vitales telles que l'élaboration de lignes directrices sur la prévention des infections, la réalisation de tests en laboratoire et l'approvisionnement des établissements en équipement de protection individuelle et en respirateurs.

Il est important de reconnaître que les connaissances scientifiques entourant la COVID-19 évoluent rapidement, ce qui signifie que les consignes de santé publique continuent d'évoluer en même temps. Les chercheurs de l'Agence de la santé publique du Canada travaillent avec des experts dans divers domaines, partout au pays et aux quatre coins du monde, afin d'analyser et d'évaluer continuellement les dernières données scientifiques. Lorsqu'ils déterminent que l'ensemble des données ont suffisamment de crédibilité et d'acceptabilité au sein du milieu scientifique, les consignes sont mises à jour le plus rapidement possible pour tenir compte des connaissances scientifiques les plus à jour et des pratiques exemplaires actuelles en matière de santé publique.

Depuis le début de la pandémie, les fonctionnaires de l'Agence de la santé publique du Canada collaborent avec des partenaires provinciaux, territoriaux et étrangers pour détecter des signes et enquêter sur les modes de transmission de la COVID-19 partout au Canada. De nombreuses sources de données sont utilisées pour surveiller et illustrer la situation actuelle au Canada, notamment les données quotidiennes sur les cas, par province et par territoire, sur les nouvelles éclosions. L'Agence de la santé publique du Canada analyse ces données quotidiennement pour observer les tendances et détecter rapidement les nouveaux modes de transmission. L'Agence surveille aussi les systèmes d'alerte précoce pour recueillir des données sur les cas de santé publique et les mettre rapidement en commun avec ses membres.

En collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et divers secteurs, le gouvernement du Canada a mis au point une nouvelle application mobile à l'échelle nationale pour informer les utilisateurs s'ils ont été exposés à la COVID-19. L'application Alerte COVID est gratuite et elle peut être téléchargée par tous les Canadiens. Elle applique des mesures rigoureuses pour protéger la vie privée et la confidentialité de l'ensemble des données recueillies. L'application ne permet pas de localiser un utilisateur ni de recueillir des données personnelles permettant de l'identifier. C'est un autre outil que les Canadiens peuvent utiliser pour contribuer à ralentir la propagation du virus, à prévenir d'éventuelles éclosions et à protéger les collectivités à mesure que nous assouplissons les restrictions et que nous relançons l'économie. J'invite tous les Canadiens à télécharger et à utiliser l'application. C'est certain que plus il y aura de personnes qui l'utiliseront, plus elle sera efficace.

• (1600)

Le gouvernement a aussi mis en place des mesures rigoureuses à la frontière afin de limiter l'entrée et la propagation de la COVID-19 et de protéger la santé des Canadiens.

À titre d'exemple, des interdictions d'entrer ont été édictées aux termes de la Loi sur la mise en quarantaine dans le but de restreindre l'entrée non essentielle de personnes de l'étranger et de renforcer les mesures de manière à réduire le risque d'une contamination provenant d'autres pays. C'est donc dire que les gens qui arrivent au Canada doivent, quel que soit leur pays d'origine et leur mode de transport, rester en quarantaine pendant 14 jours. On permet quelques exemptions à cette quarantaine obligatoire pour que les infrastructures essentielles, les services essentiels et les chaînes d'approvisionnement entre le Canada et les États-Unis puissent être maintenus.

À leur arrivée au Canada, tous les voyageurs doivent fournir certains renseignements, notamment des coordonnées pour les joindre et un plan de quarantaine approprié. Le gouvernement a créé une application mobile, ArriveCAN, grâce à laquelle les voyageurs peuvent entrer leurs renseignements rapidement, facilement et en toute sécurité, et ce, avant, pendant et après leur arrivée à la frontière.

Je suis heureux de constater que des milliers de voyageurs utilisent l'application ArriveCAN. Ainsi, ils passent moins de temps avec les agents des services frontaliers et les agents de santé publique, et moins de temps à attendre en file avec d'autres voyageurs.

L'Agence de la santé publique du Canada intensifie sa présence à 36 points d'entrée du pays qui reçoivent, en temps normal, 90 % de la circulation entrant au Canada. Ainsi, alors que les voyages internationaux commencent à reprendre, nous serons bien placés pour composer avec un nombre croissant de voyages non essentiels.

Je tiens également à parler des populations vulnérables. Le gouvernement comprend que même si les mesures de santé publique sont nécessaires pour empêcher la propagation de la COVID-19, elles ont mis les Canadiens à rude épreuve. La COVID-19 cause du stress et de l'anxiété pour les gens, notamment pour ceux qui n'ont pas facilement accès à leur réseau de soutien habituel. Cela a eu des répercussions sur le bien-être mental, en plus d'accroître le risque associé à la violence conjugale et la toxicomanie. Voilà pourquoi le gouvernement a créé le portail Espace mieux-être Canada, qui sert à diriger les Canadiens là où ils pourront obtenir de l'aide dans le domaine de la santé mentale et de la toxicomanie.

L'Agence de la santé publique du Canada a aussi annoncé de nouveaux programmes pour réduire le risque de violence conjugale et les répercussions de cette violence, notamment grâce au financement de Jeunesse, J'écoute, de refuges, de services d'aide aux victimes d'agression sexuelle, de programmes de soutien du revenu et d'organismes caritatifs et à but non lucratif. De plus, l'Agence continue de collaborer étroitement avec Service correctionnel Canada pour renforcer les mesures destinées à empêcher l'introduction et la transmission de la COVID-19 dans les pénitenciers du Canada.

Ce n'est qu'un aperçu des mesures prises par l'Agence de la santé publique du Canada pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens contre la COVID-19. Tous les députés comprendront qu'une quantité incalculable de travail se fait en coulisse, par tous les ordres du gouvernement, en collaboration avec nos nombreux partenaires du secteur de la santé publique, du monde de la recherche et du milieu universitaire.

En continuant d'unir nos efforts, nous arriverons à mieux comprendre ce nouveau coronavirus et accumuler les preuves scientifiques et les données requises pour planifier et prendre des mesures

Ordres émanant du gouvernement

de santé publique judicieuses à l'échelle locale, nationale et internationale. Nous devons maintenir notre vigilance, agir selon les preuves scientifiques, qui s'accumulent, et adapter nos directives de santé publique en conséquence. C'est ce que cela signifie d'être un gouvernement responsable. Je suis très fier de dire que je fais partie d'une équipe qui agit promptement en cette période où les Canadiens n'ont jamais eu autant besoin de nous.

En terminant, j'aimerais féliciter le personnel de l'Agence de santé publique du Canada dans l'ensemble du pays. Nous pouvons compter sur des professionnels de haut niveau, et ils ont accompli un travail remarquable pour aider leurs concitoyens dans toutes les collectivités.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question toute simple pour le député.

Il a parlé de l'application mobile pour réduire la propagation de la COVID-19 que le gouvernement du Canada a lancée. Primo, sait-il quand les provinces, dont la Colombie-Britannique, y auront accès?

Secundo, certains m'ont fait remarquer que les personnes qui ont un iPhone 6 ou un appareil plus ancien ne peuvent pas la télécharger, et encore moins l'utiliser. J'ajouterai qu'il en va de même pour les personnes qui n'ont pas d'argent pour se payer un téléphone intelligent.

Le gouvernement du Canada a-t-il tenu compte de ces facteurs? Nous voulons qu'un nombre maximum de Canadiens y aient accès et qu'ils obtiennent le même niveau de service que les autres, mais de nombreuses questions demeurent: les gens vont-ils s'en servir? Sera-t-elle accessible partout au pays? Fonctionne-t-elle avec tous les systèmes d'exploitation, quel que soit l'âge du téléphone? Est-ce le genre de chose qui inquiète le député?

• (1605)

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie le député de tout faire pour que l'ensemble des Canadiens aient accès à l'application du gouvernement.

Le gouvernement a créé une excellente application qui sera adoptée par de nombreux utilisateurs de partout au pays. Les mesures parfaites sont rares. Quand nous les mettons en œuvre, nous écoutons ce que les gens en pensent, puis nous continuons à y travailler. Je suis particulièrement fier de la manière dont nous avons tenu compte des commentaires des Canadiens depuis le début de la pandémie.

Je remercie le député de ses commentaires. Il se peut qu'une partie de la population n'ait pas accès à notre application, mais j'ai bon espoir que nous pourrions remédier à la situation.

Mme Laurel Collins (Victoria, NPD): Monsieur le Président, dans son discours, le député a parlé des mesures sanitaires visant la pandémie de COVID-19 ainsi que des populations vulnérables, mais il n'a rien dit sur l'autre crise sanitaire nationale qui touche le pays. La semaine dernière, à Victoria, j'ai participé à un événement organisé par l'association Moms Stop the Harm, qui milite pour la décriminalisation et pour que l'on mette un terme à la crise des opioïdes. J'ai parlé avec des travailleurs de la santé, des membres de la collectivité et des familles qui ont perdu des êtres chers.

Ordres émanant du gouvernement

Le député a souligné l'approche fondée sur les données scientifiques probantes que le gouvernement a adoptée à l'égard de la pandémie de COVID-19. Il est temps pour le gouvernement de prendre la bonne décision, d'agir de façon logique, avec compassion et courage, et d'adopter une approche fondée sur les données probantes à l'égard de la décriminalisation de la consommation de drogue et de la réglementation médicale pour un approvisionnement sûr.

Pendant que nous combattons la pandémie de COVID-19, nous ne pouvons pas faire fi du nombre effarant de morts causées par la crise des opiacés. Quand le gouvernement va-t-il écouter les experts, tenir compte des données probantes et traiter la toxicomanie comme un problème de santé plutôt qu'un problème de criminalité? Ces morts sont évitables. Offrir un approvisionnement sûr sauve des vies.

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je comprends les vives inquiétudes de la députée à propos de la toxicomanie et de la hausse des cas dans sa région.

À mon avis, le gouvernement a essayé de mettre en œuvre de nombreuses mesures pour venir en aide aux multiples segments de la population qui sont vulnérables pendant la pandémie. Le portail Espace mieux-être Canada offre du soutien technique, de l'information et des vidéos sur des questions de santé mentale, des modules pouvant servir à l'encadrement, un soutien communautaire et des consultations individuelles. Je sais que cet outil n'est pas suffisant pour répondre adéquatement aux problèmes soulevés par la députée, mais c'est certainement un début. C'est sans compter le fait que nous avons remis 157,5 millions de dollars à des refuges et 40 millions de dollars à des services d'aide aux victimes d'agression sexuelle et à des refuges pour femmes. Nous avons également investi 350 millions de dollars dans le Fonds d'urgence pour l'appui communautaire. Les organismes sans but lucratif, dont bon nombre œuvrent en première ligne, peuvent y avoir recours pour aider les personnes aux prises avec des problèmes de toxicomanie.

En général, je suis très fier du gouvernement qui a adopté une approche de réduction des méfaits. Ce choix m'inspire une grande confiance.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue. Je dois dire que je n'ai absolument aucune raison de douter de ses motivations, qui me semblent tout à fait nobles. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le croiser peu après l'élection, à l'occasion des séances d'orientation offertes aux nouveaux députés. À ce moment-là, j'ai cru comprendre qu'il avait fait campagne dans le but de bien servir ses concitoyens et, de façon générale, la population canadienne. Je pense que ses motivations étaient très sincères.

Comment ressent-il le fait que le gouvernement ait profité de l'appui des partis de l'opposition, donné de bonne foi afin de faire face à la pandémie, pour littéralement mettre le Parlement sur la voie d'évitement et faire en sorte que le Parlement ne puisse plus poursuivre son travail?

Le gouvernement se comporte par la même occasion en gouvernement majoritaire, ce qu'il n'est pas. Il doit être redevable devant le Parlement. Si j'étais un député libéral aujourd'hui, je serais profondément mal à l'aise de voir qu'il y a actuellement un détournement de démocratie au Parlement. Cela ne peut pas continuer ainsi.

• (1610)

[Traduction]

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir parlé des motivations sincères qui m'ont poussé à appuyer le Parti libéral et à me porter candidat pour lui lors de la dernière campagne électorale. J'ai pris cette décision très consciemment. Je crois fermement que le gouvernement libéral a su se montrer à la hauteur et faire preuve de leadership durant la pandémie, en plus de constamment demeurer à l'écoute.

Je ne partage pas les préoccupations exprimées dans cette enceinte. En tant que professionnel de l'éthique, je crois que bien des allégations qui sont faites à la Chambre ne sont pas du tout fondées. J'estime qu'elles déforment la vérité, et je pense sincèrement que le gouvernement fait de son mieux pour démontrer du leadership à un moment où les Canadiens en ont le plus besoin.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur quelque chose que le député a dit vers la...

Des voix: Oh, oh!

M. Mark Gerretsen: Dois-je attendre qu'ils aient fini, monsieur le Président?

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais vous rappeler à tous que, certes, vous avez le droit de discuter, mais vous ne devriez pas crier.

Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, je voudrais revenir sur un point que le député a soulevé vers la fin de son discours, quand il a rendu hommage à l'incroyable fonction publique que nous avons dans ce pays, laquelle a été capable de créer, de mettre en œuvre et d'exécuter les divers programmes qui ont été présentés et sur lesquels tous les députés de cette Chambre ont voté, dans la plupart des cas à l'unanimité. Elle a été capable de fournir ces programmes aux Canadiens. Par exemple, en un mois et cinq jours, nous sommes passés de la déclaration de pandémie par l'Organisation mondiale de la santé au versement d'argent dans les comptes bancaires de 5,4 millions de Canadiens. Cela ne serait jamais arrivé sans l'incroyable fonction publique que nous avons dans ce pays.

Le député voudrait-il ajouter quelque chose au dernier commentaire qu'il a fait à ce sujet?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de me donner l'occasion de féliciter encore une fois la fonction publique.

De toute ma vie, je n'ai jamais vu un gouvernement répondre aussi rapidement aux besoins des Canadiens à un moment où ils en ont le plus besoin. On entend souvent dire par les gens de la sphère publique que les institutions canadiennes n'interviennent pas assez rapidement. D'après ce que j'ai vu, le gouvernement a mis des programmes sur pied en un temps record, des programmes qui ont vu le jour uniquement grâce au travail de la fonction publique.

Il va sans dire que nous avons tous un rôle à jouer. Tout comme je respecte le rôle des députés de l'opposition pendant les débats, j'accorde une grande valeur au leadership dont les députés du caucus libéral ont fait preuve lorsqu'ils ont transmis à la Chambre tous les commentaires qu'ils ont obtenu des gens de leurs collectivités pour ainsi veiller à ce que la Prestation canadienne d'urgence réponde aux besoins des personnes sur le terrain. Ce programme a été restructuré. Nous avons fait la même chose avec la Subvention salariale d'urgence. Elle a été restructurée à maintes reprises. Je crois sincèrement que tous les changements qui ont été effectués tenaient compte des commentaires que nous avons reçus.

Nous avons fait un travail remarquable. Je suis vraiment fier d'être Canadien et de faire partie du gouvernement. Je pense sincèrement que nous effectuons un travail exceptionnel. Je remercie mon collègue de m'avoir donné l'occasion de louer une fois de plus la fonction publique.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, il est de plus en plus évident que les libéraux utilisent la pandémie pour mettre la reddition de comptes et la transparence de côté, peut-être en vue d'instaurer une profonde dépendance à l'égard du gouvernement, alors qu'en réalité, l'aide ciblée ne se rend pas aux Canadiens qui en ont désespérément besoin.

Au cours d'une période de plus de cinq ans, l'Alberta a été la province qui a le plus souffert des politiques de discorde, hostiles aux affaires, à l'énergie et aux ressources des libéraux. Les libéraux ont fait ouvertement campagne contre les Albertains et contre l'industrie du pétrole et du gaz en 2019. Le gouvernement se sert maintenant de la COVID-19 pour terminer ce qu'il a commencé: la destruction de l'industrie pétrolière et gazière du Canada. Ce qui est fou, c'est d'entendre le ministre des Finances et celui des Ressources naturelles reconnaître constamment que la situation est bien mauvaise pour l'industrie pétrolière et gazière canadienne depuis que le cartel de l'OPEC a fait chuter les prix, faisant un tort énorme au secteur énergétique canadien. Comme la demande est en baisse à cause de la pandémie, sans aucun plan pour aider l'industrie énergétique canadienne, et que les programmes d'aide promis sont des échecs complets, on pardonnera aux Albertains de conclure que ce manque de soutien est voulu ou intentionnel.

Quatre-vingt-cinq jours après la promesse faite par le ministre des Finances d'apporter de l'aide dans les « heures ou jours à venir », l'aide particulière destinée aux PME pétrolières et gazières n'a pas été fournie. Elle a été simplement amalgamée à un programme général de prêts pour les entreprises de taille moyenne. Toutefois, pour être admissible au programme, une entreprise de taille moyenne doit avoir des revenus annuels de 100 millions de dollars. Les libéraux semblent avoir une définition de ce qu'est une entreprise de taille moyenne bien différente de la nôtre, ou ils sont totalement inconscients des torts faits au secteur jusqu'à maintenant. Même si une entreprise se qualifie, le taux d'intérêt est supérieur à celui des banques.

Les taux d'intérêt du programme pour les grands employeurs s'élèvent à 15 % la cinquième année, ce qui correspond aux taux des prêts sur salaire, et non à une aide d'urgence. De plus, les montants des prêts destinés aux petites entreprises sont trop faibles pour les fournisseurs de pétrole et de gaz, et lorsque des foreurs ne touchent aucun revenu pendant un an ou deux, les prêts à court terme et les prêts fixes ne sont réellement d'aucune utilité.

Les 1,7 milliard de dollars accordés pour les puits orphelins sont une goutte dans l'océan destinée à créer 5000 emplois dans un sec-

Ordres émanant du gouvernement

teur qui en a perdu plus de 200 000 depuis 2015 et 20 000 depuis le début de la pandémie, sans aucune embellie à l'horizon. Les puits orphelins ont augmenté de 300 % depuis 2015, à cause précisément des politiques des libéraux qui ont causé la faillite des exploitants.

Les libéraux ont confié aux grandes banques la responsabilité des demandes dans le cadre de la plupart des programmes de la BDC et d'EDC, mais les banques refusent d'intervenir à cause des dispositions relatives au partage des risques ou pour éviter de faire du travail pour un programme dont elles ne tireront pas un profit.

La réalité est que les ministres libéraux ont été informés de tout cela de vive voix directement, à plusieurs reprises, en privé et publiquement. C'est pourquoi leur inaction semble intentionnelle et malicieuse. Soit ces libéraux sont inconscients des dommages qu'ils infligent au tissu social de notre pays, soit ils s'en moquent, préférant donner des milliards de dollars de l'argent des contribuables à leurs acolytes de l'élite et à leurs amis du parti ou encore en faire profiter les amis et les familles des libéraux tandis que les Canadiens ordinaires en arrachent.

Sur une note plus personnelle, je dois dire que cela m'attriste énormément de voir que, bien souvent, la première chose que les habitants de ma circonscription disent à leur députée fédérale ces jours-ci est que le moment est venu pour l'Alberta de quitter le Canada. Il ne s'agit pas seulement d'une minorité qui parle fort, mais bien d'une opinion qui fait de plus en plus son chemin dans Lakeland. Je pense qu'il est de mon devoir d'exprimer l'ampleur de la frustration et de la colère de ces personnes. Les gens ne parlent pas seulement de l'idée; ils parlent aussi des moyens de la concrétiser, ce qu'on devrait trouver particulièrement inquiétant compte tenu de la crise sans précédent qui secoue l'Alberta dans les domaines de la santé, des finances et de l'économie. J'imagine que les médias n'en parlent pas beaucoup parce que nous habitons une région rurale ou les Prairies, qu'on oublie facilement à Ottawa, mais il reste que les libéraux au pouvoir ont amené de nombreux Albertains à perdre toute confiance envers le gouvernement fédéral au point où ils ne tiennent plus à faire partie du Canada. Tous ceux qui sont ici et tous ceux qui nous écoutent devraient s'en inquiéter. Cela ne s'est pas fait du jour au lendemain, mais bien graduellement au fil de cinq années d'attaques ciblées envers Lakeland et l'Alberta, les emplois fédéraux dans ma circonscription, le secteur pétrolier et gazier, les collectivités rurales, les agriculteurs et les familles d'agriculteurs. Le fait qu'un grand nombre d'Albertains n'aient pu bénéficier de mesures de soutien en réponse à la COVID-19 n'est que le dernier exemple.

Dès leur arrivée au gouvernement, les libéraux ont fait tout en leur pouvoir pour s'attaquer aux moyens de subsistance des gens de Lakeland et de l'Alberta en général. Ils ont ignoré les centaines de milliers de pertes d'emplois, les hausses subites de faillites, les suicides et l'éclatement des familles. Ils sacrifient les familles et l'avenir des enfants à des fins idéologiques et partisans.

Ordres émanant du gouvernement

Lakeland est confrontée à une grave urgence agricole parce que la neige précoce a empêché la récolte l'automne dernier. Cette année, la récolte printanière a été suivie par des pluies torrentielles qui ont inondé les champs, empêché les semailles et noyé les cultures, anéantissant les revenus agricoles pour une troisième année consécutive. Par surcroît, l'incertitude causée par les libéraux sur les marchés d'exportation, ainsi que la pandémie, ont compliqué davantage la situation pour l'ensemble des producteurs. Pis encore, le 1^{er} avril, en pleine pandémie, les libéraux ont haussé la taxe sur le carbone de 50 % augmentant ainsi les coûts pour les agriculteurs qui avaient réussi à sortir leurs cultures des champs, et rendant littéralement tout plus cher dans l'ensemble des secteurs agricoles.

● (1615)

Bien sûr, aucune industrie n'a subi autant de sabotage et de calomnies tenaces de la part du gouvernement libéral que l'industrie pétrolière et gazière. Le premier ministre dit au monde entier qu'il veut éliminer progressivement le produit d'exportation le plus important du Canada et le plus grand investisseur du secteur privé dans l'économie. Les libéraux ont bloqué, retardé et annulé des projets d'infrastructures pour le transport du pétrole et du gaz canadiens, non pour le bien de la planète — le pétrole et le gaz canadiens étant les plus responsables au monde sur le plan social et environnemental —, mais pour accroître la célébrité du premier ministre au sein du jet-set international qui fréquente les Nations unies. Cela n'a aucun sens.

L'exploitation de l'ensemble des ressources du Canada et l'exportation du gaz naturel canadien aideront beaucoup plus à relever les défis environnementaux mondiaux que toute mesure imposée par les libéraux au Canada, particulièrement dans les Prairies.

Après les élections de 2019, les militants libéraux ont admis avoir vilipendé le secteur pétrolier et gazier. Ils ont fait passer leurs gains électoraux avant l'intérêt du pays. De toute évidence, le premier ministre a tiré des leçons des tactiques de campagne de son père. Comme l'a dit le stratège de Pierre Trudeau lorsqu'il a justifié la ponction sur les gains de l'Alberta: « Au diable l'Ouest, nous prendrons le reste! »

Les ministres et les députés libéraux font activement campagne contre des occasions d'affaires pour les Albertains qui profiteraient à l'ensemble du Canada, comme le projet Frontier de la société Teck. Ils ont appuyé le financement de manifestants anti-pipeline et ont lancé une pétition contre des projets pétroliers et gaziers avantageux pour l'Alberta et l'ensemble du pays. Cela a suscité une animosité permanente qui ne se limite pas au remplacement du premier ministre et du gouvernement.

L'ambivalence des libéraux et de l'establishment envers les milliers d'entreprises familiales de fourniture de pétrole et de gaz qui ferment en temps réel dans l'Ouest canadien, le manque de mesures d'aide à long terme et l'effet domino sur l'appui financier qui permettrait aux producteurs de reprendre leurs activités de forage se sont clairement fait sentir à Lakeland, qu'on ne s'y trompe pas.

Pour la première fois depuis 1965, l'Alberta recevra en 2020 plus d'argent du gouvernement fédéral qu'elle ne lui en donnera. Pendant 55 années consécutives, la richesse produite par l'Alberta a renforcé le reste du Canada. Dans les années 1980, le programme énergétique national de Pierre Trudeau venait chercher le plus d'argent, soit plus 30 milliards de dollars par année, mais le montant a diminué depuis. Depuis 2005, l'Alberta versait 20 milliards de dollars par année de plus qu'elle n'en recevait, cette contribution est la plus

élevée de toutes les provinces. Des changements structurels s'imposent pour que le Canada tienne compte des besoins de l'Alberta et pour que les règles du jeu soient équitables. Il serait dans l'intérêt de l'ensemble du Canada que l'on valorise toutes les régions du pays.

Les libéraux profitent de la pandémie de COVID-19 pour restructurer l'économie du Canada par des moyens qui isoleront et appauvriront l'Ouest encore davantage, et ils sont appuyés par leurs alliés de la gauche.

L'Alberta se démarque au Canada. Ce n'est pas un hasard lié à la géographie, aux ressources naturelles ni à la situation démographique. Ce n'est pas une coïncidence. C'est parce que des générations d'Albertains, de souche ou d'adoption, ont su dégager un avantage en s'appuyant sur le travail assidu, l'innovation, la responsabilité personnelle et les principes et les politiques du libre marché. Ils ont ainsi multiplié les débouchés du secteur privé et créé une économie vigoureuse qui a attiré les jeunes les plus brillants et les plus talentueux des quatre coins du Canada et du monde pour y travailler et élever leur famille. C'est grâce aux politiques de la libre entreprise et du libre marché que l'économie albertaine créait 9 emplois à temps plein sur 10 au pays pas plus tard qu'en 2014 et qu'elle a été un cotisant net au Canada sans interruption pendant plus de 50 ans.

Ce sont toujours les intrusions fédérales dans la politique sur les ressources naturelles de l'Alberta qui causent les dommages les plus importants. Je pense au Programme énergétique national et au démantèlement en cours du secteur pétrolier et gazier au moyen de mesures législatives comme les projets de loi C-69 et C-48, au blocage des projets de pipeline, à d'autres règlements et embûches, aux obstacles à l'exploration et au forage, à la taxe sur le carbone et à l'échec des programmes de soutien relatifs à la COVID-19. D'autres provinces et régions ont des ressources naturelles et des possibilités semblables, mais elles n'ont pas adopté la même approche. Ce sont le secteur privé et l'innovation entrepreneuriale audacieuse de l'Alberta, en plus des politiques fiscales favorables à l'échelle provinciale et fédérale, qui ont ouvert des débouchés remarquables en Alberta pour tout le Canada.

À ma première intervention à la Chambre des communes à la suite des élections de 2015, j'ai dit: « [...] une Alberta forte et un Canada fort vont de pair. » C'est vraiment une tragédie pour ma circonscription et pour le pays que les libéraux fassent tout en leur pouvoir pour miner cette réalité. Le soir des élections, le premier ministre a dit qu'il avait entendu l'Alberta et qu'il ferait mieux. Il ne l'a pas fait. Les citoyens de ma circonscription voient tout ce qu'ils ont bâti pendant des générations s'effondrer sous leurs yeux, et le gouvernement fédéral continue de faire davantage de sacrifices en acceptant une autre étude, un autre règlement et une autre taxe. Cela étouffe Lakeland, et, vu la contribution de l'Alberta au Canada, cela va étouffer le redressement économique du Canada.

L'idée que le Canada ne fonctionne pas pour l'Alberta est malheureusement très répandue à Lakeland. En tant que représentants élus, nous avons le devoir d'offrir plus que des platitudes à l'égard de nos opinions sur les industries, les lois et les impôts, d'offrir plus que de la petite politique pour des gains personnels et partisans. Pour les Albertains épris de liberté et les Albertains par choix, c'est évident. Pour Lakeland, le statu quo n'est ni acceptable ni viable; c'est l'évidence même.

• (1620)

Si mes propos d'aujourd'hui mettent mes collègues en colère ou mal à l'aise, j'espère que cela les tourmentera. J'espère que cela les gardera éveillés la nuit, comme c'est mon cas. J'espère qu'ils cesseront d'aider le premier ministre le plus corrompu, le plus condescendant et le plus déconnecté de la réalité que le Canada ait connu, car c'est lui qui fait tout ce dommage à notre pays.

• (1625)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, même si je respecte le fait que, en tant que députée, ma collègue peut dire ce qu'elle veut à la Chambre en prétendant que c'est l'opinion des gens de sa circonscription, ses commentaires me dérangent un peu, car j'ai grandi dans les Prairies. J'ai été en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta. Lorsque j'étais dans les forces armées, j'étais en Alberta. Dans cette province, de fervents nationalistes apprécient vraiment ce qu'apporte un pays composé de dix provinces et de trois territoires.

Probablement plus que quiconque, la députée est prête à inventer une histoire de loup dans la bergerie pour donner la fausse impression que le gouvernement du Canada ne se soucie pas de la province de l'Alberta. C'est complètement faux. Ce sont des balivernes, rien de plus. Le gouvernement actuel a donné plus d'argent et plus de ressources à l'Alberta, et à toutes les Prairies d'ailleurs, que ne l'avait fait Stephen Harper.

Elle peut bien dire des faussetés tant qu'elle le souhaite, celles-ci ne changent pas les faits. Quoi qu'il en soit, je me considère comme un nationaliste très fier d'être originaire des Prairies. Je défends sans cesse les intérêts des Prairies, et je m'insurge contre une députée qui tente de donner l'impression que le gouvernement fédéral ne s'occupe pas de l'Alberta.

À l'époque où j'étais dans l'armée, affecté à Edmonton, je reprochais au gouvernement provincial de ne pas diversifier l'économie de l'Alberta. Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles l'Alberta est en difficulté à un point tel aujourd'hui.

La députée convient-elle que non seulement Ottawa, mais aussi l'Alberta, les municipalités et les différents intervenants, ont tous un rôle important à jouer? Cela comprend l'excellent travail accompli par le gouvernement fédéral, qui a investi dans l'Alberta, tout comme dans les Prairies.

Mme Shannon Stubbs: Monsieur le Président, je suppose que ces observations reflètent les opinions irréconciliables que nous avons. J'invite le député à venir dans Lakeland et à raconter ces balivernes à n'importe lequel de mes concitoyens. Ce que j'essaie de dire, c'est que le point que j'ai soulevé dans mon intervention transcende les groupes démographiques, les groupes d'âge et les considérations partisanes.

Dans ma circonscription, Lakeland, qui est très rurale et très conservatrice, des gens qui ont voté pour le NPD lors des deux dernières élections provinciales et des gens qui ont voté libéral lors des élections de 2015 évoquent l'idée que le pays ne fonctionne pas et qu'il faut soit obtenir une meilleure entente pour l'Alberta, soit explorer d'autres avenues. Ils m'ont approchée pour me le dire. Selon moi, le fait que ce député chevronné, qui est ici depuis longtemps, prenne la parole pour crier après moi, m'invectiver et laisser entendre que ce que j'ai dit est infondé et faux est exactement le problème.

Ordres émanant du gouvernement

En fait, je suis une Albertaine de première génération. Ma mère était originaire de Terre-Neuve et mon père de la Nouvelle-Écosse. Le commentaire du député, selon lequel le gouvernement a donné plus d'argent aux Albertains que les gouvernements précédents, ou peu importe — ce qui est exactement comme lorsque les libéraux ont promis d'être le gouvernement le plus transparent et le plus responsable de l'histoire de l'univers —, ne pourrait pas être plus loin de ce que les gens de ma circonscription attendent du pays. Le gouvernement ne comprend pas du tout les attentes que les gens de ma circonscription ont à son égard.

Je parle seulement au nom des gens de la circonscription de Lakeland, en Alberta, mais j'ai l'impression que certains de mes collègues albertains diraient la même chose que moi. Les gens de Lakeland veulent simplement pouvoir travailler, vivre leur vie et contribuer à la société canadienne. Or, le gouvernement a bloqué l'exploitation pétrolière et gazière en Alberta avec une suite de politiques, de lois et de hausses d'impôts accompagnées d'un certain discours qu'il a distillé au pays et à l'étranger, ce qui a suscité un sentiment d'aliénation et de frustration parmi les Albertains. Aucune fanfaronnade, aucun chahut, aucun vacarme, aucune tentative de me faire taire ou de m'invectiver n'y changera quoi que ce soit. Il vaudrait mieux que les gens le comprennent vite: ce sont les libéraux et leurs alliées anti-énergie, anti-Alberta et anti-Ouest de gauche qui mettent le Canada à risque et qui devraient se regarder dans le miroir pour voir d'où vient le sentiment dont je parle parce que ce sont les gens qui m'ont élue députée qui l'éprouvent.

• (1630)

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de la passion dont elle fait preuve pour défendre les gens de sa circonscription et sa province.

Hier, j'ai parlé avec le président-directeur général de l'Association touristique autochtone du Canada, un organisme qui, nous le savons tous, fait de l'excellent travail, tout comme son président-directeur général, pour les entreprises autochtones au pays. Ce dernier a récemment appris que l'association recevrait un contrat de 16 millions de dollars pour servir plus de 600 entreprises autochtones — une aide fort attendue, nous le savons —, mais il a également appris que l'association ne pourrait pas se servir de ces fonds pour couvrir ses frais d'administration ou pour mettre en œuvre le programme. D'ailleurs, on l'a informé que l'association serait visée par une vérification, alors qu'on apprenait que l'organisme UNIS allait recevoir 43 millions de dollars pour la gestion de son programme et que l'entreprise du mari de la chef de cabinet du premier ministre allait recevoir 84 millions de dollars en commission pour la gestion d'un programme.

Ma collègue croit-elle, elle aussi, que le gouvernement libéral a deux façons de faire? Une pour ses amis et une autre pour ceux qui n'ont pas les bonnes relations.

Par ailleurs, est-elle d'accord pour dire qu'il existe dans ce pays un racisme systémique, dont nous sommes témoins à l'heure actuelle, à un moment où des organisations ont besoin de soutien pour apporter une aide indispensable aux habitants de notre pays, comme les exploitants autochtones de l'industrie du tourisme qui ont besoin d'aide en ce moment?

Ordres émanant du gouvernement

Mme Shannon Stubbs: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord. Le premier ministre, le Cabinet et tous les députés libéraux qui entérinent les méprises, scandale après scandale, une enquête sur l'éthique après l'autre — du jamais vu dans l'histoire de notre pays —, et qui les couvrent, lisent leurs notes et font le sale travail pour les rois prouvent encore une fois, comme le député n'a cessé de le dire, qu'il y a une règle pour les libéraux — et certains bénéfiques pour eux seulement, même s'il n'y a que certaines choses dont les libéraux peuvent profiter — et puis, il y a une règle pour les autres.

Je tiens aussi à remercier le député d'avoir soulevé la question des entreprises autochtones. À Lakeland, certaines des entreprises et des collectivités les plus touchées par les politiques et les programmes anti-énergie nuisibles des cinq dernières années et par l'échec des programmes actuels de lutte contre la COVID-19 sont des entreprises et des collectivités de Premières Nations et de Métis. Parmi les très nombreuses entreprises qui ont fermé leurs portes à un rythme effréné au cours des derniers mois, il y en a une, dans ma circonscription, Lakeland, appartenant à une Première Nation et située dans une collectivité des Premières Nations, qui a cessé pour la première fois de son histoire de produire de l'énergie.

En effet, en plus de leur incapacité à soutenir les entreprises du secteur gazier et pétrolier, les programmes de lutte contre la COVID-19 ne sont pas en mesure d'aider les entreprises et les travailleurs autochtones. Pour la première fois de son histoire, la collectivité que j'ai mentionnée doit trouver un moyen de payer ses dépenses quand, auparavant, elle se servait des revenus de sa société d'énergie pour financer tous ses programmes et services communautaires. Elle nage maintenant dans l'incertitude et traverse une grave crise financière.

M. Ziad Aboultaif (Edmonton Manning, PCC): Monsieur le Président, je ne pense pas que le débat sur le fédéralisme et le nationalisme est clos. Comme tous les députés de l'Alberta le savent, on observe, dans cette province, une ferme opposition au gouvernement fédéral. Les scandales qui l'éclaboussent ne font que jeter de l'huile sur le feu.

La députée de Lakeland peut-elle nous dire dans quelle mesure cela contribue à façonner l'opinion que les Albertains ont du gouvernement?

Mme Shannon Stubbs: Monsieur le Président, c'est énorme. C'est exactement là où réside une partie du problème. Les Albertains ne comprennent pas pourquoi le gouvernement leur met des bâtons dans les roues ou leur nuit, alors qu'il utilise les milliards de dollars générés par leurs impôts pour les distribuer aux amis des libéraux ou encore à leurs proches collaborateurs, à leur épouse, aux membres de leur famille, à leur mari ou à leur chien, et quoi encore.

L'une des choses les plus tristes, pour en revenir à ce que mon collègue libéral me disait précédemment, c'est que le gouvernement libéral est directement responsable de la chute de la confiance des Albertains dans les structures de notre pays. Quand je suis dans les provinces de l'Atlantique, je constate que les gens sont profondément inquiets de ce qui se passe en Alberta, parce qu'ils en subissent les conséquences.

Je me rappelle que quand le convoi de United We Roll est arrivé à Ottawa, les libéraux laissaient entendre que les participants étaient des racistes et des fanatiques. En réalité, les habitants des petites villes de l'Ontario sortaient leur offrir des tartes et des produits Tim Hortons et brandissaient des drapeaux. Il y avait des gens de partout au pays.

Les habitants de la Colombie-Britannique veulent l'oléoduc, même si leurs gouvernements prétendent que...

• (1635)

Le Président: Nous reprenons le débat. La députée de Fredericton a la parole.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Monsieur le Président, pour une néophyte, disons que ce fut tout un baptême de la politique fédérale. Ce qui compte vraiment pour les gens qui habitent dans ma circonscription, les rouages de l'appareil gouvernemental, ma contribution personnelle: j'ai dû tout apprendre, et vite.

Après l'effervescence de la période postélectorale, la réalité nous rattrape et il faut vite se monter un bureau, ici et dans notre circonscription. Il faut aussi former une équipe pour mieux servir les gens de notre circonscription, Fredericton dans mon cas, et représenter les Canadiens.

Durant les cinq mois qui ont suivi les élections, soit jusqu'à ce que le Canada soit frappé par la pandémie que l'on sait, les travaux du Parlement ont suivi leur cours normal. Depuis, nous avons consacré autant de temps à régler les urgences sanitaires, sociales et économiques occasionnées par la COVID-19.

Comme le savent bon nombre de députés, je suis enseignante de formation. Je sais que je ne suis pas le cheminement de carrière traditionnel des politiciens, mais à mes yeux, la 43^e législature n'a absolument rien de traditionnel. Pendant 10 ans, j'ai montré aux jeunes à exercer leur esprit critique, à défendre ce en quoi ils croient et à refuser l'injustice. J'ai appliqué les mêmes principes à mon travail de députée, et c'est un honneur pour moi de les partager avec mes collègues.

Même si j'ai changé de carrière, j'ai gardé les mêmes priorités et les mêmes passions. Je suis venue ici dans le but de créer un monde meilleur pour les enfants et les jeunes et de créer de meilleures collectivités dans lesquelles ils pourront grandir. Dans le débat exploratoire d'aujourd'hui, je veux parler des familles, des étudiants, de certaines réalités de la pandémie et des moyens que nous pouvons prendre pour aller de l'avant ensemble.

Ma famille est tout pour moi, et elle m'a accompagnée dans ce voyage intense. La pandémie a représenté pour nous des mois d'isolement intermittent, une bulle familiale, des journées en auto pour venir ici et retourner au Nouveau-Brunswick, et seulement huit heures environ, depuis le mois de mars, où j'ai été sans mes deux enfants, à l'exception des heures passées à siéger à la Chambre. Voilà peut-être pourquoi j'ai l'un des meilleurs bilans d'assiduité.

Si mes collègues n'ont pas compris l'humour dans ce que je viens de dire, ils peuvent quand même être rassurés sur le fait que j'aime mes enfants et que mes enfants m'aiment, mais que nous avons bien hâte de reprendre le cours normal de nos vies. Le fait est que, en tant que maman qui travaille, ne pas avoir eu d'écoles ou de services de garde au cours des derniers mois a été comme avoir un congé de maternité sans congé. Travailler à temps plein tout en supervisant des enfants et en prenant soin d'eux est tout simplement impossible, tout particulièrement s'il faut en plus faire l'école à la maison.

Beaucoup de parents m'ont fait part de leurs difficultés et de leurs préoccupations quant à l'éducation de leurs enfants en temps de pandémie. Les parents canadiens ont besoin d'une pause, tout particulièrement les parents d'enfants handicapés, autistes ou d'enfants aux prises avec des problèmes de comportement qui ont besoin d'une aide pour l'éducation, d'enseignants ressources et de conseillers.

Les enfants ont également besoin de prendre congé de leurs parents, surtout ceux qui sont peut-être victimes de négligence ou de maltraitance. J'ai souvent pensé à ces enfants au cours des derniers mois. Les enfants ont besoin d'interagir avec d'autres adultes, des conseillers et des modèles. Profitons de ce temps d'arrêt pour apprécier à leur juste valeur nos systèmes d'éducation pour la petite enfance et nos écoles publiques ainsi que les gens sur lesquels nous comptons pour les faire fonctionner.

[Français]

En tant que gouvernement, nous devons nous engager à ce que les parents, les enfants, les enseignants et les employés se sentent en sécurité lors du retour en classe.

[Traduction]

Les familles sont stressées et redoutent les choix difficiles qui devront être faits. Je sais que des solutions et des idées novatrices existent, et j'ai bonne confiance que le gouvernement aidera les provinces lorsqu'elles rouvriront les écoles en fournissant des conseils de santé clairs et avisés.

Je pense également aux familles séparées à cause de la fermeture de nos frontières. Des ressortissants étrangers partenaires de longue date et des enfants adultes ne peuvent toujours pas entrer au Canada pour voir leurs proches. Ces familles ont déjà passé cinq mois séparées. Tout en imposant des quarantaines de deux semaines, nous pourrions alléger les restrictions de voyage pour les étudiants et les membres immédiats des familles, en leur permettant de revenir chez eux, dans leurs collectivités canadiennes. Ces changements, en plus de rappeler que le Canada accueille des gens de partout dans le monde, aideraient beaucoup à combattre l'isolationnisme qui, on le sait, nourrit le mépris, dont les étudiants étrangers ont déjà fait les frais dans notre pays.

[Français]

Deux campus universitaires et plusieurs collèges sont basés à Fredericton.

[Traduction]

Les étudiants étrangers qui viennent à Fredericton chaque année forment une composante essentielle de nos collectivités locales. Cette année, la majorité d'entre eux ne reprendront pas leurs cours, ce qui constitue une énorme perte pour la région. Les universités dans ma province ont annoncé des protocoles de lutte contre la pandémie qui seront mis en place au prochain semestre. Les établissements d'enseignement subissent d'énormes pressions, mais je ne peux m'empêcher de penser aux répercussions sur les étudiants.

En plus de toutes les craintes qui ont été suscitées en nous au cours des cinq derniers mois, les étudiants doivent prendre la décision de continuer à accumuler des dettes d'études à un moment où ils ne savent pas du tout dans quel genre de climat économique ils obtiendront leur diplôme. Le gouvernement actuel, et probablement le gouvernement à venir, devra demeurer solidaire envers ces étudiants qui devront rembourser la dette étudiante qu'ils ont contractée à ce stade-ci de leur vie.

Ordres émanant du gouvernement

Parlant de dettes d'études, l'initiative du gouvernement permettant aux nouveaux diplômés de remettre à plus tard le remboursement de leurs dettes tire à sa fin. Cela veut dire qu'ils devront recommencer à rembourser leur dette à hauteur de centaines de dollars par mois. Le programme devrait être prolongé d'au moins six mois, et nous devrions commencer à envisager sérieusement une remise de dette pour les étudiants.

• (1640)

[Français]

Nous devons soutenir les familles, particulièrement les enfants, les adolescents et les jeunes adultes, durant ces temps incertains.

[Traduction]

Les derniers mois ont été marqués non seulement par une urgence de santé publique, mais aussi par des troubles civils et des actions civiles. Nous avons été témoins de décès dans nos rues; nous avons aussi vu une oppression et une injustice constantes. Je pense au monde dont hériteront mes enfants et tous les enfants, au monde dont hériteront les jeunes et les étudiants du Canada. Je regarde autour de moi, je regarde les nouvelles et je lis les commentaires publiés dans les médias sociaux, ce que je ne devrais peut-être pas faire puisqu'ils me laissent perplexe. Nos enfants auront des questions à propos de tout cela, et il vaudrait mieux avoir des réponses acceptables à leur proposer.

Nous devons saisir l'occasion qui nous est offerte, prendre la responsabilité qui nous revient en tant que parlementaires et nous attaquer à des problèmes qui nous aveuglent: le racisme systémique généralisé, qui rend invisibles les nombreuses micro-agressions et les nombreux gestes ouvertement racistes du quotidien; la masculinité toxique, qui mène à une acceptation silencieuse de la culture du viol et de la violence à l'endroit des femmes, des filles et des membres de la communauté LGBTQ2IA+; la situation de privilège qui restreint notre vision du monde et qui rend invisibles les personnes qui vivent dans la pauvreté et n'ont pas de logement sûr, les personnes handicapées, celles qui luttent contre une dépendance et celles qui ont vécu des traumatismes. Nous devons recommencer à voir les gens et à trouver de la compassion pour nos voisins.

Depuis mon élection au Parlement, je milite activement pour l'égalité et pour un changement systémique. Récemment, compte tenu des événements tragiques qui se sont produits à l'échelle internationale et locale, j'ai appuyé la tenue d'une enquête nationale du Sénat sur les contrôles de bien-être qui sont effectués par la police en réponse aux problèmes de santé mentale au Canada, j'ai participé à une marche de la guérison en hommage à Chantel Moore et Rodney Levi, j'ai pris l'engagement public de dénoncer le racisme lorsque je le vois, que ce soit en ligne ou ailleurs, j'ai signé une pétition visant à réclamer une étude sur le racisme systémique au sein des services de police, je vous ai adressé une lettre, monsieur le Président, afin que nous nous penchions sur le racisme dans cette institution, j'ai interrogé le ministre de la Santé au sujet des mesures qu'elle compte prendre pendant son mandat pour combattre le racisme dans le système de santé, et j'ai demandé au ministre de la Sécurité publique d'exprimer son indignation et de s'engager à protéger tous les Noirs, tous les Autochtones et toutes les personnes de couleur contre l'injustice raciale.

Ordres émanant du gouvernement

Voilà les promesses que j'ai faites aux jeunes étudiants avec qui j'ai travaillé. Je leur ai appris à devenir des militants. Si nous voyons quelque chose de mal, nous devons agir. Si quelqu'un n'arrive pas à se faire entendre, nous devons trouver des façons de lui donner voix au chapitre.

Alors que je me prépare à renvoyer mes enfants à l'école, je réfléchis à l'immense responsabilité qui reposera sur les épaules des enseignants au cours de cette année scolaire. Ils devront trouver un juste équilibre entre les protocoles de santé publique, les programmes scolaires et le changement dans la composition des classes. Ils devront aussi répondre aux questions de jeunes esprits curieux au sujet du monde dans lequel nous vivons. Leurs réponses contribueront à façonner l'esprit de la prochaine génération de dirigeants.

[Français]

Les enseignantes et les enseignants ont besoin de notre soutien, de notre patience et de nos encouragements.

[Traduction]

Tout comme les professionnels de la santé se sont mobilisés pour lutter contre la pandémie, on demande aux enseignants de se mobiliser dès maintenant pour effectuer un travail important: aider à élever des enfants, contribuer à leur éducation et les aider à renforcer leur résilience devant l'incertitude. Je les remercie de leur service et je suis solidaire des familles canadiennes.

Je tiens à dire aux jeunes penseurs et apprenants de partout au Canada que je suis à leur écoute. Nous avons besoin de votre leadership pour relever les défis qui se présentent à nous, et nous relèverons ces défis ensemble. N'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, je remercie la députée d'en face de son discours. Je trouve également intéressant qu'elle ait dressé une petite liste de toutes les choses qu'elle fait. C'est toujours bien de voir la façon dont d'autres travaillent.

J'ai une question précise.

La députée a mentionné l'importance de la famille et de la certitude de ne pas être laissé pour compte, tout particulièrement durant une pandémie. Plus tôt aujourd'hui, j'ai demandé à plusieurs reprises à la ministre de l'Emploi, comme je l'ai fait au cours des derniers mois, de me parler de la question de l'accès aux prestations parentales. Je veux juste savoir si des électeurs, des mères et des pères qui sont dépassés ont parlé à la députée. J'ai moi-même parlé à une femme à qui il manquait huit heures pour être admissible aux prestations parentales de l'assurance-emploi. La ministre est investie des pouvoirs que lui confère le projet de loi C-13; elle peut régler la question d'un simple trait de plume. La députée vit-elle une expérience semblable à la mienne dans sa circonscription? Est-elle d'accord que la situation doit être réglée le plus rapidement possible et qu'il faut agir avec l'urgence qui s'impose?

Avoir un bébé pendant une pandémie est déjà assez pénible, mais essayer de savoir où on en est avec l'assurance-emploi en cette période incertaine est inadmissible, selon moi.

• (1645)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, je remercie grandement mon collègue de m'avoir posé cette question cruciale.

Oui, mes concitoyens me parlent certainement de leur difficulté à obtenir des prestations parentales et des prestations de maternité à cause de la COVID.

Il y a un groupe d'entre eux qui se sont réunis. Partout au pays, des parents se débattent avec ce problème. Durant nos appels quotidiens ou presque quotidiens avec divers ministères, je posais invariablement cette question, et je me faisais toujours répondre qu'on cherchait une solution à ce problème.

Je suis très déçue du temps que cela prend. Il y a des personnes qui attendent. Certaines d'entre elles ont déjà eu leurs enfants, et elles ont besoin de recevoir ces prestations. J'ai donc été heureuse ce matin d'entendre la ministre parler de versements rétroactifs, mais cela ne répond pas aux besoins des gens entretemps. Je suis très inquiète de la lenteur du processus, mais je suis encouragée par le fait que des mesures seront peut-être enfin prises dans ce dossier.

Voilà cinq mois que la pandémie a débuté et que ces parents vivent dans l'attente. L'argent doit être versé aux parents immédiatement. Même s'il est bon de savoir qu'il y aura des versements rétroactifs, ce dossier traîne depuis beaucoup trop longtemps.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Monsieur le Président, je tiens à remercier ma collègue de son discours extraordinaire. J'ai entendu de bons discours, d'excellents discours. J'ai vu bien des marionnettes se contenter de dire ce que leur chef leur dit de dire. Les députés qui viennent ici dans le but de changer les choses nous font oublier tout le cirque et les aspects moins réjouissants de cet endroit. Nous devrions tous être ici pour cette même raison: changer les choses.

J'aimerais avoir le point de vue de ma collègue en tant que parent, que mère et qu'enseignante. Je parle avec des jeunes depuis le début de la pandémie et je constate un virage fondamental entre les millénaires, qui sont sévèrement touchés sur le plan économique à l'heure actuelle, et la génération Z. La génération Z va changer le monde. Elle ne tolère pas l'état actuel des choses. Ces jeunes comprennent qu'il y a une pandémie qui a tout bousculé, mais, pour eux, la crise est avant tout de nature environnementale. Pour eux, le monde vit une crise grave, et il faut en parler.

Par conséquent, j'aimerais savoir de quelle façon ma collègue, en tant que parent et qu'enseignante, pense que nous pourrions utiliser le Parlement pour mobiliser les jeunes et les amener à croire qu'il est vraiment possible de créer un monde meilleur plutôt que de simplement se contenter du statu quo.

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, en tant que députée du Parti vert, ma priorité, c'est l'environnement. C'est dans cette optique que j'analyse toutes les politiques et les enjeux, y compris la justice sociale. Tout est relié. Selon moi, il s'agit d'une composante cruciale du plan de relance. Cependant, les jeunes se mobilisent déjà. Ils sont déjà actifs et engagés. Cela me motive et me donne l'énergie dont j'ai besoin pour accomplir mon travail à la Chambre.

Je conseille au député de tenir bon, de demeurer optimiste et de ne pas perdre espoir. Les solutions existent. Nous sommes les leaders d'aujourd'hui, mais pas ceux de demain. Les voix des jeunes sont cruciales pour inspirer et guider le travail que nous faisons.

En tant que parlementaires, nous avons le devoir de servir de modèle et de faire preuve de franchise à la Chambre, de ne pas semer la discorde et laisser nos idéologies personnelles nous freiner, et de faire le travail pour lequel nous avons été élus.

Je vais parler de questions environnementales, non pas seulement parce que je suis députée du Parti vert, mais parce que je suis Canadienne, mère et enseignante et que cela est important à mes yeux.

Sur la côte Est, nous constatons le changement des conditions météorologiques. Nous battons des records de chaleur. Les gens sont très conscients de ces impacts. Il suffit de leur permettre de poursuivre ce travail, de continuer de militer et de manifester ou de poser les gestes qui ont de l'importance pour eux. Les médias sociaux sont une bonne tribune à cette fin également.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur les observations de la députée au sujet de l'enseignement et du retour des élèves en classe. On parle souvent des travailleurs essentiels, et les projecteurs commencent à se braquer sur les enseignants.

Le retour imminent des enfants à l'école est un dossier qui concerne tout le monde. La pandémie fait ressortir des Canadiens extraordinaires dans tous les secteurs, et nous tenons parfois leur travail pour acquis. Je pense aux camionneurs, aux travailleurs de la santé, aux commis des supermarchés. Ces personnes répondent vraiment à l'appel et nous aident à traverser la pandémie. Nous amorçons maintenant une différente étape. L'activité économique reprend et les écoles s'apprentent à rouvrir leurs portes. Les enseignants joueront un rôle de premier plan.

La députée pourrait-elle nous parler du rôle que joue l'enseignant auprès de ses élèves? Je pense aux élèves qui se retrouveront dans une salle de classe complètement différente de ce qu'elle était la dernière fois qu'ils s'y trouvaient. La députée peut-elle nous dire ce qu'elle pense de cela? Peut-être qu'elle pourrait aussi nous parler de l'important travail effectué par tous les Canadiens pour nous sortir de cette crise.

• (1650)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, en tant qu'ancienne enseignante, je crois que nous vivons un moment incroyablement important et absolument inédit. Je crois que, au début, les enseignants cherchaient des façons de s'impliquer. Ils voulaient en faire davantage, mais en raison des restrictions et de toutes les mesures mises en place pour nous protéger, ils n'ont pas tout à fait réussi à y arriver.

Maintenant que le temps a passé, je crois que les enseignants canadiens sont vraiment prêts à retourner en classe. Nous, les enseignants, nous profitons autant que possible de la pause de l'été, mais quand arrive septembre, nous sommes impatients de retourner à la rencontre de nos élèves, qui comptent tellement pour nous. Les enseignants sont prêts depuis des mois déjà, alors je crois vraiment qu'ils pourront prendre le taureau par les cornes. Ils seront proactifs et ils feront le nécessaire pour assurer la sécurité des enfants et la leur, ainsi que celle du personnel, et pour assurer le bien-être de tous.

Ce qui m'importe vraiment dans le retour à l'école des enfants, outre la matière à apprendre et tout ce qui est nécessaire pour qu'ils réussissent leur année, c'est leur bien-être: l'aspect social d'être avec d'autres personnes que les membres de leur bulle familiale avec qui ils sont coincés depuis cinq mois.

À mon avis, les enseignants sont bien outillés pour y arriver. Comme je l'ai dit, ils attendent tout simplement leur tour: ils sont prêts à servir la société pendant cette pandémie. J'ai très hâte de

Ordres émanant du gouvernement

voir ce qu'ils nous réservent. Les systèmes d'éducation canadiens réagissent très bien lorsqu'ils doivent relever des défis. Je suis en particulier très fière du système d'éducation au Nouveau-Brunswick.

Je signale toutefois que le Nouveau-Brunswick s'en est plutôt bien tiré pendant la pandémie. Nous n'avons donc pas à composer avec le même degré d'incertitude que d'autres régions du Canada. Je leur souhaite que tout se passe bien. J'espère que nous procéderons graduellement. J'espère que nous serons aussi prudents que la situation l'exige et que nous prendrons toutes les précautions nécessaires. Néanmoins, je me réjouis que les enfants puissent retourner à l'école. J'espère que je pourrai aider les enseignants de ma circonscription à offrir un retour le plus sécuritaire et le plus agréable possible.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, je suis également enseignante de formation et j'ai aussi des enfants avec qui j'ai passé énormément de temps dans les derniers mois.

Je me suis interrogée sur la suite des choses et sur les mesures à envisager pour aider les provinces et le milieu de l'éducation.

La députée croit-elle qu'il serait bon de veiller à ce que des normes minimales soient mises en place pour que les enfants canadiens soient protégés de manière équitable dans les garderies et les écoles de l'ensemble du pays, et de faire en sorte que les gens de toutes les régions du pays bénéficient exactement du même soutien?

Mme Jenica Atwin: Monsieur le Président, j'ignorais que ma collègue est elle aussi enseignante de formation, mais j'aurais dû m'en douter parce que nous sommes souvent sur la même longueur d'onde.

La situation varie d'un endroit à l'autre, comme je le disais. Personnellement, j'aime beaucoup les normes d'envergure nationale. Où que l'on soit au Canada, on devrait avoir droit au meilleur de ce qui se fait dans les autres provinces et territoires.

J'ai foi dans les provinces et j'estime que notre travail consiste à les protéger et à les épauler, alors j'espère qu'elles suivront la situation de près et qu'elles réussiront à atteindre les mêmes normes qu'ailleurs. Le Canada ne s'est pas encore doté de normes de ce genre, mais ce serait certainement une bonne idée.

Le Président: Comme il est 16 h 54, conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, je dois informer la Chambre que les délibérations relatives à la motion sont terminées et que la motion est retirée d'office.

(La motion est retirée.)

[Français]

L'honorable ministre a la parole pour un rappel au Règlement.

Affaires courantes

AFFAIRES COURANTES

• (1655)

[Français]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Lib.): Monsieur le Président, je dépose les réponses du gouvernement aux questions n^{os} 472 à 474.

[Texte]

Question n^o 472 — **M. Scott Reid:**

En ce qui concerne les préparatifs et la réponse à la COVID-19: *a*) pour quelles raisons le Conseil national de recherches (CNR) a-t-il décidé d'accorder une licence non exclusive à l'entreprise de biotechnologie CanSino l'autorisant à utiliser une lignée cellulaire modifiée développée par le CNR; *b*) aux termes de la licence mentionnée en *a*), quelles compensations, contreparties ou autres mesures réciproques le CNR a-t-il obtenues ou acceptées de CanSino; *c*) aux termes de la licence mentionnée en *a*), le CNR a-t-il convenu avec CanSino ou d'autres que le gouvernement du Canada puisse recevoir ou utiliser tout vaccin contre la COVID-19 mis au point grâce à cette lignée et, le cas échéant, quels sont les détails sur les ententes conclues, notamment en ce qui concerne les coûts, compensations ou contreparties; *d*) si la réponse en *c*) est non, pour quelles raisons une telle entente n'a-t-elle pas été conclue; *e*) si le CNR, ou toute autre entité du gouvernement du Canada, doit payer des frais à CanSino ou à toute autre entité pour que le gouvernement du Canada puisse obtenir le vaccin contre la COVID-19 (ou une licence l'autorisant à l'utiliser) mis au point grâce à la licence mentionnée en *a*), quels sont ces coûts et pour quelles raisons ont-ils été acceptés; *f*) aux termes de la licence mentionnée en *a*), le CNR a-t-il convenu avec SinoCan ou d'autres que CanSino fournirait tout vaccin contre la COVID-19 à des pays en développement sur une base non lucrative et, dans la négative, pourquoi pas; *g*) quel est le montant total du financement direct ou indirect qui a été accordé par le gouvernement du Canada à Gilead Sciences, Inc. pour la recherche, le développement, la fabrication ou les essais cliniques du remdesivir; *h*) quelle est la valeur totale du financement, des encouragements et crédits fiscaux ou des arrangements conclus avec Gilead Sciences, Inc. en ce qui concerne ses installations de fabrication ou de recherche et développement au Canada, notamment pour la modernisation ou la construction d'installations de Gilead visant à accroître la capacité de production; prière de préciser (i) les montants, (ii) les dates, (iii) les fins précises auxquelles sont destinés ces fonds; *i*) pour chaque subvention accordée par le gouvernement du Canada, ou un organisme connexe, à un établissement d'enseignement supérieur pour la recherche sur le remdesivir, quels sont (i) la valeur, (ii) les bénéficiaires, (iii) les dates, (iv) les modalités de la subvention; *j*) des travaux de recherche et de développement sur le remdesivir ont-ils été menés directement par le gouvernement du Canada ou par des fonctionnaires ou organismes fédéraux et, dans l'affirmative, (i) quel est le budget de chaque projet de recherche, (ii) qui a dirigé les travaux, (iii) à quelle date; *k*) le gouvernement du Canada possède-t-il des brevets sur le remdesivir ou a-t-il accordé des licences d'exploitation de brevet sur le remdesivir et, le cas échéant, quels sont les brevets et les demandes de brevet, y compris leur nombre, et les détails sur les accords de licence, y compris (i) à qui ou par qui les licences ont été accordées, (ii) à quelles dates, (iii) les modalités des licences; *l*) le gouvernement du Canada a-t-il obtenu ou négocié l'accès au remdesivir au cas où ce produit recevrait l'homologation de Santé Canada, et, dans l'affirmative, quel prix a été négocié par traitement; *m*) à la suite de l'annonce faite par le premier ministre le 7 avril 2020, selon laquelle le Canada achèterait jusqu'à 30 000 ventilateurs, combien de ventilateurs le gouvernement du Canada a-t-il commandé, à quelle date, auprès de quel fournisseur, à quel prix (par ventilateur), quels étaient les modèles et fabricants, et combien de ventilateurs ont été reçus par le gouvernement fédéral et chaque province; *n*) Pouvez-vous indiquer, pour chaque type d'appareils, si les ventilateurs commandés par le gouvernement sont capables de fournir une ventilation mécanique telle que décrite par le protocole ARDSnet, par exemple, en contrôlant et en limitant la fréquence respiratoire, le volume courant, les pics de pression, la pression positive en fin d'expiration et la fraction d'oxygène inhalé (FiO₂); *o*) quelles sources ou quels responsables, ventilés par nom ou, à défaut, par titre ou poste, ont fourni des conseils techniques pour la sélection des modèles, modes et capacités des ventilateurs dans le contexte de la COVID-19; *p*) depuis 2016, quels montants, ventilés par année, ont été alloués à la Réserve nationale de secours d'équipements de protection individuelle, quelle part des fonds alloués n'a pas été dépensée le cas échéant, et, s'il y a lieu, pour quelles raisons ces fonds n'ont-ils pas été dépensés; *q*) au 1^{er} janvier 2020, au 1^{er} février 2020, au 1^{er} mars 2020 et au 15 mars 2020, quelles quantités d'équipements de protection individuelle se trouvaient dans la Réserve nationale de secours, ventilées par (i) masques, (ii) respirateurs N95, (iii) gants, (iv) autres équipements de protection individuelle; *r*) qui, à l'Agence de la santé publique du Canada, est actuellement responsable de la

rotation de l'inventaire de la Réserve nationale de secours, et à quelle date cette personne a-t-elle assumé cette fonction?

(Le document est déposé.)

Question n^o 473 — **M. Scott Reid:**

En ce qui concerne la préparation et la réponse à la COVID-19: *a*) pourquoi l'administratrice en chef de la santé publique du Canada (ACSP) a-t-elle affirmé que le risque posé par la COVID-19 pour les Canadiens était « faible » après avoir obtenu l'approbation par le Cabinet le 17 février 2020 de la déclaration selon laquelle « l'introduction ou la propagation de [la COVID-19] présenterait un danger grave et imminent pour la santé publique au Canada »; *b*) quels fonctionnaires, ventilés par nom ou, si leurs noms ne peuvent pas être divulgués, par titre ou par poste, ont rédigé ou approuvé les éléments de réponse de l'ACSP dans lesquelles on peut lire que « le niveau de risque [...] au Canada demeure faible » et qui figure à l'ordre du jour annoté de la téléconférence extraordinaire des ministres de la Santé fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) sur le nCoV-2019 du 3 février 2020; *c*) quels fonctionnaires, ventilés par nom ou, si leurs noms ne peuvent pas être divulgués, par titre ou par poste, ont participé à la rédaction de la conclusion de l'évaluation du risque de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) mentionnée en *b*), et quels sont les désignations professionnelles ou les études supérieures, et les domaines, de chacun de ces fonctionnaires; *d*) quels fonctionnaires, ventilés par nom ou, si leurs noms ne peuvent pas être divulgués, par titre ou par poste, ont rédigé ou approuvé les éléments de réponse de l'ACSP contenues dans le document « Réponse si l'on pose [...] » figurant à l'ordre du jour annoté de la téléconférence extraordinaire des ministres de la Santé FPT sur le nCoV-2019 du 10 février 2020; *e*) à quelles dates la ministre de la Santé et ses fonctionnaires ont-ils donné des conseils ou des directives sur les éléments de réponse de l'ACSP, et quels ont été les conseils ou les directives fournis, en résumé, à chaque fois; *f*) en ce qui concerne le rôle de l'ACSP à titre de conseillère officielle du Comité d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la flambée du 2019-nCoV, l'ACSP a-t-elle expressément recommandé pendant les réunions du Comité d'urgence du 22 et du 23 janvier 2020 que l'OMS déclare immédiatement une urgence de santé publique de portée internationale, et, sinon, pourquoi; *g*) en ce qui concerne le rôle de l'ACSP à titre de conseillère officielle du Comité d'urgence de l'OMS mentionné en *f*), l'OMS a-t-elle demandé à l'ACSP de respecter une forme de confidentialité ou de non-divulgaration, et, le cas échéant, y a-t-elle consenti par écrit ou d'une autre façon; *h*) à quelles dates de gouvernement du Canada a-t-il notifié l'OMS au sujet de la COVID-19 et donné des détails concernant l'écllosion, comme l'exigent les articles 6 et 7 du Règlement sanitaire international, et quels sont les détails de chacune de ces communications; *i*) pourquoi l'ASPC a-t-elle refusé d'appuyer une demande de subvention de recherche des Instituts de recherche en santé du Canada dans laquelle le professeur Amir Attaran devait être chercheur associé pour ensuite accepter d'y participer après avoir été informée que le professeur Attaran avait volontairement retiré son nom de la demande; *j*) si la demande de subvention de recherche mentionnée en *i*) est acceptée, le gouvernement du Canada s'oppose-t-il à la participation du professeur Attaran à titre de chercheur associé et, le cas échéant, pour quelles raisons s'y oppose-t-il; *k*) quels fonctionnaires, ventilés par nom ou, si leurs noms ne peuvent pas être divulgués, par titre ou par poste, ont prêté leur plume, corédigé, révisé ou autrement participé à l'article rédigé par le premier ministre intitulé « Canada's vision for global health and gender equality » qui est paru dans *The Lancet* le 28 avril 2018; *l*) quels collaborateurs de l'article mentionné en *k*) ont rempli un formulaire de déclaration d'auteur ou un formulaire de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE) auprès de *The Lancet*, et quelles contributions ou quels conflits d'intérêts ont été divulgués dans chacun de ces formulaires; *m*) en ce qui concerne l'article mentionné en *k*), le premier ministre a-t-il rempli un formulaire de déclaration d'auteur ou un formulaire de l'ICMJE auprès de *The Lancet* et, le cas échéant, quelles contributions ou quels conflits d'intérêts a-t-il divulgués dans ces formulaires; *n*) combien d'argent a été dépensé par le gouvernement du Canada dans la recherche, l'écriture et la promotion de l'article mentionné en *k*); *o*) en ce qui concerne l'article mentionné en *k*), pour quelles raisons la préparation en cas de pandémie, ou tout sujet connexe, n'a pas été incluse?

(Le document est déposé.)

Question n^o 474 — **M. Michael Barrett:**

En ce qui concerne l'enquête sur la fuite des données de Statistique Canada relatives à la situation de l'emploi au mois d'avril: *a*) le personnel ministériel a-t-il reçu l'ordre de coopérer pleinement à l'enquête et, dans la négative, pourquoi; *b*) qui mène cette enquête; *c*) le dossier de la fuite a-t-il été confié à la GRC et, dans la négative, pourquoi; *d*) quelle est la liste complète des personnes ne relevant pas de Statistique Canada qui ont eu accès aux données avant leur publication?

(Le document est déposé.)

Affaires courantes

[Traduction]

(La séance est levée à 16 h 56.)

Le Président: En conséquence, conformément à l'ordre adopté le mardi 26 mai, la Chambre s'ajourne jusqu'au mercredi 26 août, à midi.

La première session de la 43^e législature a été prorogée par proclamation royale le 18 août 2020.

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 12 août 2020

L'explosion de Beyrouth		M. Barrett	2755
M. El-Khoury	2745	Mme Chagger	2755
Motion	2745	Mme Anand	2755
Adoption de la motion	2745	M. Steinley	2755
Le peuple rom		Mme Chagger	2756
M. Zuberi	2745	Mme Stubbs	2756
Motion	2745	M. O'Regan	2757
Adoption de la motion	2746	M. Barlow	2757
Les travaux de la Chambre		Mme Bibeau	2757
M. Lamoureux	2746	M. Fortin	2757
Motion	2746	Mme Chagger	2757
Adoption de la motion	2746	M. Morneau	2758
Le Liban		M. Hussien	2758
Mme Gould	2746	M. Champagne	2758
M. Aboultaif	2746	M. Robillard	2758
M. Bergeron	2747	M. Champagne	2759
M. Singh	2747	M. Dong	2759
Mme Atwin	2748	Mme McKenna	2759
La garde d'enfants		M. Blaikie	2759
Mme McPherson	2748	Mme Qualtrough	2759
Motion	2748	Mme Gazan	2760
Adoption de la motion	2748	M. Hussien	2760
L'explosion de Beyrouth		M. Miller	2760
Le Président	2748	M. Albas	2760
Recours au Règlement		Mme Qualtrough	2760
Le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre		Mme Block	2761
Mme McPherson	2748	Mme Anand	2761
		Mme Tassi	2762
		M. Doherty	2762
		M. Champagne	2762
		M. Jeneroux	2762
		Mme Hajdu	2763
		M. Blair	2763
		M. Kitchen	2763
		Mme Hajdu	2763
		Mme Anand	2763
		Mme Alleslev	2763
		M. Blair	2764
		M. Champagne	2764
		M. Martel	2764
		M. Blair	2764
		M. Champagne	2764
		Mme Atwin	2765
		Mme Hajdu	2765
		M. Blair	2765
		Mme Ng	2765
		Mme Bibeau	2765
		Mme Chagger	2766
		M. Johns	2766
		M. Hussien	2766
		M. Boulerville	2766
		M. Blair	2766
		M. Guilbeault	2766
		M. Simard	2767
		M. Champagne	2767
		M. Blair	2767
ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT			
La pandémie de COVID-19 et d'autres sujets			
Étude en comité plénier des questions liées à la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets sous la présidence de M. Anthony Rota	2749		
M. Scheer	2749		
Mme Chagger	2749		
M. Morneau	2750		
M. Blanchet	2750		
M. LeBlanc	2751		
M. Singh	2751		
Mme Qualtrough	2751		
M. Hussien	2751		
Mme Bergen	2752		
M. Hussien	2752		
Mme Chagger	2753		
M. Rayes	2753		
M. Hussien	2753		
Mme Chagger	2753		
Mme Rempel Garner	2754		
M. Champagne	2754		
M. Brassard	2754		
M. Morneau	2755		

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>